



Balilage de la rivière Saint-Maurice: à la recherche d'une bouée de sauvetage
PAGE 4

P.K. Subban a le dessus sur le Canadien
Défaite de 3-2 en fusillade
PAGE 42

DE TROIS-RIVIÈRES À VICTORIAVILLE
Jean Béliveau, le meilleur du Centre-du-Québec
PAGES 40-41



lenouvelliste

JEUDI
23 NOVEMBRE
2017

BÉCANCOUR RETIENT SON SOUFFLE

Les syndiqués de l'Aluminerie de Bécancour rejettent l'offre patronale à 97 % et obtiennent un mandat de grève **PAGE 3**

PHOTO: STÉPHANE LESSARD

CHRONIQUE
ISABELLE LÉGARÉ

**ALCOOL,
POLITIQUE
ET LENDEMAINS
DE VEILLE**

PAGE 5



«Je ne veux pas que les gens oublie M^élissa»

Le conjoint de la femme disparue depuis trois semaines garde espoir

PAGE 2

VENDREDI FOU

Minimum **20%** de rabais sur tout, tout, tout en magasin*
(SKIS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES)

VENDREDI 24 SAMEDI 25 DIMANCHE 26 LUNDI 27

BRUNELLE

SKI • VÉLO

3245, boul. des Récollets Trois-Rivières
819 378.1933 brunelleskivelo.com
facebook.com/brunelleskivelo

*Sur marchandise à prix régulier en magasin

96¢ + TAXES

Semaine 8
13536 00001 3
Postes Canada - convention 140034151



SOMMAIRE

| | |
|--------------------|---------|
| affaires | 21 à 23 |
| arts et spectacles | 24-25 |
| divertissement | 26-27 |
| loterie | 35 |
| météo | 35 |
| nécrologie | 30 à 34 |
| opinions | 18-19 |
| petites annonces | 29 |
| sports | 37 à 43 |

INSOLITE

Deux buts, un bébé: triplé spécial pour un joueur de soccer

LONDRES (AFP) — Sacré coup du chapeau pour l'attaquant de Wigan (D3) Ryan Colclough mardi soir: un but en première période, un deuxième à l'heure de jeu et la naissance de son deuxième fils dans le temps additionnel alors qu'il avait déjà quitté le stade, rapporte mercredi la BBC. Après son deuxième but, il est sorti directement du terrain pour filer à l'hôpital, où sa compagne l'attendait en salle d'accouchement. «Juste avant de marquer, j'ai vu mon père en tribune me faire le signe qu'elle avait perdu les eaux», a raconté Colclough à la BBC Manchester. «J'ai attendu un peu, puis j'ai marqué et j'ai couru prévenir l'entraîneur. Il m'a dit de sortir. J'ai filé à l'hôpital, toujours en short et crampons.

Le bébé est né une demi-heure plus tard. Il pèse 3,6 kg et se porte très bien.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

DISPARITION DE MÉLISSA BLAIS

«Je ne veux pas que les gens oublient»



AMÉLIE HOULE
amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Alors que l'enquête concernant la mystérieuse disparition de Mélissa Blais, cette mère de famille de 34 ans, semble être au ralenti après trois semaines de recherches intensives, son conjoint, François Venne est habité par la crainte que la disparition de sa conjointe tombe éventuellement aux oubliettes.

«Après trois semaines, je pense que toute l'attention qui était portée sur les recherches pour retrouver Mélissa commence malheureusement à tomber. Par exemple, la semaine dernière, tous les médias parlaient des recherches et j'avais de nombreuses demandes d'entrevues et cette semaine, il n'y a pratiquement plus rien et on n'en parle presque plus. C'est triste de voir que les gens passent à autre chose, mais en même temps, ils ont été très alertes au cours des dernières semaines. Je ne veux tout simplement pas que les gens oublient Mélissa.»

À cette crainte soulevée par François Venne s'ajoutent notamment les conditions hivernales qui pourraient venir compliquer les futures recherches.

«J'ai aussi une crainte concernant la neige qui pourrait ajouter une certaine difficulté aux recherches, car les indices vont être plus complexes à trouver cet hiver.»

Le conjoint de la mère de deux enfants de 9 et 15 ans dresse d'ailleurs un sombre bilan des trois dernières semaines de recherches.



«Après trois semaines, je pense que toute l'attention qui était portée sur les recherches pour retrouver Mélissa commence malheureusement à tomber», a confié François Venne. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Mélissa Blais

«Je trouve ça extrêmement surprenant que rien de concret n'ait encore été retrouvé en trois semaines de recherches. Évidemment, c'est une grande déception pour moi, mais c'est surtout de l'incompréhension et de l'impuissance que je ressens actuellement», avoue François Venne.

UNE BONNE COLLABORATION AVEC LA SQ

Même si le temps passe, sans que les enquêteurs de la Sûreté du

Québec ne réussissent à trouver de nouveaux indices permettant de retrouver Mélissa Blais, François Venne ne perd pas confiance en leur travail, lui qui est en constante collaboration avec la SQ depuis le début des recherches.

«C'est certain que les enquêteurs ne peuvent pas tout nous dire, mais j'ai tout de même une bonne collaboration avec eux. Malgré la longue transition au départ, je suis tout de même satisfait de leur travail, même si l'enquête n'ira jamais assez vite à mon goût», précise-t-il.

À cet effet, la SQ était de passage à la résidence de M. Venne mercredi, afin de lui faire part des derniers avancements dans le dossier.

«Ils sont venus me rencontrer pour me mettre au courant des développements, même s'il n'y a encore rien de concret. De leur côté, les interrogatoires sont terminés, mais le visionnement des caméras de surveillance dans la région n'est pas encore terminé, donc ils vont se concentrer là-dessus pour la suite.»

L'ESPOIR TOUJOURS PRÉSENT

Conscient que plus les semaines passent, plus les chances de retrouver sa conjointe vivante s'amenuisent, M. Venne tente tant bien que mal de conserver une lueur d'espoir, aussi petite soit-elle.

«L'espoir va toujours être là pour ma part, puisque c'est ce qui réussit à me tenir éveillé dans cette difficile épreuve. (...) Même si je ne peux mettre aucune hypothèse de côté, je crois toujours que Mélissa a été victime d'un acte criminel puisque si c'était un suicide ou un accident, on aurait déjà retrouvé des indices.»

FIN DES RECHERCHES POUR LA FAMILLE

Alors que la famille et le conjoint de Mélissa Blais effectuent leurs propres recherches sur le terrain depuis plusieurs jours, M. Venne confirme que lui et sa famille mettent fin à leurs recherches personnelles.

«De notre côté, les recherches sont terminées, puisqu'on a fait le tour des secteurs à vérifier. Si on voulait poursuivre, on devrait recommencer nos recherches aux mêmes endroits, donc ce n'est plus très utile», soutient-il.

Du côté de la SQ, les décisions sont prises quotidiennement, selon les derniers avancements dans le dossier, afin de déterminer les actions futures à entreprendre. François Venne soutient toutefois que la SQ lui a confirmé qu'elle devrait lancer une nouvelle offensive médiatique dès la semaine prochaine concernant la disparition de sa conjointe.

Rappelons que Mélissa Blais conduisait une Toyota Corolla 2011. Son véhicule est de couleur noire, il a quatre portes et est immatriculé Y70 FAD.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ONCIALE, nom féminin

Définition — Écriture onciale, composée de capitales arrondies. Titres en onciale.

Anagrammes — *ancolie* : plante herbacée vivace de la famille des renouclacées; *Laconie* : région de la Grèce antique, dans le sud-est du Péloponnèse, qui avait Sparte pour capitale.

Champ lexical — cursive, évangélique, ligature, manuscrit, codex, scribe, papyrus, folio, caroline.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

REJET DE L'OFFRE PATRONALE ET MANDAT DE GRÈVE À L'A.B.I.

«L'employeur doit saisir le message»

Les deux parties acceptent de poursuivre les négociations



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — La menace d'un conflit de travail plane plus que jamais sur l'Aluminerie de Bécancour avec le rejet de la proposition patronale par les syndiqués et l'obtention d'un mandat de grève. Malgré cette position adoptée par 97 % des travailleurs lors des assemblées générales de mardi et mercredi, les deux parties acceptent de poursuivre les négociations alors que la convention collective est expirée depuis le 22 novembre.

«Comme maire de la Ville de Bécancour, ça me déçoit terriblement parce qu'il n'y a que des perdants là-dedans sur toute la ligne. Un refus à 97 %, ça m'impressionne. Ça veut dire que ça devait être joliment pas bon comme offre ou que les gens ont reçu des informations qui faisaient que...», a confié le maire Jean-Guy Dubois.

Celui-ci se défend bien de porter un jugement de valeur sur «qui est responsable, qui a raison et qui a tort». «Je ne le sais pas. J'en suis sûr sur les conséquences. Je ne comprends pas qu'autour d'une table, il y ait des gens avec un quotient intellectuel normal qui disent: on se tire dans le pied toute la gang ensemble, employés, employeur, qui a à garder une usine ouverte qui est supposée être payante et très productive, toute la sous-traitance que ça peut générer autour, et pour nous autres, comme Ville de Bécancour, c'est de loin notre contributeur majeur», poursuit-il. Selon lui, «ce n'est pas le temps de négocier sur des grenailles, mais sur une usine qui a 30 ans et qui nécessite des investissements pour la mettre à niveau comme il faut».

«Ça, c'est important, et pour moi, ça devrait être bien plus une négociation à savoir qu'est-ce que l'entreprise est prête à investir pour garder l'entreprise ouverte au moins les 25 prochaines années. C'est ça qui est ma question. Et en échange, que les travailleurs



Pas moins de 90 % des syndiqués ont voté sur l'offre patronale et le mandat de grève lors des deux assemblées générales tenues mardi soir et mercredi matin. —PHOTO FRANÇOIS GERVAIS



Avec le rejet de l'offre patronale et l'obtention d'un mandat de grève, la présence des roulottes syndicales ajoute à la menace d'un conflit de travail à l'A.B.I. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

disent: nous autres, pour assurer la viabilité de l'usine pour les 25 prochaines années, on est prêt à mettre de l'eau dans notre vin. C'est bien plus ça que je voudrais voir. Est-ce que c'est ça qui existe? Je n'ai pas l'impression», ajoute le premier magistrat.

En soirée mercredi, les parties à la table de négociation se sont entendues pour faire appel aux services de Jean Nolin, qui agira

comme conciliateur dans le dossier dès jeudi.

Lors des votes de mardi soir et mercredi matin, marqués d'un taux de participation de 90 %, les syndiqués ont donc dit non à l'offre globale de l'employeur en plus de dire oui à un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun. Si le syndicat a maintenant le droit de grève alors que le contrat de travail de ses

1030 membres est échu, l'employeur a dorénavant le droit de lock-out.

«Nous ne souhaitons pas déclencher une grève pour le moment, nous laissons la place à la négociation. Mais l'employeur doit saisir le message et prendre la négociation au sérieux. Nous rejetons catégoriquement l'implantation d'un régime de retraite à deux vitesses», fait valoir le président de la section

locale 9700, Clément Masse.

Outre la volonté de l'employeur d'instaurer un régime de retraite moins avantageux pour les futurs travailleurs, les négociations achoppent également au sujet du respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre. Des centaines d'embauches sont à prévoir au cours des prochaines années, ce qui nécessitera d'importants mouvements de main-d'œuvre.

Pour sa part, la direction de l'A.B.I. a exprimé sa déception à la suite de l'annonce du rejet de son offre par le syndicat. La partie patronale réitère qu'elle offre des conditions de travail attrayantes et compétitives, parmi les meilleures du secteur, à tous ses employés, tant en termes de salaires qu'au niveau du régime de retraite et autres avantages sociaux.

«Ça me déçoit terriblement parce qu'il n'y a que des perdants là-dedans»

«L'offre vise à maintenir ces conditions et assurer la compétitivité de l'usine à travers tous les cycles du marché. La direction d'A.B.I. souhaite poursuivre les discussions dans les prochaines heures. Elle souhaite toujours arriver à une entente», faisait savoir la porte-parole, Sara Dubé.

Celle-ci rappelle que l'Aluminerie de Bécancour est l'un des plus importants employeurs de la région avec plus de 1100 employés et des retombées économiques de 500 millions de dollars par année au Québec.

«Je souhaite de tout mon cœur qu'ils continuent à se parler et qu'ils essaient de trouver toutes les façons sur la terre disponibles autres qu'une grève ou qu'un lock-out. On a bien d'autres choses à faire comme municipalité à essayer de trouver de quelle façon on va se sortir d'une catastrophe», a tenu à commenter le maire Jean-Guy Dubois.

Finalement, le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, partage ce désir d'un règlement. «Je vais suivre cette négociation de près, qui peut être déterminante pour l'avenir de la compagnie à Bécancour. Mais je suis obligé d'avoir une certaine sympathie pour le syndicat en ce qui concerne les clauses "orphelin". Si on veut faire des coupures, qu'on les applique à tout le monde. Je vais me battre pour le droit des jeunes», a-t-il conclu.

BALISAGE DE LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE

À la recherche d'une bouée de sauvetage



AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — On peut dire que les intentions de la Ville de La Tuque d'abandonner le projet de balisage de la rivière Saint-Maurice ont fait des vagues dans la région. La ministre du Tourisme et députée de Lavoilette, Julie Boulet, a réagi, mercredi. Elle s'est dite peu surprise par la décision du conseil municipal, mais ouverte à la recherche de solutions pour la suite des choses.

«C'est leur choix. [...] J'ai été plus ou moins surprise. Ce candidat à la mairie avait déjà dit qu'il n'appuierait pas ce dossier-là. C'est un dossier avec un ensemble de partenaires de la région. Parfois, avant de prendre une décision dans un dossier comme celui-là on prend le temps de parler avec les partenaires. De toute évidence, ça n'a pas été le choix du conseil municipal. Je respecte ça. Ils ont décidé que pour eux l'investissement n'avait pas rapporté en termes de retombées et d'achalandage alors ils ont décidé de ne pas investir l'argent des contribuables de la Haute-Mauricie», a commenté la ministre Julie Boulet.

Selon elle, il faut désormais regarder pour la suite des choses. Il faudra certainement faire un bilan de la situation et trouver ce qu'il faut pour l'avenir. Une rencontre aura d'ailleurs lieu au début du mois de décembre avec la Ville de La Tuque. Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pourrait être une des solutions envisageables.

«Est-ce qu'il y aura une volonté des préfets de soutenir financièrement un projet comme celui-là? Le défi dans le balisage, c'est la récurance. Chaque année il faut payer



Le balisage de la rivière Saint-Maurice est compromis pour la saison 2018. — PHOTO D'ARCHIVES



La ministre Julie Boulet est à la recherche de solutions. Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pourrait-il être une bouée de sauvetage?

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

un montant significatif. Ça peut être difficile pour ceux qui n'ont pas de retombées palpables», a noté Julie Boulet.

La ministre du Tourisme pense qu'il faudra faire une analyse complète des cinq premières années de ce projet-pilote.

«Ce qu'on avait mis en place, est-ce que c'était suffisant pour répondre aux besoins des touristes? Est-ce qu'il y avait des lacunes? Comment peut-on attirer davantage de bateaux et qu'ils se rendent en Haute-Mauricie? Est-ce que les infrastructures d'accueil,

dans Mékinac comme à La Tuque, étaient suffisantes? Un examen complet du dossier doit être fait. Si on décide de poursuivre le projet pour voir s'il peut progresser dans le bon sens, il faudra voir avec le FARR s'ils veulent investir de l'argent», a lancé Mme Boulet.

Le maire de Shawinigan, Michel Angers, et le maire de La Tuque, Pierre-David Tremblay, ont eu l'occasion d'échanger sur le sujet, mercredi. Une discussion cordiale et respectueuse, «sans filtre ni balise».

«C'était très poli et courtois. Il m'a

expliqué tout son dossier, incluant la marina. Moi, j'ai gardé la même ligne, on n'a pas d'argent. S'ils trouvent des solutions, des subventions, je ne suis pas fermée», a affirmé le maire de La Tuque.

«Je lui ai dit à la blague de prendre 7 millions sur son projet de 14 millions et de nous donner le reste pour nous faire une belle marina. Là, je vais défendre le dossier du balisage», a-t-il ajouté.

Pierre-David Tremblay a aussi indiqué à son homologue que l'idée n'était pas de le priver de son projet.

«On a six mois pour travailler et trouver une solution, mais il n'est pas question de mettre de l'argent des contribuables. On ne veut pas lui nuire. On est ouvert, mais on ne doit pas toucher à la taxation», a-t-il lancé.

Le maire Pierre-David Tremblay a également mentionné qu'il pourrait aller cogner à la porte d'Hydro-Québec afin qu'elle s'implique financièrement dans le projet. La société d'État a toutefois mentionné au *Nouvelliste* qu'une telle demande «ne correspond malheureusement à aucun programme au sein d'Hydro-Québec».

«Hydro-Québec est prête à s'asseoir avec la Municipalité et la Corporation. Comme proposé

cet été aux partenaires, s'ils souhaitent reconduire l'entente de débit garanti, Hydro-Québec sera au rendez-vous comme cela fut le cas durant les dernières années», a rappelé Élisabeth Gladu, conseillère relations avec le milieu Mauricie et Centre-du-Québec chez Hydro-Québec.

Les statistiques compilées par la Ville de La Tuque révèlent que 538 personnes se sont présentées à la marina en 2017. Près du quart de ce nombre était en provenance de La Tuque, 119 personnes exactement. Le même document démontre également que peu de visiteurs ont passé une nuit à La Tuque; 25 nuitées en ville, 9 en camping.

Au total, 311 embarcations ont été enregistrées à La Tuque dont près de la moitié sont des motomarines (145). On dénombre aussi 53 canots, 21 kayaks, 15 chaloupes, 14 pontons et une soixantaine de bateaux ne dépassant pas 25 pieds.

En 2016, La Tuque avait reçu 430 personnes à la marina, dont 117 Latuquois. On avait noté 306 embarcations, cinq de moins qu'en 2017. Encore là, ce sont les motomarines qui arrivent au premier rang avec une fiche de 30 %.

«Ce n'est pas nécessairement concluant les statistiques que l'on a actuellement», a commenté Pierre-David Tremblay.

L'ancien maire de La Tuque, Normand Beaudoin, qui croyait beaucoup au potentiel du balisage de la rivière Saint-Maurice, s'est dit déçu de la décision du nouveau conseil municipal. M. Beaudoin refuse toutefois de critiquer la décision.

«C'est certain que je tenais à ce projet, mais ce n'est plus moi le maire. Le futur dira qui avait raison. Je ne peux rien faire et je ne veux pas critiquer. J'avais une vision avec ce projet-là et une vision ne se réalise pas du jour au lendemain. Le balisage aidait certainement au développement immobilier. Je suis déçu évidemment, mais ce sont eux qui prennent les décisions maintenant», a conclu Normand Beaudoin.

VENDREDI

fou!

24 NOVEMBRE

RABAIS FOUS

chez les marchands participants

LES GALERIES
DU CAP

lesgaleriesducap.ca

f t i

maxi

Jean Coutu

Walmart

Plante Sports Excellence

Alcool, politique et lendemains de veille

**ISABELLE
LÉGARÉ**

CHRONIQUE

isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca



Nous sommes le 20 mars 1979. Yvon Picotte sait que ça ne peut plus durer. Dans les corridors du parlement de Québec, son problème d'alcool est un secret de Polichinelle. «Il y a un "mais" à côté de mon nom et ça me fait suer.»

On chuchote dans son dos: «Yvon, c'est un bon gars, mais... C'est quelqu'un qui aurait de l'avenir, mais... C'est un homme qui a du jugement, mais...» Les collègues ne finissent jamais leur phrase. Pas la peine. Les journées de celui qui est alors député libéral dans Maskinongé se ressemblent de plus en plus.

Le matin, ça allait relativement bien. Il avait les idées claires malgré son verre de jus d'orange et vodka. À midi, c'était déjà plus compliqué. «Je n'étais plus capable de prendre mes responsabilités.» À 15 h, le mal était fait. Le politicien devait se faire remplacer aux travaux de la commission parlementaire.

«J'avais déjà bu un 40 onces», dit-il avant d'ajouter que la soirée était l'occasion de s'envoyer une deuxième, voire une troisième bouteille de «fort» derrière la cravate.

Le 20 mars 1979, le député a composé le numéro de téléphone de Jean-Paul Diamond. Les deux hommes s'étaient connus à Louiseville où, avant de se lancer en politique, Yvon avait dirigé un centre d'éducation aux adultes. Jean-Paul y avait étudié. L'enseignant ne buvait pas une goutte d'alcool à l'époque - «J'avais horreur de la boisson» - mais l'élève, lui, avait la réputation de prendre un coup solide.

«J'étais un buveur de bière industrielle», admet celui qui vidait les bouteilles les unes après les autres, jour après jour et depuis des années. «Son rêve était de boire une van au complet!», raconte Yvon Picotte en se tournant vers son voisin de table qui ne le contredit même pas.

Or, des années plus tard, c'était le monde à l'envers. Depuis son élection, en 1973, Yvon Picotte s'était laissé envahir par les effets sournois de l'ivresse. «J'aimais le feeling de la boisson, pas le goût.» Quant à Jean-Paul Diamond, il avait complètement cessé de boire le

11 novembre 1973, lorsqu'un ami lui a fait réaliser que tant et aussi longtemps qu'il ne touchait pas à la première bière, il augmentait ses chances d'ignorer la deuxième, la troisième et ainsi de suite, jusqu'à plus soif.

«Jean-Paul, je n'en peux plus... Tu vas me dire ce qu'il faut faire pour boire comme du monde», lui a lancé Yvon Picotte au bout du fil avant de prendre le train en direction de son comté. «Au moins, j'ai eu l'intelligence de ne pas conduire.»

L'ancien élève l'a accueilli et écouté sans jugement avant de lui dire cette phrase que le député amoché a retenue en calant son Dry Gin.

«Si demain matin, tu décides d'arrêter de prendre un verre, appelle-moi et j'irai à Québec avec toi.»

Jean-Paul Diamond dormait quand le téléphone a sonné à 4 h 30 du matin. C'était Yvon qui voulait essayer d'arrêter. Essayer... C'était un bon début.

Le jour même, les deux hommes sont retournés au parlement où le député s'est aussitôt dirigé vers le bureau de Robert Lamontagne, alors whip de l'opposition officielle. C'est Jean-Paul qui raconte la scène: «Yvon a ouvert la porte et lui a dit: "Robert, je suis alcoolique. À partir de ce matin, je ne prends plus un coup. Si tu as besoin de mes services, je suis capable de

«Il existe deux verres en politique, un pour te remercier et l'autre pour t'enfarger.»

t'aider.» Et il a refermé la porte.»

Quelques minutes plus tard, ce fut au tour du chef du parti, Claude Ryan, de recevoir la visite impromptue de son représentant dans Maskinongé: «J'ai décidé d'arrêter de boire. Vous savez maintenant que je suis disponible.»

Claude Ryan a levé les yeux vers lui. «Je ne sais pas si je devrais vous croire?» Avec son franc-parler, le député lui a répliqué, piqué au vif: «Ça m'a coûté assez cher pour boire, je ne vais pas vous payer pour que vous tâchiez de comprendre que j'ai arrêté.» Et il a refermé la porte.

Yvon Picotte est convaincu de s'être rendu service en annonçant



L'alcoolisme est une maladie qui peut affecter tout le monde, rappellent Yvon Picotte et Jean-Paul Diamond qui ont connu dans le passé un sérieux problème de dépendance. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

ses couleurs deux fois plutôt qu'une. Maintenant que l'homme fier et orgueilleux s'était commis, il n'avait plus le choix de tenir parole pour faire disparaître le «mais» à côté de son nom.

Il n'a plus jamais repris d'alcool depuis.

.....

Jean-Paul Diamond, 77 ans, et Yvon Picotte, 76 ans, préfèrent dire qu'ils sont sobres une journée à la fois plutôt que de mettre l'accent sur leur abstinence des quarante-quatre et trente-huit dernières années.

«L'alcoolisme, c'est la maladie des émotions», soutient celui que toutes les serveuses appellent Yvon dans le restaurant où nous avons rendez-vous.

J'ai affaire à «deux vieux chums», se présentent-ils eux-mêmes, qui sont visiblement ravis de partager leur vécu en tandem. Le sujet n'est pas tabou. Entre deux gorgées de café, les anecdotes et confidences coulent à flots.

Au lendemain de cette soirée du 20 mars 1979, Jean-Paul a été le premier à encourager Yvon à fréquenter aussi souvent que nécessaire un groupe d'entraide pour personnes aux prises avec un problème d'alcool. Il était passé par là avant lui.

Quand, neuf ans plus tard, Yvon Picotte a été nommé ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au sein du cabinet de Robert Bourassa, il a de nouveau fait appel à son ancien élève devenu mentor, mais cette fois, pour lui proposer

de travailler à ses côtés en tant qu'attaché politique.

«Je pense que c'est le plus beau moment de notre histoire. Je savais que Jean-Paul était un gars fiable et responsable.»

Ce dernier sourit en entendant son compagnon d'armes s'exprimer ainsi. À le croire, ce nouveau défi a été un cadeau de la vie pour toutes ses années de sobriété, une façon de se faire dire de ne pas lâcher.

«Si je n'avais pas décidé d'arrêter de boire le 11 novembre 1973, je serais mort depuis longtemps», soutient Jean-Paul Diamond qui a finalement connu une longue carrière en politique, notamment à la mairie de Saint-Alexis-des-Monts puis à titre de député du comté de Maskinongé.

.....

Les occasions pour boire de l'alcool sont nombreuses en politique. Dîners d'affaires, cocktails-bénéfice, soupers de reconnaissance, soirées mondaines... Les élus sont attendus partout avec un verre de l'amitié.

«Non merci», ont chaque fois répondu Jean-Paul Diamond et Yvon Picotte pour qui ce n'était pas une épreuve de boire de l'eau pétillante pendant un 5 à 7 bien arrosé. Ils n'ont jamais flanché. Au besoin, ils quittaient plus tôt, en gardant en tête les témoignages d'espoir entendus au sein de leur groupe d'entraide.

Un jour, quelqu'un a fait cette réflexion à Jean-Paul Diamond qui aime la répéter: «Il existe deux verres en politique, un pour te remercier et l'autre pour t'enfarger.

Rendu au troisième, tu ne sais plus où t'es rendu.»

«Un alcoolique qui prend de l'alcool règle les problèmes de tout le monde. Il a une solution à tout. Tu n'as jamais vu autant de spécialistes que dans une taverne», soutient Yvon Picotte qui, depuis sa retraite du monde politique, est directeur du pavillon Nouveau Point de vue, une maison de désintoxication à Lanoraie.

.....

André Boisclair a récemment été arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies à sa sortie d'un bar de Québec.

Yvon Picotte ignore si l'ancien chef du Parti québécois a un problème d'alcool et il n'a surtout pas l'intention de le lui demander. Le seul qui peut se poser la question et y répondre, c'est André Boisclair lui-même. Sauf que... «S'il m'appelait en me disant qu'il a besoin d'aide, je partirais vers lui en courant.»

Du temps qu'il siégeait à l'Assemblée nationale, l'ex-député et ministre a ouvert sa porte à des collègues de tous partis confondus qui avaient besoin de parler à une personne de confiance pour discuter de leur consommation d'alcool en perte de contrôle. «J'veux voir Picotte!», a déjà réclamé un adversaire politique qui venait de virer une brosse.

Comme Jean-Paul Diamond l'avait fait pour lui des années plus tôt, il a pris le temps d'écouter ce confrère, sans juger. «Aider quelqu'un, c'est primordial. Tu ne résistes pas devant une personne en train de se noyer.»

Liberté conditionnelle refusée à Mario Chayer

Son appel est rejeté



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Mario Chayer, cet individu de Louiseville qui avait été condamné à une peine de 16 ans de prison pour de multiples crimes dont certains très sadiques, a échoué dans sa nouvelle tentative d'obtenir sa libération conditionnelle.

Incarcééré depuis 2006, Chayer serait normalement admissible à une libération d'office puisqu'il a purgé les deux tiers de sa peine. Or, en juillet dernier, la Commission des libérations conditionnelles du Canada avait refusé de lui accorder ce privilège. Son équipe de gestion de cas considérait en effet que le quinquagénaire représentait toujours un risque inacceptable pour la société et que par conséquent, il devait demeurer en détention jusqu'à la fin de sa



Mario Chayer

sentence en 2022.

Or, Chayer a porté sa cause en appel en septembre 2017 en invoquant des informations erronées et incomplètes dans l'étude de son dossier. La section d'appel de la Commission est finalement parvenue à la même conclusion: le risque de récurrence demeure élevé, d'autant plus qu'il nie toujours avoir une problématique sexuelle et qu'il n'existe aucun programme susceptible de protéger la société à ce moment-ci de sa sentence.

De 1979 à 2004, il a commis plusieurs crimes tous plus odieux les uns que les autres auprès de neuf

victimes. Il a entre autres planifié de torturer et assassiner son ex-conjointe en plus de brûler vivants ses beaux-parents. Il a fait vivre un enfer à des femmes, des jeunes filles et des adolescentes en les agressant sexuellement. Il a battu violemment une jeune fille pour s'exciter sexuellement. Il a obligé une mère et sa fille à le satisfaire sexuellement. Une petite fille de 10 ans s'est fait torturer l'extrémité des seins alors que Chayer prenait plaisir à les pincer fermement avec ses ongles. Dans un autre cas, il a brûlé les mamelons des seins de la victime avec l'ampoule chaude d'une lampe.

Il a battu un jeune garçon, l'a ensuite poursuivi en véhicule tout-terrain dans un champ jusqu'à épuisement pour ensuite lui rouler sur le corps. Une autre fois, Chayer a forcé un garçon à garder la main sous un robinet d'eau bouillante.

Considéré comme un véritable chef de clan, Chayer a même tenté de s'évader de prison avec l'aide de complices. En 2006, il avait en effet prétexté une malaise afin d'être conduit dans une polyclinique de Trois-Rivières. Pour faire diversion, ses deux filles avaient mis le feu au magasin Wal-Mart de Trois-Rivières Ouest, causant d'importants dommages.



Une autre affaire de mœurs a été dévoilée, mercredi, au palais de justice de Trois-Rivières.— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Un homme accusé d'inceste sur sa demi-sœur

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une autre affaire de mœurs a été dévoilée, mercredi, au palais de justice de Trois-Rivières avec le procès d'un homme accusé d'avoir abusé sexuellement de sa demi-sœur pendant huit ans.

Le suspect, dont on ne peut dévoiler l'identité pour protéger celle de la présumée victime, est présentement âgé de 38 ans. Les gestes auraient débuté en 2004 alors qu'il demeurait à Trois-Rivières. Il avait alors 24 ans. Quant à la victime alléguée, elle était âgée de 7 à 8 ans lorsque les événements auraient commencé.

Ce sont d'ailleurs 12 chefs pour des agressions sexuelles, attouchements sexuels et inceste qui ont été portés contre lui. Les événements seraient survenus entre 2004 et 2012 à Trois-Rivières, mais aussi à Shawinigan et Saint-Alphonse-de-Rodriguez.

Dans le cadre du procès qui s'est ouvert mercredi devant le juge David Bouchard, le procureur de la Couronne, Me Christian Trudel, a appelé à la barre des témoins la mère du suspect et de la présumée victime. Elle a raconté que vers l'âge de 7 ou 8 ans, sa fille lui aurait avoué que son demi-frère aurait mis sa main dans sa petite culotte et lui aurait touché la vulve. Sous le choc, la dame en aurait immédiatement parlé à son demi-frère.

«Il n'a pas nié, il n'a pas dit oui; en fait, il n'a pas eu de réaction. Je lui ai dit que c'était épouvantable. Il m'a alors rappelé qu'il venait de passer cinq ans chez les frères. Il disait avoir fait une erreur et qu'il ne le ferait jamais plus», a-t-elle relaté.

Or, l'enfant serait revenue à la charge plus tard en se plaignant

à nouveau auprès de sa mère d'attouchements sexuels. «Je lui ai alors demandé ce qu'il lui avait fait et elle m'a répondu: tout», a-t-elle indiqué à la cour.

Dès lors, elle aurait eu plusieurs discussions avec son fils sur la pédophilie et les dommages qu'elle cause chez les enfants. «Il m'a dit qu'il avait une sexualité très forte, mais aussi qu'il avait des regrets et qu'il voulait se faire castrer. Il m'a parlé de caresses, mais a nié l'avoir pénétrée», a-t-elle ajouté.

Cette affaire a évidemment causé une crise importante au sein de la famille de sorte qu'elle a coupé les liens avec son fils en 2014. «Encore aujourd'hui, je suis vraiment déchirée par cette situation», a-t-elle laissé tomber avec un grand soupir.

Lors du contre-interrogatoire mené par l'avocat de la défense, Me Jean Dury, elle a cependant précisé que le suspect était peu souvent à la maison familiale. À partir de novembre 2006, il venait avec sa conjointe ou ses enfants. Elle a aussi avoué que le prévenu et sa demi-sœur étaient très proches l'un de l'autre sans pour autant y avoir vu des gestes à connotation sexuelle. Elle le considérait au départ comme le grand frère qui protège sa petite sœur.

L'ancienne conjointe du suspect a elle aussi témoigné. Cette dernière a constaté que celui-ci avait un comportement pour le moins particulier avec sa demi-sœur pendant trois mois à l'hiver 2006-2007. Selon elle, ils se tenaient les mains croisées comme des amoureux et se touchaient les cuisses lorsqu'ils étaient assis l'un à côté de l'autre. Elle a aussi déploré le fait qu'il allait la border. Elle en a parlé à la jeune fille et à son conjoint et les gestes auraient ensuite cessé.

Le procès va se poursuivre jeudi matin.

Arrêtée pour conduite avec facultés affaiblies par la drogue

MASKINONGÉ (PVD) — Une dame d'une quarantaine d'années a été arrêtée, mercredi matin sur la route 138 à Maskinongé, pour conduite avec les facultés affaiblies par la drogue.

C'est un citoyen qui, vers 9 h

mercredi matin, a contacté les policiers concernant un véhicule qui louvoyait sur la route. Les policiers de la Sûreté du Québec ont été en mesure de repérer le véhicule et de l'intercepter. La conductrice a été conduite dans un poste

où un agent évaluateur en reconnaissance de drogues a procédé à ses tests.

La conductrice a été libérée sous sommation. Elle sera ultérieurement accusée de conduite avec les facultés affaiblies par la drogue.

DISPARITION DE LÉOPOLD BEAUDOIN

Un appel à la population

AMÉLIE HOULE
amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

DESCHAILLONS — Plus de deux semaines après la disparition de Léopold Beaudoin, de Deschaillons, la Sûreté du Québec demande l'aide du public afin de retrouver l'homme de 84 ans, disparu depuis le 12 novembre dernier.

La SQ demande notamment aux riverains du fleuve Saint-Laurent

situés à l'est de Lotbinière de porter une attention particulière aux berges. Rappelons que M. Beaudoin aurait été vu pour la dernière fois, le 12 novembre vers 9 h, à sa résidence de la 18^e Avenue, à Deschaillons. Son véhicule a été retrouvé à son chalet du chemin de la Falaise du Soleil.

L'homme mesure 1,63 m et pèse 72 kg. Il a les cheveux blancs, les yeux bruns et porte des lunettes. Ses proches auraient des raisons de craindre pour sa sécurité.



Léopold Beaudoin

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL

Loin de faire l'unanimité

Des mesures électoralistes, dénoncent les organismes communautaires

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca



François Landry, coordonnateur de la TROC Centre-du-Québec et Mauricie. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — La plus récente mise à jour économique du gouvernement libéral est loin de réjouir les organismes communautaires de la région, qui auraient préféré assister à l'annonce d'un réinvestissement collectif plutôt que des baisses d'impôt aux contribuables. Dans le contexte politique actuel, les organismes communautaires n'hésitent pas à dire que les annonces faites mardi par le ministre Carlos Leitão ne sont ni plus ni moins que des mesures électoralistes à quelques mois du déclenchement des élections au Québec.

Pour François Landry, coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires (TROC) Centre-du-Québec et Mauricie, on oublie trop rapidement à quel point les mesures d'austérité du gouvernement Couillard ont fait mal aux organismes communautaires. «On souffrait déjà d'un sous-financement chronique, mais les mesures d'austérité ont fait en sorte que la population s'est davantage tournée vers les organismes communautaires pour obtenir de l'aide et des services. En 2016, 54 % des organismes de la région disaient souffrir de problèmes financiers les empêchant de bien accomplir leur mission. Un organisme sur quatre a même déclaré, dans la dernière année, avoir dû couper dans ses ressources humaines et congédier un ou des employés pour pouvoir boucler son budget», s'indigne-t-il, clamant que les mesures annoncées par le gouvernement Couillard sont clairement électoralistes.

Dans ce contexte, François Landry est d'avis que le gouvernement aurait pu réinvestir aux bonnes places, de façon collective plutôt qu'individuelle. «Quand on investit dans les services sociaux, dans la santé et les organismes communautaires, c'est un projet collectif qu'on se donne», indique celui qui rappelle que les baisses d'impôt profiteront d'abord à ceux qui ont les moyens de payer de l'impôt.

Chez l'organisme



Sylvie Tardif, coordonnatrice de Comsep. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

d'alphabetisation et de lutte à la pauvreté Comsep, on a surtout très hâte d'entendre les détails entourant le troisième Plan de lutte contre la pauvreté que le ministre François Blais dévoilera sous peu. C'est surtout à l'intérieur de ce plan que l'on pourra voir les véritables effets du réinvestissement du gouvernement Couillard dans la lutte à la pauvreté, croit la

coordonnatrice de Comsep, Sylvie Tardif.

«On nous parle de bonification de l'aide de dernier recours, mais de combien? On nous parle d'une enveloppe de 2,5 milliards \$, mais elle sera répartie comment? Il nous en manque un grand bout pour pouvoir réellement se prononcer», indique Mme Tardif.

À l'instar de la TROC, Sylvie

Tardif croit également qu'il aurait été préférable de réinvestir dans les services, comme l'éducation, la santé, les services sociaux et les organismes communautaires, plutôt que d'offrir des baisses d'impôt. Elle redoute d'ailleurs que le 100 \$ versé aux familles pour chaque enfant d'âge scolaire ne soit qu'un cadeau électoral. «C'est bien, c'est une bonne mesure qui sera versée juste avant la rentrée scolaire, mais on espère que ça

ture dans le temps, que ce ne soit pas juste électoraliste», conçoit Sylvie Tardif, qui se demande si les promesses de la mise à jour économique pourront compenser pour les années d'austérité vécues.

De son côté, la TROC Centre-du-Québec et Mauricie se rendra vendredi après-midi à Québec afin d'aller accueillir les députés au congrès du Parti libéral du Québec.

«On veut leur rappeler que le plan de lutte à la pauvreté est prioritaire. On veut aussi rappeler à la ministre Lucie Charlebois que les 80 M\$ promis pour les organismes communautaires, en fait ce n'était réellement que 25 M\$ qui ont été versés», ajoute François Landry.

ÉVÈNEMENT
VENDREDI NOIR

JUSQU'À **DIMANCHE** SEULEMENT

Rabais de

20% à **75%** sur meubles, matelas et accessoires.

Meubles
Accessoires
Électroménagers

Accent

Vos idées prennent forme **ici** >

AMEUBLEMENTS TRIFLUVIENS

ACCENTMEUBLES.COM • 819 375.4818

2239, BOUL. DES RÉCOLLETS • TROIS-RIVIÈRES

PROMO HIVER 2017-2018
Panneaux solaires Canadian Solar

| | | |
|----------------------|------------------------|---------------------------|
| Nouveaux produits! | Panneau 330W (39"x77") | Disponible dès maintenant |
| Garantie de 25 ans | 255\$+txs* | Cadre argent |
| Certifiés CSA et cUL | Panneau 275W (39"x66") | Disponible en mi-décembre |
| | 210\$+txs* | Cadre noir |

Contactez-nous pour plus d'information!
819 373.5978
www.ids-energie.com

*Jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent changer sans préavis. RBQ: 8304-2689-07

Cordonnerie Carol Binet

DEMAIN VENDREDI NOIR!
8h00 à 18h00

Nous payons les taxes sur toutes les bottes d'hiver non soldées!

CAROL BINET Visitez notre page

819 375-7644 | 1480, rue De La Vérendrye, Trois-Rivières QC G8Z 2C9

CIRCULAIRE DOUTEUSE D'UN DÉPANNEUR DE SAINTE-FLORE

«Ça dérange et ça indispose»

Un citoyen demande l'intervention du conseil municipal

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Rarement l'acquisition d'un commerce de proximité aura autant fait jaser à Shawinigan. Lors de la séance publique du conseil municipal mardi, les élus ont été interpellés par un citoyen qui voulait savoir comment ils comptaient réagir à la distribution d'une circulaire au goût discutable des nouveaux propriétaires du dépanneur général Le Colibri, à Sainte-Flore.

Au cours des dernières semaines, Éric Ladouceur et Sylvie Boucher ont distribué un millier de dépliants dans leur quartier pour confirmer leur acquisition. Le petit dépanneur, situé presque en face de l'église, piquait du nez depuis quelques années et le couple a décidé d'acheter le commerce de Chao et Lijian Wang l'été dernier.

Or, les termes utilisés dans leur circulaire ont fait sourciller des gens.

«Enfin c'est fait! Ton dépanneur est québécois», scandé la publicité, qui annonce également un nouvel inventaire de produits et de nouvelles heures d'ouverture.

À Sainte-Flore, certaines



Sylvie Boucher, copropriétaire du dépanneur général Le Colibri, assure qu'il ne faut voir aucune connotation raciste dans la circulaire diffusée à Sainte-Flore. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

personnes ont attribué des allusions racistes au début de ce message, écrit en gros caractères. Voilà pourquoi Hervé Morel s'est déplacé à la première séance publique du nouveau conseil municipal, mardi soir, afin de savoir ce que les élus comptaient faire avec cette diffusion qui porte à interprétation dans un secteur prisé par les touristes.

«Beaucoup de personnes ont été choquées par cette publicité», note-t-il. «Je voudrais savoir si vous

allez intervenir, en tant que Ville.»

Le maire, Michel Angers, qualifie ce dossier de «délicat», étant donné qu'il implique une entreprise privée.

«Nous avons toujours fait preuve d'ouverture envers les communautés culturelles, quelles qu'elles soient», commente-t-il. «J'ai pris connaissance de cela et je trouve ça un peu malheureux. Mais c'est toujours un peu difficile pour nous d'intervenir dans un cas privé. De là à savoir si nous sommes en

accord avec cette publicité, absolument pas! Ce n'est pas notre façon de voir les choses. On souhaite que Shawinigan soit une ville inclusive, ouverte sur les communautés culturelles. Alors, ça dérange et ça indispose grandement.»

Pour M. Morel, le silence de la Ville pourrait être interprété comme un cautionnement tacite.

«Je peux dire publiquement que ce n'est pas notre rôle (d'intervenir), mais en privé, nous allons certainement aller faire un petit

tour...», prévoit M. Angers.

Nancy Déziel, conseillère du district de la Rivière, croit que les nouveaux propriétaires ont simplement manqué de vigilance.

«Quand j'ai vu ce mot, je me suis dit que ce n'était pas habile», commente-t-elle. «C'est sur la ligne. Mais j'ai rencontré ces gens et ça ne semble pas être de mauvaises personnes. C'est malhabile, tout simplement. Quand je vais les croiser, je vais leur en toucher un mot. On veut que les gens se sentent les bienvenus à Shawinigan.»

PAS RACISTE

Au fameux dépanneur mercredi matin, Mme Boucher s'étonnait que le libellé de sa circulaire se soit rendu jusqu'à la séance publique du conseil municipal. Elle fait remarquer qu'elle a travaillé pendant six ans pour M. Wang, un Chinois. Ce dernier, qui serait déménagé à Montréal, aurait même approuvé le message.

«Il n'y a rien de raciste là-dedans», opine-t-elle. «Je dis que je suis Québécoise. On ne peut plus dire ça?»

Le couple a acquis le dépanneur après de longues négociations entreprises au printemps, d'où, selon elle, la décision de commencer sa publicité par «Enfin c'est fait!». Sans vouloir dévoiler l'investissement, la femme d'affaires précise avoir changé tous les murs du dépanneur et refait l'inventaire du commerce, dont la situation se détériorait depuis trois ans, selon elle. «Nous avons remonté ça pour le monde de Sainte-Flore», fait-elle remarquer. «Les gens ne voulaient pas que ça ferme.»

Questionnée à savoir si elle adopterait la même formulation si c'était à refaire, Mme Boucher souffle le chaud et le froid.

«Je comprends l'interprétation que certaines personnes peuvent faire, mais il faut bien lire», suggère-t-elle. «Si j'avais quelque chose contre les Chinois, je n'aurais pas travaillé pour lui pendant six ans! Faut pas tout prendre tout croche. Personnellement, il y a une seule femme qui m'a dit que ça n'avait pas d'allure, sur 1000 dépliants déposés aux portes.»

«Je ne changerais pas grand-chose si c'était à refaire», ajoute Mme Boucher. «Nous n'avons pas fait ça pour mal faire ou pour choquer qui que ce soit. Si, au Québec, on n'a pas le droit de dire qu'on est Québécois, on a un problème! Je m'excuse si ça a choqué du monde, mais la plupart des gens l'ont bien pris. De toute façon, ce qui est fait est fait.»

Conférence sur la dégénérescence maculaire

Plus de 300 000 personnes en sont atteintes au Québec

Invité : André Lavoie, dir. général AQDM

Quand: Samedi 25 novembre, 13 h 30

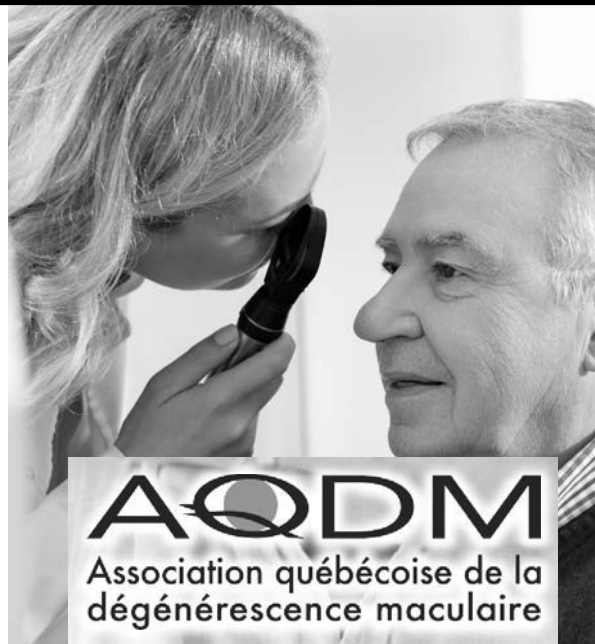
Entrée gratuite

Musée québécois de culture populaire

200, rue Laviolette

Trois-Rivières

Salle des expositions 04



AQDM
Association québécoise de la
dégénérescence maculaire

1-866-867-9389 • www.aqdm.org

L'hiver va être long!

Déjà des observations sur le déneigement à Shawinigan

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Avec les lacunes observées au sujet du déneigement dans plusieurs secteurs de Shawinigan l'hiver dernier, il faut s'attendre à ce que les citoyens aient la mèche courte au cours des prochains mois. En séance publique

mardi soir, deux observations ont été partagées aux élus après les précipitations de dimanche, qui ont laissé entre cinq et dix centimètres au sol.

Normand Leclair a comparé les trottoirs du boulevard Shawinigan-Sud à Beyrouth après les opérations de déneigement. Il faut dire que le gel qui a suivi a rendu la surface très raboteuse. Le directeur général, Gaétan Béchar, a assuré que des vérifications seraient faites.

De son côté, Robert Beaudoin a fait remarquer que sur River Road, dans le secteur Grand-Mère, aucun déneigement n'avait été effectué dimanche sur une importante

portion. Pourtant, tout près de là, le chemin qui mène au club de golf aurait été déblayé.

En septembre, le maire de Shawinigan, Michel Angers, avait annoncé une série de mesures pour améliorer le déneigement. La plus significative portait sur l'intervention des équipes dans les secteurs résidentiels. Elles doivent dorénavant se déployer à cinq centimètres d'accumulation, plutôt qu'à huit comme par le passé.

Voilà pourquoi les chasse-neige sont apparus dimanche. Dans le même contexte l'an dernier, M. Béchar convient que les interventions auraient été beaucoup plus limitées.



Des lacunes avaient été observées l'année dernière au sujet du déneigement dans plusieurs secteurs de Shawinigan. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Portes ouvertes au Carrefour Formation Mauricie

SHAWINIGAN (AH) — Le Carrefour Formation Mauricie tiendra sa traditionnelle journée portes ouvertes, jeudi le 23 novembre, de 9 h à 20 h, à Shawinigan. Cette journée permettra aux futurs étudiants de visiter les installations, d'observer les élèves en formation professionnelle, en plus de pouvoir visiter certains départements, dont les programmes de dessin de bâtiment, comptabilité, secrétariat et mécanique de véhicules légers.

Des kiosques d'information seront sur place afin d'informer les futurs étudiants sur les différents services offerts au Carrefour Formation Mauricie.



Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible

JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste

1410, 3^e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières

 Rampe d'accès aux handicapés



Le plaisir de conduire.[™]



N'ATTENDEZ PAS LE VENDREDI FOU!

Dès maintenant et jusqu'au 30 novembre 2017.

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Taux de location à partir de*</p> <h1 style="font-size: 2em;">0,9%</h1> | <p>Inclus jusqu'à**</p> <h1 style="font-size: 2em;">4 500\$</h1> <p>en crédits sur modèles sélectionnés</p> | <p>OFFRES SPÉCIALES sur</p> <p>Véhicules neufs Véhicules démonstrateurs Véhicules d'occasion</p> | |
|  <p>BMW 330i xDrive 2017** Démonstrateur, 11 000 km, 248 ch, toit ouvrant, navigation, cuir Dakota beige, caméra de recul, stock D330-3 Rég.: 55 187\$ Rabais 6750\$ Spécial 48 437\$</p> |  <p>BMW X3 xDrive 2017** Démonstrateur, 12000 km, caméra de recul, toit ouvrant panoramique, navigation, de stock X3-374 Rég.: 55 887\$ Rabais 6000\$ Spécial 49 887\$</p> |  <p>BMW 128i 2013** Véhicule d'occasion Garantie 5 ans / 160 000km, automatique, toit ouvrant, 66 110 km, stock X1-248A Seulement 19 600\$</p> |  <p>BMW X1 xDrive 2015** Véhicule d'occasion Toit ouvrant panoramique, volant chauffant, 41 000 km, stock X1-255A Seulement 27 900\$</p> |

TROIS-RIVIÈRES BMW | La passion nous conduit | 445, rue Vachon | Trois-Rivières | 819 376.6668 | www.trbmw.com

* Taux offerts à partir de 0,9 % par les Services financiers BMW Canada sur approbation du crédit seulement et pour la location d'un nouveau véhicule BMW de Série 3 2017 ou 2018 en version berline/BMW de Série 4 2018/BMW X3 2017 sélectionné en stock. ** Jusqu'à 4 500 \$ de crédit accordé pour la location ou le financement de l'achat d'un nouveau véhicule BMW de Série 3 2017 ou 2018 en version berline/BMW de Série 4 2018/BMW X3 2017 sélectionné en stock par l'entremise de Services financiers BMW Canada. Offre en vigueur jusqu'au 30 novembre 2017 pour les véhicules livrés d'ici le 30 novembre 2017 et fonction de la disponibilité. Offre susceptible d'être annulée ou modifiée sans préavis. Des conditions s'appliquent. Détails auprès de votre concessionnaire BMW local ou à bmw.ca. **Les photos peuvent différer du modèle en vente.

Vendredi NOIR



ÉTIQUETTES NOIRES

Cherchez les étiquettes noires dans nos boutiques
et faites des économies surprenantes

DU 22 AU 26 NOVEMBRE

TOUT
LE MONDE
PRÉFÈRE*

boutique
auLit

- Nicolet 2870, boul. Louis-Fréchette 819 293-4671
- Trois-Rivières 2385, boul. des Récollets 819 379-3636
- Shawinigan 1565, rue Trudel 819 537-3636

* DÉTAILS
EN MAGASIN

Entente de principe avec les policiers de la SPTR

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une entente de principe est survenue entre la Ville de Trois-Rivières et l'Association des policiers-pompiers pour le règlement de la convention collective des policiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Le contrat de travail était échu depuis le 31 décembre 2016. Toutefois, aucun moyen de pression n'avait été enclenché durant ces négociations, qui se sont déroulées rondement. Il faut dire qu'au préalable, les questions du régime de retraite et des horaires de travail des policiers avaient été réglées lors

de précédentes négociations, ce qui a allégé les rencontres pour le renouvellement de la convention collective, explique le président du syndicat Louis Lesage.

L'exécutif de l'association doit désormais rencontrer ses membres afin de leur soumettre l'entente, ce qui pourrait aller après la période

des Fêtes. Une recommandation sera faite en faveur de son adoption. Le conseil municipal devra par la suite entériner l'entente pour la rendre valide.

La Ville n'a pas souhaité émettre de commentaires tant que l'entente n'aura pas été acceptée de part et d'autre.



Louis Lesage, président de l'Association des policiers-pompiers.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Avis d'ébullition dans le secteur Sainte-Marthe-du-Cap

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un avis d'ébullition préventif est en vigueur dans le secteur Sainte-Marthe-du-Cap, à Trois-Rivières. L'émission de cet avis a été rendue nécessaire à la suite d'un bris de conduite.

Les résidents et commerçants concernés par cet avis se trouvent dans le périmètre délimité par les rues des Bouleaux-Blancs, des Muriers, des Cerisiers, des Merisiers et la rue du Parc-Frigon. Le service de téléphonie ciblée a été mis en route pour prévenir les résidences et commerces touchés par cet avis.

«Il est important de noter qu'aucun signe apparent jusqu'à maintenant n'indique la présence de bactérie ou de tout autre matière.

Plusieurs autres tests sur l'eau potable seront effectués au cours des prochaines heures afin de savoir si l'eau potable répond toujours aux normes provinciales», précise la Ville.

On recommande donc aux citoyens touchés de faire bouillir l'eau à gros bouillons pendant une minute ou encore utiliser de l'eau embouteillée pour boire et préparer des breuvages, préparer les aliments des bébés, laver et préparer les aliments crus, apprêter des aliments qui ne demandent pas de cuisson prolongée, faire des glaçons, se brosser les dents, se rincer la bouche et abreuver les animaux de compagnie.

L'avis est en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

CIRQUE DU SOLEIL®

série hommage



DÈS LE 18 JUILLET 2018

Exclusivité Amphithéâtre Cogeco, Trois-Rivières

BILLETTS À PARTIR DE 49\$

*Taxes en sus

Billetterie :

amphitheatrekogeco.com
Salle J.-Antonio-Thompson

819 380-9797
1 866 416-9797

Partenaires de l'Amphithéâtre Cogeco

MARMEN

salon
de JEUX
TROIS-RIVIÈRES

LOU-TEC
TROIS-RIVIÈRES

Desjardins

L'ADRESSE
SUR LE PLEUVRE

gdg
Environnement

Une publicité «inappropriée», selon le Collège des médecins

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

Le Collège des médecins du Québec (CMQ) juge «inappropriée» la publicité du ministère de la Santé qui invite les omnipraticiens à «accélérer le rythme» et à voir plus de 20 patients par jour.

Dans cette publicité diffusée dans la revue *Santé inc.*, et dont *Le Soleil* a fait état mercredi, le ministère demande aux médecins de famille de réorganiser leur pratique afin que leur «patientèle» reflète la composition des groupes d'âge de la population québécoise. Il précise à cet effet que 70 % des patients en attente dans le Guichet d'accès à un médecin de famille sont non vulnérables, contre 30 % «potentiellement

vulnérables».

Une «patientèle idéale», selon le ministère, serait donc composée surtout de patients pas trop âgés et en santé. Aussi le ministère incite-t-il les médecins à voir plus de 20 patients par jour pour une pratique de 36 heures par semaine, une pratique qu'il considère «confortable pour un médecin».

Intitulée «Un dernier sprint... pour équilibrer votre pratique!», la publicité, qui montre un coureur en position de départ et un chronomètre, a fait bondir des médecins, dont le Dr Vincent Demers, qui pratique au GMF de Neufchâtel et qui a choisi de suivre en majorité des patients vulnérables. Selon lui, le ministère demande clairement aux médecins de traiter leurs patients «comme du bétail».

**UN DERNIER SPRINT...
POUR ÉQUILIBRER
VOTRE PRATIQUE!**

Près d'un demi-million de personnes souhaitent avoir accès à un médecin de famille.
Prenez-les en charge, elles vous attendent!

Dans le guichet d'accès à un médecin de famille, 70% des patients en attente sont considérés non vulnérables, tandis que 30% des patients sont considérés potentiellement vulnérables.

Avoir un profil de pratique équilibrée, c'est simple!
 > en diversifiant votre patientèle.
 > en équilibrant votre pratique.
 > en équilibrant votre charge de travail.

ACCÉLÉREZ LE RYTHME
Réorganisez votre pratique afin que votre patientèle reflète la composition des groupes d'âges de la population québécoise.

COMPOSITION IDEALE D'UNE PATIENTELE BASEE SUR UNE PRATIQUE DE 1000 PERSONNES INSCRITES

| INFORMATION DE PRATIQUE | |
|---|----------------------|
| Pour une pratique de 36 h/semaine Pratique confortable pour un médecin | |
| PATIENTS NON VULNERABLES | PATIENTS VULNERABLES |
| 70% | 30% |
| 42 semaines / année | 218 jours / année |
| Visites du patient / année* | 2,8 |
| Consultations / jour | 20 par jour |
| Diversité de pratique | |
| 500 patients* | 1,57 h/s |
| 1000 patients* | 3,14 h/s |
| 1500 patients* | 4,71 h/s |

* Moyenne calculée avec pondération de la clientèle
** Logiciel, CRM, électronique, etc.

Intitulée «Un dernier sprint... pour équilibrer votre pratique!», la publicité, qui montre un coureur en position de départ et un chronomètre, a fait bondir des médecins. Selon le Dr Vincent Demers, le ministère demande clairement aux médecins de traiter leurs patients «comme du bétail». — PUBLICITÉ DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

RAISON D'ÊTRE CHOQUÉS

En entrevue au *Soleil*, mercredi, le président du CMQ, le Dr Charles Bernard, a affirmé que les médecins avaient «raison d'être choqués». Selon lui, il est «un peu disgracieux de demander au médecin de voir un certain

nombre de patients dans une journée».

«Ça va à l'encontre de nos croyances au Collège. On est là pour s'assurer que les patients aient des soins de qualité. [...] On insiste aussi sur le professionnalisme des médecins en essayant de leur inculquer le

respect des patients. À l'hôpital ou en clinique externe, le contexte fait en sorte qu'ils peuvent être un peu plus expéditifs, mais dans un contexte de cabinet, les médecins doivent prendre le temps de parler et d'écouter leurs patients», a fait valoir le Dr Bernard.

LA MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE

LOCATION
À partir de
99\$*
/ sem.

Sécurisez votre prix maintenant en utilisant le code promotionnel
DISNOIR17

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
1 (844) 562-2886 | discountquebec.com

VENDREDI FOU & CYBERLUNDI

Discount®
Location d'autos et camions

*Offre applicable sur la location d'une voiture, entre le 24 novembre 2017 et le 15 février 2018, de catégorie économique ou compacte. Exclu les locations comprises entre le 15 décembre 2017 et le 1er janvier 2018, les frais d'immatriculation et de récupération de gestion des pneus, l'aller-simple et les taxes applicables. La durée de la location doit être égale ou supérieure à 7 jours, ne dépassant pas 14 jours. Les tarifs peuvent varier selon la succursale. Des restrictions peuvent s'appliquer.

NOS MÉDECINS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

IL M'A SOIGNÉE RAPIDEMENT

► **Les médecins résidents** sont détenteurs d'un doctorat en médecine. Ils exercent en médecine familiale et dans plus de 60 spécialités médicales, chirurgicales et de laboratoire dans une centaine d'établissements de santé au Québec.

Ils sont 3 600 et ils contribuent à réduire les listes d'attente dans plusieurs de ces spécialités.



FÉDÉRATION DES
MÉDECINS RÉSIDENTS
DU QUÉBEC

fmrq.qc.ca

Un cycliste happé par une voiture est dans un état critique

La Presse canadienne

DRUMMONDVILLE, — Un cycliste de 21 ans happé par une voiture à Drummondville mercredi se trouve dans un état critique.

L'accident s'est produit vers 18 h au croisement du boulevard Lemire et de la piste cyclable, selon la Sûreté du Québec (SQ).

La collision se serait produite presque au centre de cette intersection qui dispose de feux de circulation.

Le cycliste ne portait pas de

casque et sa bicyclette n'avait pas de phare, a précisé la SQ en entrevue avec La Presse canadienne.

Le jeune homme a été transporté dans un hôpital de Trois-Rivières.

Les policiers souhaitent le questionner lorsque son état le permettra.

Des témoins seront également rencontrés par les policiers.

Un reconstitutionniste a été appelé sur les lieux.

Il est encore trop tôt pour conclure sur l'ensemble des circonstances, a insisté le porte-parole de la SQ, Claude Denis.

Québec dit non à la stratégie nationale sur le logement

La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral prévoit investir des milliards de dollars au cours des dix prochaines années avec l'aide des provinces pour aider les Canadiens à se loger, mais le Québec ne souscrira pas à cette nouvelle stratégie nationale.

«On ne se laissera pas imposer de conditions par le gouvernement fédéral», a lancé la ministre responsable de l'Habitation, Lise Thériault.

«Les priorités appartiennent au Québec, a-t-elle continué. On est capable de définir où on met nos priorités et présentement la priorité va à la rénovation du parc immobilier vieillissant.»

Le premier ministre Justin Trudeau et le ministre Jean-Yves Duclos ont dévoilé mercredi, simultanément à Toronto et à Vancouver, les détails de la nouvelle stratégie nationale sur le logement, qui était tant attendue. Ce sont les deux villes canadiennes où se loger coûte le plus cher.

Les libéraux cherchent ainsi à apaiser les préoccupations de Canadiens sur les prix en hausse dans le marché de l'immobilier.

«Pour beaucoup de gens, avoir accès à un logement sûr et stable était et est encore une source importante de stress et d'anxiété», a affirmé Justin Trudeau à l'occasion de la Journée nationale du logement.

La stratégie de 40 milliards \$ en dix ans comprend les sommes du gouvernement fédéral, mais aussi le financement anticipé que les provinces et les territoires pourraient y accorder.



Justin Trudeau a dévoilé mercredi à Toronto les détails de la nouvelle stratégie nationale sur le logement.

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Les provinces devront investir des sommes équivalentes à celles qu'elles recevront si elles veulent obtenir leur part du gâteau.

Même s'il se réjouit de voir Ottawa réinvestir dans le logement abordable, le gouvernement du Québec avait déjà fait parvenir une lettre au ministre Jean-Yves Duclos au mois d'octobre pour réclamer le respect de son champ de compétence.

«Le gouvernement du Québec fait très bien en matière d'habitation communautaire, a rappelé Mme Thériault. La Société d'habitation du Québec, ça fait 50 ans qu'elle est sur le territoire.»

La ministre Thériault souhaite la négociation d'une entente bilatérale qui permettrait au Québec d'utiliser le financement fédéral pour la rénovation.

DE L'ARGENT, MAIS PAS TOUT DE SUITE

La stratégie fédérale prévoit une nouvelle allocation d'aide

au logement à laquelle environ 300 000 familles dans le besoin auraient droit. Chaque ménage pourrait ainsi recevoir 2500 \$ en moyenne à compter de 2020, donc après la prochaine élection fédérale.

Cette mesure coûterait en tout 4 milliards \$ en incluant la participation des provinces et des territoires.

La somme la plus importante, 15,9 milliards \$, sera consacrée à un nouveau fonds pour réparer 240 000 logements communautaires et en construire 60 000 nouveaux.

Des données récentes du recensement indiquent que 1,7 million de ménages avaient des «besoins impérieux en matière de logement» en 2016, signifiant que ceux-ci ont dépensé plus du tiers de leurs revenus avant impôt pour un logement qui serait en deçà des normes ou ne répondrait pas à leurs besoins.

En Mauricie, ce sont 3515 ménages locataires qui consacrent plus de la moitié de leur revenu en loyer et 755 ménages qui consacrent la totalité de leur revenu en loyer.

La moyenne pour les taux de besoins impérieux en matière de logement se situait à 12,7 pour cent à l'échelle du pays en 2016, et à 15,3 pour cent en Ontario. Au Québec, la moyenne est à neuf pour cent.

«Les listes d'attentes sont très longues», a signalé la porte-parole néo-démocrate en matière de logement, Marjolaine Boutin-Sweet.

Avec la collaboration d'Amélie Houle

INSTITUT FRANCE CHARBONNEAU

MAQUILLAGE PERMANENT

Quels sont les avantages du maquillage permanent des yeux?

Un tracé au crayon cosmétique peut être exécuté selon votre morphologie, car il est possible de retravailler la forme de l'oeil afin de rajeunir le regard. Notre technologie de pigmentation entre les cils permet un maquillage plus naturel et donne l'effet des cils plus fournis à la base.



France Charbonneau

Sur rendez-vous seulement
750, rue Sabourin, Trois-Rivières, 819 378-2624 
www.institutfrancecharbonneau

LUNDI

Outaouais, Ottawa et Abitibi

MARDI

Montérégie et Montréal

MERCREDI

Mauricie, Lanaudière et Rive-Nord de Montréal

JEUDI

Estrie et Centre-du-Québec

VENDREDI

Saguenay — Lac-Saint-Jean

SAMEDI

Québec, Chaudières-Appalaches et l'Est-du-Québec



À LIRE AUJOURD'HUI

Le top 10 des joueurs de la LNH dans chacune de vos régions.

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
le Progrès

laVoixdel'Est

GRUPE
CAPITALES
MEDIAS



LES RECRUES

DODGE



RAM

Le consommateur avisé lit. Les petits caractères : Σ Le rabais sur le PDSF allant jusqu'à 25 % (qui correspond à un rabais total allant jusqu'à 17 600 \$) et le rabais sur le PDSF allant jusqu'à 30 % (qui correspond à un rabais total allant jusqu'à 14 900 \$) sont applicables sur 25 % des plus vieux modèles Ram 1500 2017/Dodge Grand Caravan 2017 sélectionnés toujours en stock chez les concessionnaires participants, achetés du 1^{er} au 17 novembre 2017. Les rabais sont calculés sur la base du PDSF plus les options, les frais de transport, de climatiseur et les frais sur les pneus, et seront déduits du prix négocié avant l'application des taxes. Les rabais ne peuvent en aucun cas être combinés avec une offre à taux subventionné (incluant les taux non préférentiels), un boni au comptant ou une remise au comptant. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants du 1^{er} au 17 novembre 2017. Ces offres peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ^{MC} Le Logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep • RAM**

**OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE
JUSQU'AU 17 NOVEMBRE SEULEMENT**



RAM 1500 2017
JUSQU'À
25% DE RABAIS
SUR LE
PDSF Σ
DES MODÈLES SÉLECTIONNÉS TOUJOURS EN STOCK
CE QUI REPRÉSENTE DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À
17 600 \$

WWW.LIQUIDATIONTOTALERAM.COM

L'ÉVÈNEMENT LIQUIDATION TOTALE

DODGE GRAND CARAVAN 2017
JUSQU'À
30% DE RABAIS
SUR LE
PDSF Σ
DES MODÈLES SÉLECTIONNÉS TOUJOURS EN STOCK
CE QUI REPRÉSENTE DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À
14 900 \$



WWW.LIQUIDATIONTOTALECARAVAN.COM

La réforme des normes du travail retardée

L'instauration d'un permis obligatoire pour les agences de placement expliquerait le report du projet de loi

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Le projet de réforme de la loi sur les normes du travail, celui devant offrir plus de congés aux Québécois assujettis à ce régime, ne sera pas présenté à l'Assemblée nationale en décembre, comme prévu. Il ne le sera vraisemblablement pas avant février ou mars, selon ce qu'a appris *Le Soleil*.

Ce projet de loi visera également les agences de placement temporaire de la main-d'œuvre. Or, la

ministre du Travail, Dominique Vien, a décidé de les contraindre à obtenir un permis pour opérer, selon nos informations — une obligation susceptible de soulever un tollé au sein des associations patronales.

C'est en raison de ce qui doit encore être mis en place en amont pour obliger ces agences à se munir d'un permis que le gouvernement a pris la décision de reporter au début de l'année prochaine la présentation de son projet de loi.

Le permis serait octroyé par la Commission des normes, de

l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Plus de 1000 agences de placement seraient concernées par ce changement.

La ministre du Travail appuierait sa volonté d'imposer un tel permis sur une recommandation qu'elle a reçue du Comité consultatif sur les normes du travail, qui avait été mandaté pour examiner la situation. Ce document n'est pas public.

Le gouvernement ontarien n'exige pas un tel permis, mais les agences de placement en Ontario ne peuvent réclamer de frais aux travailleurs qu'elles recrutent. Elles doivent leur remettre des documents spécifiques, portant notamment sur leurs droits. Des mesures qui pourraient inspirer la ministre Vien, qui ne travaillerait pas que sur l'obligation du permis à proprement parler.

NÉCESSITÉ D'AGIR

Le Québec est la seule province au Canada à ne pas encore encadrer ce secteur d'activité, dans lequel des milliers de citoyens sont tous les jours laissés à eux-mêmes.

Ces agences embauchent des travailleurs pour le compte d'autres employeurs. Certaines sont soupçonnées d'exploiter les intérimaires qu'elles recrutent — souvent des immigrants ou des sans-papiers.

Elles évoluent dans toutes sortes de domaines, allant du secteur infirmier jusqu'au monde agricole, en passant par le secrétariat ou l'entretien ménager.

C'est entre autres en raison de la difficulté à séparer celles qui se comportent comme de bons citoyens corporatifs des autres, qui sont très nombreuses, que le gouvernement de Pauline Marois n'était pas allé de l'avant avec un projet de loi *ad hoc*, qui devait les contraindre à obtenir un permis d'opération, à mettre en place un principe de «coresponsabilité» entre elles et leurs entreprises

clientes, ainsi qu'à établir un formulaire de renseignements consignnant les conditions offertes aux travailleurs. Le projet qu'avait promis le gouvernement Marois a été abandonné.

Les agences de placement ne constitueront qu'un volet du projet de loi de la ministre Dominique Vien. Elle bonifiera le régime de vacances des Québécois assujettis à la loi sur les normes du travail. Actuellement, celle-ci prévoit deux semaines de vacances payées après une année chez le même employeur et trois semaines de vacances continues par année après cinq ans de service.

Le projet de loi prévoira également des mesures pour les aidants naturels et obligera les entreprises à se doter d'une politique pour contrer le harcèlement sexuel au travail.

Le fait d'obliger toutes les agences de placement de la main-d'œuvre à obtenir un permis les placera, à terme, en permanence sous la loupe de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

L'indépendant Sklavounos veut réintégrer le PLQ

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Le retour de Guy Ouellette au caucus libéral cette semaine a permis au député indépendant Gerry Sklavounos d'espérer lui aussi que le parti lui rouvre les bras.

En entrevue téléphonique mercredi, le député de Laurier-Dorion a confié qu'il était tout à fait prêt à rencontrer le premier ministre Philippe Couillard pour discuter de la question.

Libéral dans l'âme — «Les gens ne changent pas du jour au lendemain» — il dit s'être toujours comporté de façon «noble» depuis qu'il a été exclu du caucus libéral en octobre 2016, étant visé par des allégations d'agression sexuelle sur une étudiante de l'Université Laval, Alice Paquet.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) l'a blanchi en février en concluant «qu'aucun acte criminel n'a été commis» à l'endroit de celle qui le dénonçait. Mais son exclusion a été maintenue par les libéraux.

«Depuis ce temps-là, je fais mon travail, je représente les citoyens, je me comporte de la manière la plus noble que je peux à l'Assemblée et partout ailleurs, je sens l'appui de la population», a-t-il soutenu.

Plus tôt en journée, M. Couillard a fait savoir sur les ondes du FM93 qu'il aurait des discussions «au cours des prochaines semaines» avec M. Sklavounos. «Je ne peux pas tout dire là, dans le cas de M. Sklavounos, il y a d'autres éléments qu'on doit discuter avec lui», a-t-il commenté.

DEMI-VICTOIRE POUR GUY OUELLETTE

Au plus fort de la tempête, M. Sklavounos avait également été montré du doigt pour son



Gerry Sklavounos, blanchi après des allégations d'agression sexuelle, devrait discuter bientôt avec le premier ministre Couillard. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

comportement inadéquat à l'égard de membres du personnel politique et de pages à l'Assemblée nationale.

Fraîchement réintégré dans le caucus libéral, le député Guy Ouellette s'est quant à lui vu retirer définitivement, mercredi, la présidence de la Commission des institutions. Il avait demandé de reprendre son rôle de président dans une lettre au premier ministre Philippe Couillard.

Or, M. Ouellette a plutôt été nommé membre de deux autres commissions : celle de la culture et de l'éducation, ainsi que celle de l'aménagement du territoire. Sa rétrogradation représente pour lui une perte salariale d'environ 25 000 \$.

Guy Ouellette a été arrêté par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) le 25 octobre dernier relativement aux fuites dans l'enquête Mâchurer qui s'attarde au financement du PLQ à l'époque où il était dirigé par Jean Charest. Aucune accusation n'a, à ce jour, été portée contre lui.

Québec contre les petits couteaux dans les avions

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

L'Assemblée nationale exige que Transports Canada revienne sur sa décision d'autoriser les couteaux de 6 cm et moins dans les avions.

Une motion en ce sens a été proposée mercredi par la Coalition avenir Québec. Pour le chef François Legault, une telle baisse de la garde en matière de sécurité dans les avions est «inacceptable». La CAQ croit que cette nouvelle directive fédérale vise à accommoder les Sikhs qui souhaitent porter le kirpan, une arme symbolique. «On ne peut pas permettre à des gens d'avoir un couteau pour des raisons religieuses dans un avion», croit M. Legault.

Le Parti libéral et le Parti québécois ont appuyé la motion de la CAQ, mais strictement pour des raisons de sécurité publique, disent-ils. «Les couteaux, c'est pas tout à fait anodin», a commenté Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique. Selon lui, les Québécois «ont des préoccupations qui sont légitimes» par rapport à leur sécurité et le gouvernement fédéral doit justifier pourquoi il permettrait le port de petits couteaux en avion à partir du 27 novembre. Sinon, il doit faire marche arrière.

Pour M. Coiteux toutefois, cette question n'a rien à voir avec les religions. «On n'en fait pas du tout, mais vraiment pas du tout une question d'identité religieuse.»

Même son de cloche du côté du Parti québécois. «Ce n'est pas un enjeu qui s'adresse à la communauté Sikh», juge le député Pascal Bérubé. Selon lui, il est tout à fait «logique» d'interdire toute arme blanche à bord des avions, peu importe les raisons invoquées. «Il faut l'équité pour tout le monde.»

QS S'ABSTIENT

Les trois députés de Québec solidaire se sont abstenus de voter sur le sujet. «La sécurité dans les avions, qui peut être contre ça? Mais il y a quelque chose de lâche avec cette motion de la CAQ à vouloir casser du sucre sur le dos des Sikhs sans oser l'avouer franchement», a par la suite commenté le député Amir Khadir sur Twitter.

Le Bloc québécois avait dénoncé cette nouvelle directive à Ottawa en début de semaine, accusant le gouvernement de vouloir favoriser une petite communauté.

Pour le ministre fédéral des Transports Marc Garneau, il s'agit plutôt d'un accommodement pour tous les passagers et une façon de se conformer aux normes internationales. Plusieurs pays européens permettent de transporter des lames de moins de 6 cm. De tels petits couteaux restent toutefois interdits par les États-Unis.

La World Sikh Organization a salué cette modification proposée par Transports Canada ces derniers jours. Elle militait pour que les petits kirpans soient autorisés à bord des vols en provenance du Canada.

Métiers forestiers

OPÉRATRICE DE MACHINERIE LOURDE EN VOIRIE FORESTIÈRE



Marion Rochette,

Formatrice à l'École forestière de La Tuque

L'École forestière de La Tuque est un centre de formation professionnelle, spécialisé dans les métiers forestiers, situé en pleine forêt mixte. Elle offre aussi la formation générale aux adultes, une forêt d'enseignement et de recherche de 17 km² et des formations délocalisées en province.

Marion Rochette est opératrice en machinerie lourde depuis 3 ans. Cette année, elle s'est jointe à l'équipe de formateurs de l'École forestière de La Tuque.

Exemples de formations



DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière à École forestière de La Tuque (Mauricie)

DEP en conduite de machinerie lourde en voirie forestière au CFP Dolbeau-Mistassini (Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Aptitudes et intérêts



Excellente coordination sensori-motrice

Habilités en mécanique

Aimer la machinerie lourde

Être autonome

Conditions



Semaine de travail moyenne de 45 heures

Saisonnier, 6 à 11 mois par année

Travail assis durant de longues périodes

Salaire variant de 19\$ à 26\$ l'heure

Exemples d'employeurs



Le Groupe Rémabec et ses filiales

Foresterie CHB

Coopérative forestière du Haut St-Maurice

Gestion N.A. Carrier

À quoi ressemble une journée de travail typique?

Tout d'abord, il faut se rendre sur le site qui peut être plus ou moins éloigné, selon le mandat. Un système de cadenassage doit être appliqué sur la machine, cela consiste à bloquer l'énergie de la machine afin d'assurer sa sécurité durant la vérification avant départ (VAD). Nous devons, entre autres, vérifier les niveaux d'huile et regarder s'il y a des fissures ou des écoulements sur la machine. Il est important de faire cela, car démarrer une machine comportant un bris pourrait empirer la situation et/ou contaminer le sol. Ensuite, on opère, cela peut être une pelle hydraulique, un buteur (bulldozer) ou une niveleuse. Notre définition de tâches est de construire, et d'entretenir les chemins forestiers. À la fin de la journée, on cadenasse, on entretient notre machine, on met de l'essence et l'on décadénasse.

Généralement, les travaux en voirie forestière s'échelonnent sur six mois, cependant, dans de rares cas, certains projets nécessitent d'être effectués en hiver. Pour ce faire, nos journées de travail peuvent aller jusqu'à 16 heures. Étant donné que la saison est courte, les contremaîtres nous font faire le plus d'heures possible. Nos machines sont munies d'un système d'éclairage, nous pouvons opérer jusqu'à tard le soir.

Qu'est-ce qui t'as amené à faire ce métier?

J'ai toujours eu de l'intérêt pour la machinerie lourde, quand j'embarque là-dedans, j'ai le sourire aux lèvres. Même que quand j'étais toute petite, je n'avais aucun attrait pour les poupées, c'était les camions «Tonka» dans le carré de sable qui m'intéressaient. Je fais le plus beau métier du monde! C'est gratifiant d'accomplir un projet concret de «A à Z». Tu débutes avec une forêt dense et tu termines avec un réseau de chemins forestiers.

Quels sont les défis reliés à cet emploi?

Le premier défi auquel j'ai dû faire face, c'est d'être une femme qui exerce un métier traditionnellement masculin. Il faut savoir faire sa place et ce n'est pas toujours facile. Nous devons nous créer une petite carapace et ne pas nous laisser marcher sur les pieds.

De plus, ce genre de travail demande beaucoup de concentration. Les journées peuvent être longues et il faut toujours être alerte. C'est une lourde responsabilité de manœuvrer des machines aussi puissantes.

Le travail saisonnier est aussi un défi. Afin de m'assurer d'avoir un revenu tout au long de l'année, j'opère aussi de la machinerie lourde pour une entreprise de déneigement.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS INITIATIVES

www.afvsm.qc.ca



Association forestière
VALLÉE ST-MAURICE

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Souhaitons que ça dure

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Si les quelque soixante-dix assemblées publiques du conseil municipal de Trois-Rivières se déroulent dans une ambiance semblable à celle qui régnait à l'hôtel de ville lundi dernier, alors on pourra dire que la dynamique est bel et bien en train de changer au conseil. Tout repose sur l'ouverture dont fera preuve le maire Yves Lévesque, lui qui en aura vu de toutes les couleurs au cours des dernières années.

Pour amorcer ce nouveau mandat, le maire s'est montré bon joueur, notamment après la réunion informelle que les conseillers et conseillères ont organisée pour mesurer les intérêts de chacun en prévision de la formation des comités, des groupes de travail et de la désignation de représentants de la Ville auprès de différents organismes.

Le maire a plutôt bien réagi à cette initiative. Cela peut sembler banal, mais il démontre ainsi qu'il est sensible à la nouveauté, qu'il est disposé à écouter son conseil municipal. Cette impression, on ne l'a pas eue souvent au cours des dernières années.

Il faut dire que le maire n'aura sans doute pas le choix d'être à l'écoute de ceux qui l'entourent à la table du conseil. Plus que jamais auparavant, les conseillers ont insisté sur leur indépendance et sur le fait qu'ils ne souhaitent pas s'aligner systématiquement d'un côté ou de l'autre. Il faudra certainement les surveiller eux aussi quant à ces déclarations.

Chose certaine, le mandat 2017-2021 semble commencer du bon pied. Les mandats confiés aux quatorze conseillers sont considérables, eux qui doivent déjà représenter un plus grand nombre de citoyens à la suite du redécoupage de la carte électorale.

Il faudra, éventuellement, se questionner sur cette charge de travail qui incombe aux conseillers. Certains cumulent cinq, six ou sept comités qui siègent à intervalles variables. Ajoutons à cela les représentations publiques lors d'événements de toutes sortes, plus les dossiers du conseil en tant que

tel, plus le traitement des dossiers ou des demandes émanant de leur district et ça donne un horaire passablement chargé.

Les élus d'aujourd'hui ne sont plus exclusivement des retraités qui avaient beaucoup de temps à consacrer aux affaires municipales. Ce sont aussi des travailleurs, des jeunes mamans ou de jeunes papas qui doivent concilier travail, famille et politique municipale. Bien sûr, s'ils ont choisi de briguer les suffrages, c'est qu'ils estimaient avoir la disponibilité pour remplir la fonction, mais il faut aussi leur faciliter la tâche.

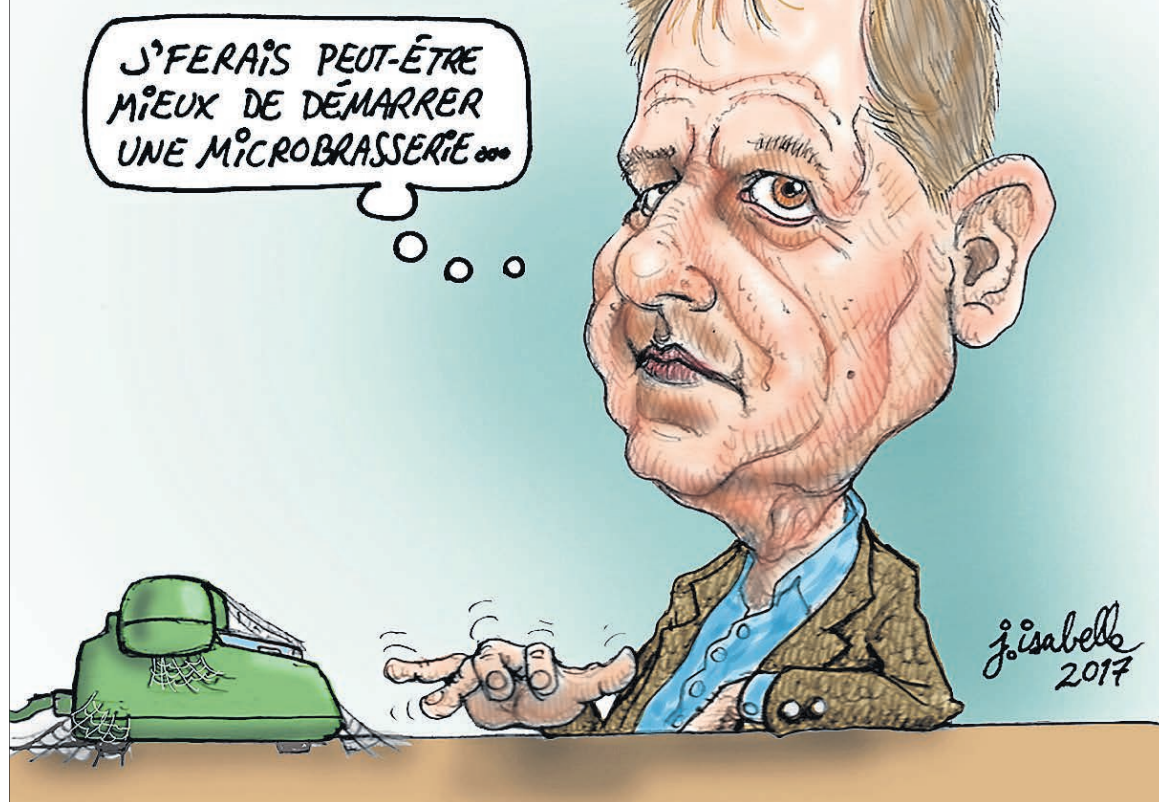
Avec la défaite, le 4 novembre dernier, de quelques conseillers de longue date, il a soufflé sur le conseil un vent de jeunesse et de renouveau. À part Ginette Bellemare, qui hérite de la fonction de mairesse suppléante sans grande surprise, tous les conseillers autour de la table en sont à un premier ou un deuxième mandat. Ça donne un conseil qui compense le manque d'expérience par une volonté ferme de changer certaines façons de faire et une disposition à relever les défis.

Il fallait, pour commencer, nommer des habitués au comité exécutif. On ne sait pas si c'est un hasard, mais ce sont finalement quatre conseillers provenant de districts situés à l'est de la rivière Saint-Maurice qui le composent. Quant aux autres comités, on a tenu compte des affinités et des intérêts des conseillers, ce qui augure plutôt bien.

Il faudra voir si tout le monde navigue à l'aise dans cet univers, nouveau pour plusieurs. Mais s'il y en a un qui a l'expérience de la navigation, parfois même en eaux troubles, il faut reconnaître que c'est bien Yves Lévesque. Aurait-il déjà saisi le message que la population lui a envoyé lors de la dernière élection, en lui confiant un cinquième mandat mais en rebrasant vigoureusement les cartes parmi les conseillers?

Jusqu'à maintenant, on dirait que c'est le cas. Souhaitons que cette bonne volonté, cette ouverture et cette écoute durent le plus longtemps possible.

Aubin veut mousser l'intérêt des citoyens pour la politique municipale...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Une baisse d'impôt, est-ce un piège ou un appât?

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Déneigement: entre sécurité et appât du gain

Les gouvernements municipaux et provinciaux sont élus par des citoyens. Une de leurs obligations est de voir à la sécurité de leurs citoyens. L'hiver, ces gouvernements pensent à la sécurité routière de leurs citoyens, mais paradoxalement donnent à contrat l'entretien des différentes routes.

Paradoxalement, car c'est un paradoxe, le contracteur, lui, saisit le contrat pour obtenir un revenu le plus élevé possible. Il a donc intérêt à y mettre le moins d'heures (salariés), le moins d'énergie (camions, outillage et autres équipements) et le moins de matière (sel, sable et autres), pour qu'à la fin de l'hiver, il lui en reste le plus possible dans ses poches.

De plus, les contrats sont attribués au plus bas soumissionnaire,

l'enveloppe est donc mince, il doit ménager au maximum pour qu'il lui en reste personnellement.

Il ne faut donc pas se surprendre qu'il y ait tant de sorties de routes, d'accidents et autres inconvénients routiers.

Qui dit accident dit des citoyens qui perdent la vie, ou deviennent handicapés à vie ou gravement blessés, donc des pertes de jours de travail, des pertes de véhicules et le plus souvent des augmentations de primes d'assurances personnelles.

La situation est telle que le citoyen paye des impôts et des taxes pour des services censés, entre autres, assurer sa sécurité dans ses déplacements, mais ce n'est pas le cas. Il vient à réaliser qu'il n'y en a pas et qu'il prend la route à ses risques et périls lorsqu'il va travailler, faire des courses ou pour ses loisirs, etc.

De plus, j'ai appris qu'il faut une certaine épaisseur de neige pour

que les déneigeurs travaillent, alors que c'est le moment le plus sensible, celui de la glace noire, ou de la neige fraîche qui se transforme vite en glace après deux ou trois passages d'automobiles. Mais où a-t-on la tête?

Ceux qui doivent s'assurer de notre sécurité (les gouvernements) la bradent à des tiers (les entrepreneurs) qui n'en ont rien à cirer, pourvu qu'ils s'empressent les poches en faisant semblant d'entretenir les routes.

Il ne faut donc pas se surprendre que les gens aient peur de prendre la route l'hiver, peur aussi de se retrouver dans une cacophonie comme le 14 mars dernier.

C'est à brailler de rage. Heureusement, tous ne sont pas comme ça, n'en faut-il pas moins de 5 à 10 % pour gâcher la sauce... Si la vie vous intéresse...

Claude G. Genest
Trois-Rivières



CARREFOUR DES LECTEURS

Les humains sont de ma race

Les États-Unis ont retiré le statut spécial qui avait été accordé à 60 000 réfugiés haïtiens à la suite du séisme de 2010 qui avait fait plus de 100 000 morts. C'était sans compter les milliers de morts qui suivirent dans les camps de réfugiés haïtiens avec les épidémies de choléra et autres maladies infectieuses. Le Québec, le Canada et les États-Unis ouvrirent leurs portes aux réfugiés en 2010. C'était un devoir d'humanité envers nos semblables.

Au Québec et au Canada, je doute que nous les renvoyions chez eux. Nous avons bien des défauts. Nous pouvons même nous détester d'un océan à l'autre. Mais, fondamentalement, je crois que nous ne sommes pas mesquins.

Je dirais que nous sommes plutôt indifférents et accueillants quand on constate qu'il y a de grands espaces vides entre Trois-Rivières et Vancouver.

Tout le monde connaît la chanson de Gilles Vigneault où il nous dit que son pays c'est l'hiver. Moi, j'ai aussi retenu le bout où il nous chante ceci: «De mon grand pays solitaire / Je crie avant que de me taire / À tous les hommes de la terre / Ma maison c'est votre maison / Entre mes quatre murs de glace / Je mets mon temps et mon espace / À préparer le feu, la place / Pour les humains de l'horizon / Et les humains sont de ma race» (Gilles Vigneault, *Mon pays*).

Je ne tiens pas à instrumentaliser Vigneault. D'autres l'ont déjà fait...

Il demeure que nous avons affaire à un grand poète lorsque je lis ce passage que je viens de vous présenter. Aucun doute. C'est grand, humain, charitable, universel: Québécois. C'est ça, pour moi, être Québécois.

Cela signifie être un peu poète, accueillant, même si l'on provient de la Côte-Nord ou de Montréal-Nord.

Il ne faut pas se laisser prendre par la peur et encore moins se faire bernier par ceux qui profitent de cette peur pour vendre des t-shirts et véhiculer des idées dignes d'indignité et d'abjection.

Ne laissons pas notre peuple succomber à la fièvre identitaire en nous faisant voir des ennemis partout où il n'y en a pas.

D'aucuns seront tentés de jouer avec le feu au cours des prochains jours.

Je me doute qu'il y aura des réfugiés haïtiens aux frontières, parce que notre voisin vit sous la présidence d'un individu minuscule qui tient pour une vertu d'écraser les écrasés et d'affaiblir les affaiblis. Ceux qui souhaitent appliquer cette doctrine ici ne sont certainement pas les Québécois chantés par Vigneault.

Ni ceux chantés par moi.

Comme le disait feu mon père: «à la guerre, on ne tire pas sur les ambulances.»

J'ajoute ni sur les réfugiés.

On suppléera au manque d'humanité de notre voisin. On prendra les responsabilités sociales qu'ils

ne prennent pas.

Comme l'ont fait la Colombie-Britannique et la Saskatchewan du temps où l'Alberta coupait dans l'aide sociale aux moins de 30 ans. Les voisins ont assumé les coûts de la politique antisociale du gouvernement conservateur de Ralph Klein. Une économie sur le dos des économies voisines qui ont encore le cœur à la bonne place...

Je souhaite la bienvenue aux réfugiés, tout simplement, sans faire de parades.

Parce que je suis Québécois.

Parce que les humains sont de ma race.

Gaétan Bouchard

Trois-Rivières

L'art d'avoir toujours raison

En réaction à la chronique de Jean-Marc Beaudoin intitulée «Prétexte aux hostilités: le colisée», publiée dans notre édition du 11 novembre dernier.

À l'instar de la conseillère municipale Mariannick Mercure, j'ai été surpris par la chronique de Jean-Marc Beaudoin. Avec raison, la conseillère du district des Forges n'a pas manqué tout d'abord de souligner la différence entre un «point de vue extérieur» au conseil de l'hôtel de ville et un «point de vue de l'intérieur de l'hôtel de ville». Effectivement, madame Mercure s'étonne du premier quatrain de ce Nostradamus local en précisant que son point de vue, «laisse croire qu'un groupe en opposition au maire Lévesque s'est formé et attend la première occasion pour le confronter».

Comme à son habitude, Jean-Marc Beaudoin s'est transformé en cartomancien et a tenté *per fas et nefas* de faire croire aux lecteurs que ses prédictions et présomptions douteuses sont vraies. Sous le couvert d'une «apparente analyse», son texte laisse croire à première vue qu'il est objectif dans ses affirmations. Toutefois, il expose aux lecteurs une vision monochrome et bien personnelle de la vie politique trifluvienne. Ce qui me permet d'en déduire que M. Beaudoin entretient la controverse sur certains dossiers en suggérant à un peu tout le monde et surtout aux nouveaux acteurs politiques de la région, qu'ils doivent absolument en venir «aux



L'auteur de cette lettre s'oppose à certains propos tenus par Jean-Marc Beaudoin dans sa dernière chronique au sujet du nouveau conseil municipal et de son maire Yves Lévesque. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

hostilités» avec le maire Lévesque. Or, en présumant par exemple que «la nouvelle composition du conseil municipal [fera] que les quatre prochaines années seraient probablement les plus difficiles pour lui à la mairie de Trois-Rivières», je me demande pourquoi il en serait forcément ainsi?

Plus loin, le chroniqueur présage qu'au «mieux [...] sept conseillères ou conseillers [...] pourraient se ranger plus naturellement derrière le maire»; je n'arrive pas à comprendre comment il peut arriver à ce résultat en se basant sur «les sympathies des uns et des autres» envers le maire. À moins d'avoir une boule de cristal ou d'être dans le secret des dieux, je ne vois pas comment Jean-Marc Beaudoin serait en mesure d'évaluer le capital de sympathie des élus après la première rencontre des membres du nouveau conseil. J'ose espérer que les conseillères et conseillers

sauront faire la part des choses et mettre de côté leur parti-pris, s'ils en ont, dans l'intérêt des citoyens qui les ont élus, lorsqu'ils devront traiter ensemble de tels ou tels dossiers.

Une autre présupposition qui soulève un malaise dans mon esprit est lorsqu'il affirme que même si «tous les élus se présentent comme "indépendants", des non-alignés, [...] sans partialité politique», il y aurait «dans plusieurs cas une opposition encore sourde qui a hâte de s'exprimer». Qu'en savons-nous vraiment?

Mais la pire présomption à mon avis concerne les courbettes que devraient faire les élus devant le maire Lévesque pour obtenir des postes «convoités» au sein du conseil exécutif et à «certains sièges de commissions municipales». Dire que «pour s'en faire accorder un, il faut être gentil avec le maire et lui donner l'assurance qu'il en sera ainsi pendant

un bon bout de temps, parce que c'est lui qui fait les nominations», c'est dire que le maire n'a aucun jugement pour assumer ses fonctions. C'est dire aussi que les élus au conseil municipal doivent être nommés non pas en fonction de leur aptitude et de leur compétence mais en fonction de leurs «accointances» avec le maire. Ce qui revient à dire que les élus nommés à ces postes le seraient par manque d'intégrité.

Comme nous sommes dans le domaine des opinions, des déductions et des présuppositions, je dirais que la vision de M. Beaudoin s'aligne parfaitement avec les groupuscules qui s'opposent systématiquement au maire Lévesque, quoi qu'il dise ou quoi qu'il fasse. Et si mes opinions ne valent pas mieux que les siennes, celles-ci ne valent pas mieux que les miennes.

Denis Audet

Trois-Rivières

TR-IFF: un festival de films pour Trois-Rivières

En fin de semaine dernière, j'ai assisté à la projection de quelques films dans le cadre du TR-IFF (Festival de films) qui en était à sa première édition. J'ai été vraiment impressionné par la qualité des films présentés – comparable aux festivals de films de Québec ou Montréal –, dans la salle Léo-Cloutier du Séminaire Saint-Joseph ou encore au centre culturel Pauline-Julien (films pour la famille).

L'organisation globale de l'événement était plus qu'adéquate pour une première édition, tant dans la promotion de l'événement que dans la programmation des films retenus.

Je tiens à féliciter les organisateurs de cet événement et à les encourager à répéter l'événement l'an prochain. Ce festival de films contribue grandement à l'enrichissement de la culture trifluvienne.

Sans contredit, ce festival de films mérite notre appui et nos encouragements.

Mario Alain

Trois-Rivières

Écrivez-nous à:

opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web opinions.lenouvelliste.ca votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Vers l'industrie 4.0

Un colloque sur ce sujet se tenait mercredi à l'UQTR

VINCENT MONGRAIN

vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — De plus en plus d'entreprises à travers la planète se tournent vers l'industrie 4.0, dite intelligente. C'est dans l'optique d'augmenter leur productivité, de réduire les coûts et d'améliorer la qualité de leurs produits qu'elles introduisent des technologies numériques dans leurs usines. Bien qu'ils aient déjà commencé, le Québec et le Canada devront emboîter le pas afin de ne pas se laisser distancer.

Un colloque portant sur ce sujet se tenait, mercredi, à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Professeurs, chercheurs universitaires et dirigeants d'entreprises étaient présents afin de s'informer et d'échanger sur les façons révolutionnaires d'organiser les moyens de production, de gérer les ressources et d'implanter de nouvelles technologies qui serviront à mettre en place des entreprises intelligentes.

Lors du colloque, Georges Abdul-Nour, professeur et directeur du Département de génie industriel, et Claudia Pelletier, professeure en système d'information et membre de l'institut de recherches sur les PME à l'UQTR, ont abordé les différents enjeux entourant le virage vers l'industrie 4.0.

«Les enjeux sont extrêmement



Claudia Pelletier, professeure en système d'information et membre de l'institut de recherche sur les PME à l'UQTR, Georges Abdul-Nour, directeur du Département de génie industriel, et Nathalie Boisvert, agente de valorisation au bureau de liaison entreprise-université étaient présents au colloque portant sur l'industrie 4.0.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

importants, mais l'enjeu majeur est celui de la connectivité. Il faut aussi aider nos entreprises dans ce qu'on appelle le 2.0 et le 3.0. Au niveau de la productivité, nous sommes un petit peu derrière l'Ontario et les États-Unis. Il faut donc travailler avec nos PME pour les amener au 2.0 et 3.0 et à partir de là nous allons travailler avec elles pour introduire cette conversion numérique. À un moment ou à un autre, ces entreprises vont faire partie d'un réseau qui est 4.0, elles doivent donc être en mesure de suivre. C'est un enjeu qui est mondial», explique M. Abdul-Nour.

Grâce aux études effectuées par

l'institut de recherches sur les PME, l'UQTR est également en mesure d'apporter de l'expertise aux entreprises.

«Il est important d'aider l'entreprise à bien identifier ses objectifs parce que ce n'est pas en choisissant d'abord la technologie et ensuite en réfléchissant à ce qu'elle va en faire que ça va fonctionner. C'est d'ailleurs le problème qui est observé depuis très longtemps à la fois dans les recherches et sur le terrain. L'outil est mis comme une fin en soi. Lorsque les entreprises ont réfléchi à ce qu'elles veulent faire, nous pouvons les diriger vers des spécialistes TI qui vont les aider à ce niveau-là», précise

Mme Pelletier.

Pour Hugo d'Astous et Josée Petitclerc de Patate Dolbec, c'était l'occasion de venir partager leur expérience en rendant de façon plus concrète le 4.0 aux autres entreprises.

«Nous avons fait un investissement majeur en robotisant une grosse partie de l'usine, nous sommes donc venus partager cet aspect-là. Maintenant, il y a encore beaucoup à faire dans le 4.0 et dans la numérisation des données. Le fait de venir ici nous donne beaucoup d'idées, ça nous donne des pistes et ça nous oriente vers nos prochains projets à réaliser», souligne M. d'Astous.

autorités à travers le monde, dont le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada», a déclaré Jean-Christophe de la Rue, porte-parole pour Uber Canada, dans un courriel.

M. de la Rue a rappelé que les deux personnes qui avaient géré le dossier de l'attaque informatique ne travaillaient plus chez Uber.

Le directeur du secteur de la sécurité nationale au Conference Board du Canada souligne que le signalement des piratages permet aux experts d'apprendre de ces cas, en plus de conserver la confiance des clients.

La révélation faite mardi constitue la plus récente tuile sur la réputation d'Uber.

VOL DE RENSEIGNEMENTS

Uber refuse de dire combien de Canadiens sont touchés

La Presse canadienne

TORONTO — Uber refuse de dire combien de Canadiens sont touchés par l'intrusion informatique qui a permis à des pirates de voler les renseignements personnels de plus de 57 millions de clients du service de transport alternatif.

Uber Canada indique sur son blogue que les noms, les adresses de courriel et les numéros de

téléphones portables de ces clients ont été subtilisés, mais la compagnie ne précise pas où ils se trouvent sur la planète. Elle révèle uniquement que les pirates ont volé les numéros de permis de conduire de 600 000 clients aux États-Unis.

La multinationale a reconnu avoir payé 100 000 \$ US aux pirates pour qu'ils détruisent les informations dérobées.

La compagnie n'a pas répondu

aux questions pour savoir combien de Canadiens sont touchés. Même si elle est au courant de la faille depuis plus d'un an, elle dit vouloir d'abord divulguer les informations aux organismes de réglementation.

«La protection de la vie privée de nos utilisateurs et de nos partenaires-chauffeurs est d'une importance capitale pour Uber. C'est pourquoi nous collaborons étroitement avec différentes

affaires

↓ TORONTO
16 073,58
- 3,07

↓ NEW YORK
23 526,18
- 64,65

↓ S&P 500
2597,08
- 1,95

↑ PÉTROLE
\$US 58,02
\$US + 1,19

↑ DOLLAR
¢US 78,56
¢US + 0,30

↑ EURO
\$CAN 1,5008
¢CAN + 0,12

facebook.com/
lenouvelliste

Canac largue Milliplein

GILBERT LEDUC

Le Soleil

Les clients actifs du programme de fidélité Milliplein ont jusqu'au 31 décembre pour échanger leurs points dans l'un ou l'autre des 27 magasins du quincaillier et marchand de matériaux de construction de Québec.

Une précision importante, toutefois, s'impose.

La carte Milliplein demeure active dans le cas des autres partenaires du programme de récompenses, soit les essenceries EKO, les dépanneurs Sprint, le distributeur au détail de mazout F. Dufresne et La Capitale assurances générales. Les clients peuvent continuer d'accumuler des points qu'ils peuvent

ensuite échanger pour acheter, par exemple, de l'essence chez EKO.

Depuis maintenant une quinzaine de jours, Canac n'accepte plus la carte Milliplein. À la caisse, ses détenteurs sont informés qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, ils ne pourront plus échanger les points accumulés au moment de leurs achats en magasin.

C'est donc la fin d'une association qui remontait à plus d'une quinzaine d'années entre Canac et Milliplein, un programme de fidélité lancé en 1997 par le Groupe F. Dufresne.

«C'est avec tristesse que l'on doit mettre fin à notre association avec Milliplein qui demeure, à mon avis, un très bon programme. La décision n'a pas été facile à prendre», indique au *Soleil* le président de

Canac, Jean Laberge. «Les gens du Groupe F. Dufresne et d'EKO sont des gens formidables. Nous demeurons en bons termes avec eux.»

EKO, faut-il le rappeler, est une division du Groupe F. Dufresne.

Mais les affaires sont les affaires. Au cœur d'une concurrence sans merci dans son secteur d'activité, Canac a décidé de miser à fond sur une politique de bas prix.

«Nous voulons être en mesure d'offrir en tout temps le meilleur prix possible aux consommateurs pour toute la marchandise offerte en magasin. Nous avons donc choisi d'investir ce que nous dépensions dans le programme Milliplein pour baisser nos prix et ainsi demeurer fidèles à notre devise qui dit "l'économie est dans le prix"», explique le quincaillier indépendant.

RETRAITES ET ASSURANCES

Fin des clauses «orphelin», si le Canada dit oui

LA PRESSE — Québec devrait interdire les clauses «orphelin» dans les régimes de retraite, les assurances collectives et pour les autres avantages sociaux. Mais il ne devrait appliquer cette mesure que le jour où toutes les autres provinces l'adopteront aussi.

C'est ce que recommande le libéral André Fortin, président du groupe de travail sur les clauses de disparité de traitement en fonction de la date d'embauche des employés, mieux connues sous

le nom de clauses «orphelin». Le député de Pontiac avait été nommé à la tête de ce groupe en décembre 2016 et est devenu depuis ministre des Transports.

Dans son rapport, que *La Presse* a obtenu, André Fortin recommande au gouvernement «d'agir rapidement» afin d'interdire les clauses «orphelin» concernant les régimes de retraite, les assurances collectives et d'autres avantages sociaux. La Loi sur les normes du travail devrait être modifiée en ce

sens, propose-t-il. Or, il précise que «les modifications proposées à la Loi ne devraient entrer en vigueur» qu'au moment de l'adoption, par l'ensemble des autres juridictions canadiennes, d'une législation similaire.

Cette éventualité paraît très peu probable, au moins à court terme. D'ailleurs, comme le souligne André Fortin, «le Québec est la seule province à disposer d'une législation» en matière de clauses «orphelin».

RAPPORT SUR PHÉNIX

Ottawa a fait la «sourde oreille»

Le Droit

Le rapport accablant du vérificateur général, Michael Ferguson, sur le système de paye Phénix démontre que le gouvernement a fait «la sourde oreille» face aux nombreux avertissements lancés par les syndicats. Il doit donc «immédiatement» donner suite aux recommandations en embauchant plus de conseillers en rémunération, en affectant plus de ressources pour régler les problèmes et en cherchant une solution durable à long terme, estiment les dirigeants syndicaux du secteur public fédéral.

«L'AFPC a averti le gouvernement à chaque étape qu'il y avait de graves problèmes et qu'il devrait les résoudre avant d'aller de l'avant. Nous l'avons avisé qu'il était insensé de mettre à pied tous ces conseillers et conseillères en rémunération. Le gouvernement a fait la sourde oreille et nos membres ont souffert de son irresponsabilité», a commenté Robyn Benson, présidente nationale de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

À l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), on se dit «content» des conclusions du rapport qui permet d'avoir une image plus claire de



Les représentants syndicaux Stéphane Aubry et Debi Daviau dénoncent l'attitude du gouvernement.

— PHOTO: ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

l'ampleur des problèmes.

«Nous avons dit à nos membres de vérifier chacune de leur paye, et avec raison. Selon les derniers chiffres, on parle désormais de plus de 520 000 mouvements de paye en attente dans le système, ce qui ne tient pas compte des autres cas provenant de 55 autres ministères pas encore connus», a souligné Stéphane Aubry, vice-président de l'Institut professionnel, lui aussi touché par les «fluctuations» de paye qui créent beaucoup de stress et d'inquiétudes chez 300 000 employés fédéraux.

TAUX D'INTÉRÊT

| BANQUES | DÉPÔTS À COURT TERME | | | | | DÉPÔTS À LONG TERME | | | | | HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES | | | | | | | | | |
|----------------------------|----------------------|------|------|-------|-------|---------------------|-------|-------|-------|-------|----------------------------|------|--------|--------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|
| | Min. | 60j. | 90j. | 120j. | 180j. | Min. | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | Var. | 6 m.o. | 6 m.f. | 1 an o. | 1 an f. | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans |
| La Banque HSBC Canada | 5,000 | 0.35 | 0.45 | 0.45 | 0.55 | 1,000 | 1.00 | 1.25 | 1.35 | 1.50 | 1.60 | 2.34 | 4.10 | 3.69 | 4.99 | 2.84 | 2.89 | 2.94 | 2.99 | 2.99 |
| Banque Nationale du Canada | 5,000 | 0.20 | 0.35 | 0.30 | 0.45 | 1,000 | 0.90 | 1.10 | 1.15 | 1.30 | 1.60 | 3.20 | 6.70 | 4.40 | 6.70 | 3.24 | 3.24 | 3.59 | 3.89 | 4.99 |
| Banque Laurentienne | 500 | 0.25 | 0.25 | 0.35 | 0.50 | 500 | - | 1.10 | 1.15 | 1.30 | 1.60 | 3.20 | 6.70 | 4.40 | 6.30 | 3.24 | 3.24 | 3.59 | 4.09 | 4.99 |
| Banque Royale | 5,000 | 0.25 | 0.35 | 0.35 | 0.45 | 1,000 | 0.90 | 1.25 | 1.35 | 1.50 | 1.60 | 3.20 | 7.00 | 3.34 | 7.00 | 3.34 | 3.39 | 4.00 | 4.74 | 4.99 |
| Banque Scotia | 5,000 | 0.15 | 0.25 | 0.30 | 0.35 | 1,000 | 0.85 | 1.00 | 1.05 | 1.10 | 1.25 | 3.20 | 6.45 | 4.75 | 6.50 | 3.49 | 3.29 | 3.74 | 4.09 | 4.99 |
| TD Canada Trust | 5,000 | 0.30 | 0.35 | 0.40 | 0.45 | 1,000 | 1.00 | 1.25 | 1.35 | 1.50 | 1.60 | 3.35 | - | 3.14 | 4.50 | 3.04 | 3.24 | 3.44 | 3.89 | 4.99 |
| BMO Banque de Montréal | 5,000 | 0.40 | 0.50 | 0.60 | 0.60 | 1,000 | 0.85 | 1.05 | 1.15 | 1.25 | 1.50 | 3.35 | 6.95 | 4.20 | 6.95 | 3.29 | 3.29 | 3.89 | 4.24 | 4.99 |
| CIBC | 1,000 | 0.15 | 0.25 | 0.30 | 0.35 | 1,000 | 0.55 | 0.65 | 0.85 | 1.05 | 1.25 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| CIBC Mortgages | 0 | - | - | - | - | 0 | - | - | - | - | - | 3.20 | 6.95 | 3.75 | 6.35 | 3.14 | 3.09 | 3.54 | 4.19 | 4.89 |
| Manulife Bank | 25,000 | 0.65 | 0.70 | 0.70 | 0.80 | 2,500 | 1.40 | 1.65 | 1.90 | 2.20 | 2.50 | 3.20 | - | 4.45 | 3.70 | 3.14 | 3.24 | 3.34 | 3.44 | 3.49 |
| FIDUCIES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Equity Financial Trust | 10,000 | 0.50 | 0.76 | 0.76 | 1.06 | 5,000 | 1.81 | 2.26 | 2.51 | 2.56 | 2.67 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Home Trust Company-Agent | 5,000 | 0.90 | 0.95 | 1.00 | 1.15 | 5,000 | 1.50 | 1.95 | 2.10 | 2.20 | 2.55 | - | - | - | - | 3.24 | 3.29 | 3.90 | 4.64 | 4.89 |
| Oaken Financial | 1,000 | 1.60 | 1.60 | 1.70 | 1.75 | 1,000 | 1.90 | 2.25 | 2.45 | 2.50 | 2.75 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Caisses Desjardins | 5,000 | 0.25 | 0.35 | 0.40 | 0.45 | 1,000 | 0.90 | 1.10 | 1.15 | 1.30 | 1.55 | 3.20 | 6.50 | 4.40 | 6.30 | 3.39 | 3.39 | 3.74 | 4.09 | 4.99 |
| Fiducie Desjardins | 5,000 | 0.25 | 0.35 | 0.40 | 0.45 | 1,000 | 0.90 | 1.10 | 1.15 | 1.30 | 1.55 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Groupe Investors | 0 | - | - | - | - | 0 | - | - | - | - | - | 3.20 | 6.80 | 4.20 | 6.30 | 3.15 | 3.15 | 3.59 | 4.09 | 4.99 |
| Sun Life - Assurance | 0 | - | - | - | - | 1,000 | r1.40 | r1.40 | r1.40 | r1.85 | r2.15 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| London Life | 0 | - | - | - | - | 10,000 | 1.10 | 1.10 | 1.25 | 1.55 | 1.60 | 3.20 | 6.80 | 4.20 | 6.30 | 3.15 | 3.15 | 3.59 | 4.09 | 4.99 |
| Épargne Placements Québec | 0 | - | - | - | - | 100 | 1.40 | 1.60 | 1.80 | 2.00 | 2.20 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Informations fournies le 22 novembre 2017, 15 h 11, par les services Cannex qui les ont transmises au *Le Nouvelliste* hier.

Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : www.cannex.com.

Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

PROJET DE TRIPLEX DANS LE SECTEUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Fournisseurs payés en bitcoin

AMÉLIE HOULE

amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Léa Veillette, une jeune entrepreneure de Trois-Rivières, pourrait bien devenir la première au Québec et même au Canada à construire un triplex en payant presque exclusivement ses fournisseurs par le biais de bitcoins, une cryptomonnaie créée en 2009. En effet, la femme de 29 ans souhaite réaliser cet exploit, en plus de vendre son immeuble par l'entremise de cette populaire cryptomonnaie.

Cette idée de triplex et cette passion pour les bitcoins, Léa Veillette, qui est la fille de l'ancien entrepreneur en construction François Veillette, les a eues récemment, alors qu'elle venait de perdre son emploi. Elle a alors mis sur pied sa propre compagnie de consultation dans le domaine de la monnaie bitcoin.

«Au départ, ma fille a trouvé qu'il était tellement difficile de comprendre le fonctionnement des bitcoins qu'elle a décidé d'étudier le phénomène et d'ouvrir son propre bureau de consultation à Trois-Rivières. L'idée de construction d'un triplex nous est ensuite venue à tous les deux», soutient François Veillette, qui vient en aide à sa fille dans le dossier.

Ce fameux triplex, dont la construction doit débuter au mois de décembre prochain, devrait voir le jour en mai 2018 sur la rue de Sienna, dans le secteur Trois-Rivières-Ouest.

Fait particulier dans le dossier, grâce à ce projet-pilote, Léa Veillette pourrait devenir la première entrepreneure au Canada, et même aux dires de son père, la première en Amérique du Nord à payer en quasi-totalité ses fournisseurs en bitcoins. Chose qui ne semble pas avoir effrayé les fournisseurs outre mesure.

«On a un premier sous-traitant en main-d'œuvre qui va être complètement payé en Bitcoins, car il est déjà d'accord. Jusqu'à maintenant, on a trois fournisseurs qui devraient aussi embarquer dans le projet. On a d'ailleurs déjà rencontré un entrepreneur qui veut absolument des bitcoins. Il n'était même pas au courant du projet et il voulait déjà embarquer», précise M. Veillette.

Ce projet-pilote n'a d'ailleurs pas effrayé la jeune femme, mais l'a plutôt stimulée à investir dans le domaine.

«Ça ne m'a pas fait peur. Je pense que si je ne l'essaye pas, je

vais avoir des regrets. C'est plus un défi pour moi», avoue Léa Veillette.

Rappelons que le bitcoin est une monnaie virtuelle conçue en 2009. Contrairement aux devises physiques, notamment le dollar canadien, le bitcoin qui est immatériel n'est pas régi par une banque ou même, par le gouvernement, mais par des internautes.

La monnaie bitcoin sert, entre autres, à payer des services, des marchandises ou pour acheter d'autres devises. C'est désormais la cryptomonnaie la plus connue et acceptée par de nombreux sites web et boutiques.

UNE MONNAIE VIRTUELLE À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Si le projet semble attrayant pour certains fournisseurs qui y voient une occasion de faire du profit avec les populaires bitcoins, certaines notions parfois méconnues doivent cependant être prises en compte.

«Il y a vraiment un engouement envers le bitcoin, car sa valeur fluctue énormément. Mais chaque fois qu'il y a une transaction, il y a un certain montant d'impôt à payer, donc si un fournisseur accepte de faire une telle transaction, il va devoir déclarer ce gain ou ce revenu et ça, peu de gens en sont informés», soutient Louis Roy, un associé de la firme de comptables du Québec, Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT).

Un aspect toutefois bien connu et pris en compte par Léa Veillette dans ce dossier.

«Léa est allée de l'avant. Elle est notamment allée voir un fiscaliste et des avocats pour trouver une façon de déclarer de tels revenus», précise M. Veillette.

BIEN PLUS QUE LA CONSTRUCTION D'UN TRIPLEX

À la suite de la construction de l'immeuble, Léa Veillette souhaite



Léa Veillette, une jeune entrepreneure de Trois-Rivières, pourrait bien devenir la première au Québec et même au Canada à construire un triplex en payant presque exclusivement ses fournisseurs par le biais de bitcoins. Sur la photo, on la voit avec son père François Veillette. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

par ailleurs vendre son immeuble à des acheteurs encore une fois par l'entremise de la monnaie bitcoin. Une tâche qui paraît plus complexe qu'elle ne l'est en réalité puisque plusieurs acheteurs de Montréal pourraient se manifester, estime François Veillette.

Le triplex n'est pas encore construit que Léa Veillette voit grand pour la suite des choses.

«Je veux créer un parc immobilier par la suite à Trois-Rivières avec une centaine de logements, notamment pour les gens qui sont entrés dans la société Bitcoins.»

LE BITCOIN, AVENIR DE LA MONNAIE?

Bien que le phénomène de la cryptomonnaie peut sembler incertain pour plusieurs, même si le système de cryptage employé garantit en théorie la sécurité et la traçabilité des transactions, certains spécialistes y voient toutefois une occasion en or de remplacer la monnaie actuelle au cours des prochaines années.

«La cryptomonnaie, dont le

un phénomène de rareté étant en nombre limité, ce qui fait en sorte que sa valeur va toujours augmenter», mentionne, Jean-Philippe Brochu, consultant de la firme QB solutions.

Un avis partagé par François Veillette. «Les bitcoins, c'est l'avenir. C'est d'ailleurs aussi important que l'arrivée d'Internet, car éventuellement, toutes les compagnies vont se convertir à cette technologie.»

Du côté de la firme RCGT, Louis Roy se montre un peu plus prudent face à ce possible avenir de la cryptomonnaie.

«On s'en va certainement vers la cryptomonnaie ou le digital comme le bitcoin pour les prochaines années. Toutefois, seul l'avenir nous le dira, mais comme tout placement, évidemment, il faut être prudent. Il y a donc un avenir pour cette technologie et si ce n'est pas le bitcoin qui fonctionne au cours des prochaines années, ce sera certainement une autre forme de cryptomonnaie.»

De tout pour la décoration et la couturière

Depuis 1974

Clémence Textiles
Décoration Intérieure

Service à domicile
Résidentiel et commercial

Habillage de vos fenêtres
Toiles et stores Altex
à 40% de rabais

Mardi et mercredi : 9h30 à 12h et 13h à 17h
Jeudi et vendredi : 9h30 à 12h et 13h à 18h

Clémence Hammond
Propriétaire, décoratrice

353, av. Mercier, Shawinigan | 819 536-5773
clemencetextile.ca

Trifolium
AVANTAGES SOCIAUX

Votre collectif est-il sexy?

Trifolium avantages sociaux, c'est :

- Un chef de file en création de programmes d'assurance collective personnalisés et répondant aux nouvelles tendances
- Une équipe de spécialistes mise à votre disposition
- Un service à la clientèle personnalisé

FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS BESOINS...
NOUS VOUS FERONS CONNAÎTRE LES SOLUTIONS!

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE ÉCOUTE.

NOS BUREAUX :
www.trifolium.ca

Shawinigan : 819 536-2454
Québec : 1 877 926-2977

FAITES VOS RÉSERVES

Nous offrons maintenant des BOÎTES MENU ÉCONOMIQUE
3 possibilités
• Menu de base 100\$
• Menu variété 150\$
• Menu quantité 150\$
Sur demande

Aussi 3 VARIÉTÉS DE VIANDE MARINÉE EN CHAUDIÈRE
Bœuf, porc et poulet
95\$ /chaudière
Sur demande

Enfin... BOÎTE DE DÉGUSTATION DE SAUCISSES
24 sortes de saucisses maison
35\$ /boîte
Sur demande

BOUCHERIE J.C. FORTIN INC.

1411, rue Principale • Saint-Étienne-des-Grès • www.boucheriejcfortin.ca

Suivez-nous sur Facebook FERMÉ LE DIMANCHE **819 535-3114**

CULTURE TROIS-RIVIÈRES

Nouvelle appellation, nouvelle image



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Corporation de développement culturel de Trois-Rivières célèbre cette année ses vingt ans d'existence et la chose a été soulignée mercredi soir de belle façon alors que sa direction a présenté sa nouvelle image de marque. L'organisme sera désormais identifié comme Culture Trois-Rivières avec une nouvelle identification visuelle.

À cette nouvelle identification vient s'ajouter un slogan qui résume en bien peu de mots le mandat de l'organisme: Agir pour la culture. Une capsule vidéo a aussi été présentée aux invités réunis à la maison de la culture trifluvienne dans laquelle seize personnes apparaissent pour inviter le public à entrer en contact avec la culture trifluvienne et à vivre intimement l'expérience qu'elle propose, quelle que soit sa forme.

Alors que le monde de la culture n'a jamais été aussi foisonnant, les lieux de diffusion et les intervenants si nombreux, il est apparu à la direction de la Corporation de développement culturel qu'il était temps de rassembler cet écosystème sous une appellation plus simple avec un logo aussi épuré que possible. L'allure est sobre, moderne, dynamique et reprend astucieusement le symbole du 3R qui en est arrivé à identifier la ville depuis quelques années. C'est la firme Acolyte Communication qui l'a réalisé.

«Après vingt ans, on avait envie de changer un peu, explique la directrice générale de Culture Trois-Rivières Nancy Kukovica. Notre image de marque n'a pas bougé depuis vingt ans et on sentait le besoin de la dynamiser pour qu'elle offre un meilleur reflet de ce que nous sommes devenus. L'organisme date d'avant la fusion municipale alors, il a forcément pris de l'ampleur avec l'agrandissement du territoire couvert et on est aussi passé de quelques lieux de diffusions à peine aux neuf lieux que nous gérons désormais. Nous supervisons aujourd'hui quelque 500 événements annuellement qui touchent pas moins de 240 000 spectateurs.» Non seulement l'organisme a pris



Pour célébrer les vingt ans de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, on a dévoilé la nouvelle identité de l'organisme qui portera désormais le nom de Culture Trois-Rivières. On voit ici la présidente de l'organisme, Stella Montreuil, à gauche, en compagnie de la directrice générale Nancy Kukovica devant le nouveau logo.

—PHOTO SYLVAIN MAYER

de l'ampleur, mais, en vingt ans d'existence, il a aussi évolué. Il s'est adapté à la réalité d'un monde de la culture en constante mouvance. «On voulait que notre image se renouvelle, d'où notre nouveau logo. On voulait aussi simplifier notre identité. Notre appellation de corporation de développement culturel était un peu longue et peut-être pas suffisamment claire aussi. Que sommes-nous? Nous sommes une

«Après vingt ans, on avait envie de changer un peu»

organisation qui agit en culture. Ça tombait sous le sens de prendre le nom de Culture Trois-Rivières qui dit simplement dans quel domaine nous agissons et quel territoire nous desservons.»

Cela étant dit, légalement, l'appellation de corporation de développement culturel de Trois-Rivières continue d'exister mais dans l'usage quotidien, elle sera désormais remplacée par Culture Trois-Rivières. «C'est une façon de rendre notre appellation plus simple mais aussi plus attractive pour le public», résume la dg.

Pour ce qui est de l'identité visuelle, elle apparaît tout aussi importante

aux yeux de la direction. «On voulait vraiment unir et rassembler l'ensemble de nos lieux et de nos activités sous une même bannière. Les lieux de diffusion eux-mêmes ne changent pas: la salle Thompson demeure la salle Thompson comme la Maison de la culture reste la Maison de la culture mais on veut souligner que derrière ça, c'est une seule et même organisation qui intervient dans ces lieux de diffusion. Ça vient clarifier notre mandat aux yeux de tous.»

Au-delà de ces modifications, il reste qu'on célébrait jeudi vingt ans d'existence de l'organisme et la place qu'il en est arrivé à prendre au sein de la communauté trifluvienne. «On ressent un très grand sentiment de fierté, assure Nancy Kukovica. Je crois réellement que la culture contribue à la qualité de vie des citoyens et qu'on fait une différence dans le quotidien des gens. Sans compter qu'on participe activement au développement du sentiment d'appartenance. J'estime sincèrement que la culture contribue fortement à faire de Trois-Rivières ce qu'elle est et qu'elle est un élément important de l'identité de cette ville.»

Pour ce qui est du dynamisme de ce secteur, qu'il suffise de mentionner que la Ville reconnaît officiellement quelque soixante-quinze

organismes culturels sans compter plusieurs autres qui interviennent ponctuellement. «Je pense que la culture prend de plus en plus de place dans la vie trifluvienne. L'importance de la culture est désormais reconnue et on le constate par les investissements que la Ville consent dans ce secteur. S'il y a une telle volonté politique, c'est qu'on reconnaît la place considérable que prend la culture dans la ville.»

Pour ce qui est du nouveau leitmotiv de l'équipe, «agir en culture», il vient rappeler que Culture Trois-Rivières ne se contente pas de chauffer des actions mais en initie également. «Il est dans notre mandat d'accompagner, d'aider et de soutenir mais on ne doit pas oublier que nous sommes nous-mêmes générateurs de spectacles, d'expositions, d'activités scolaires, etc.»

Pour ce qui est de l'avenir, il demeure dans la lignée du développement entrepris. «On va continuer de travailler pour les citoyens pour les intéresser à toutes sortes de choses. On sait que le numérique prend de plus en plus de place et ça n'échappe certainement pas au milieu culturel. Je crois que nous avons un bel avenir parce que les Trifliviens démontrent un intérêt constant et même grandissant pour la chose culturelle.»

HARMONIE DE LA TUQUE

La tradition des Fêtes se poursuit

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Fidèle à ses habitudes, l'Harmonie de La Tuque plongera la Haute-Mauricie dans la magie de Noël. Le concert du temps des Fêtes aura lieu le samedi 2 décembre à l'église Saint-Zéphirin.

«Ce n'est pas habituel pour l'Harmonie de se produire seule à l'église. Nous avons choisi de le faire cette année, car nous voulions faire un concert plus classique, plus épuré. De plus, le cachet de l'église St-Zéphirin est magnifique pour produire un concert du temps des Fêtes et se mettre dans l'ambiance voulue», a lancé d'entrée de jeu la présidente de l'Harmonie, Janie Boucher.

Pour l'occasion, l'Harmonie interprétera évidemment des pièces du temps des Fêtes, mais aussi des pièces du répertoire plus classique comme des airs connus de Jean-Sébastien Bach par exemple. Il s'agit parfois de gros défis à relever pour les musiciens.

«L'an dernier, les musiciens nous ont dit qu'ils voulaient se démarquer, qu'ils avaient envie de défi. Nous les avons écoutés [...] Je peux dire qu'à l'écoute, la complexité se remarquera par le public», a indiqué Mme Boucher.

Selon cette dernière, les musiciens ont dû doubler les efforts puisqu'il y avait beaucoup de



L'Harmonie de La Tuque a plusieurs concerts à venir dans les prochains mois. —PHOTO: ARCHIVES, AUDREY TREMBLAY

travail technique.

«L'assiduité et le sérieux lors des pratiques se sont vraiment améliorés, car ils veulent bien rendre ces magnifiques pièces-là lors du concert», a-t-elle noté

Pour cette soirée, l'Harmonie a invité Jean-François Guay, un saxophoniste professionnel originaire de La Tuque. Celui qui a appris à jouer de son instrument à l'école secondaire de La Tuque s'est rendu parfaire son art au conservatoire de Bordeaux en France. Il a donné de nombreux concerts et classes de maître au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en France, en Italie, en Belgique, en Slovaquie

et en Thaïlande.

Il interprétera deux pièces en solo accompagné par l'Harmonie. Il interprétera un duo avec son enseignant de musique de l'époque, maintenant musicien avec l'Harmonie, Marc Gervais.

«Nous nous sommes dit que ça devait être tellement gratifiant pour un enseignant de voir un de ses élèves atteindre un tel niveau d'excellence. Nous avons eu l'idée de lui offrir de faire ce duo», a lancé Janie Boucher.

D'autres musiciens de l'Harmonie seront également mis à l'avant-plan durant le concert.

«Nous avons décidé de miser sur nos points forts qui sont déjà au sein du groupe [...] C'est aussi notre vision pour les prochains concerts, de faire ressortir du lot certains éléments talentueux de notre groupe ou d'offrir des pièces en groupes réduits pour bien faire connaître certains instruments. Nous promettons aux gens présents une soirée pleine de frissons et d'enchantement», insiste Janie Boucher.

DES CONCERTS À VENIR

L'Harmonie et son stage band seront présents en prestation lors du gâteau latuquois le dimanche

3 décembre. Le samedi 24 février 2018, le souper-bénéfice de l'Harmonie sera de retour avec une prestation rythmée du stage band qui égayera la soirée.

Puis en juin 2018, l'Harmonie présentera son concert annuel conjointement avec la chorale des enfants de Madame Carole Guérin au complexe culturel Félix-Leclerc.

«Des pièces tirées de films, de comédies musicales et de succès du moment seront interprétées avec l'originalité et la candeur qu'on connaît à ces enfants», a conclu la présidente de l'Harmonie Janie Boucher.

LES ARTS EN BREF

Poésie performance à Nicolet

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Tous sont invités à assister gratuitement à la première édition de l'événement Poésie performance sous le thème «La danse de l'aube» en référence au dernier roman de Pierre Chatillon. Cet événement gratuit sera présenté le dimanche 26 novembre, de 13 h à 17 h, à l'hôtel de ville. Le public pourra assister à une poésie hors du livre où la performance liée à différentes disciplines artistiques et la poésie créeront ensemble une œuvre unique.

Ensembles du Conservatoire

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Le deuxième concert des ensembles du Conservatoire, *On se voit à Nicolet!* sera présenté au Centre des arts populaires de Nicolet le vendredi

1^{er} décembre à 19 h 30. Les cordes de l'Orchestre symphonique, les ensembles à cordes junior et sénior, de bois, de cuivres et de percussion offriront un programme varié incluant, entre autres, la *Fantaisie sur un thème de Tallis* de Vaughan Williams, un extrait de *La flûte enchantée* de Mozart, la finale d'*Orphée aux enfers* d'Offenbach et plusieurs autres. Les billets, au coût de 15 \$ pour les adultes, sont en prévente au 819-371-6748 ou à la porte le soir du concert. Les enfants de 12 ans et moins sont admis gratuitement.

Festival trad de Shawinigan

TROIS-RIVIÈRES (FH) — La 2^e édition du Festival trad de Shawinigan sera présentée du 23 au 25 novembre à la Maison de la culture Francis-Brisson. Six spectacles de musique comme de contes seront présentés du jeudi au samedi avec Didier Hamon, Arleen Thibault, Yves Lambert et Les

Poules à Colin (24 novembre), Les Charbonniers de l'enfer et Bon Débarras (25 novembre). Le festival débutera le jeudi 23 novembre par un souper spectacle en deux parties avec, dès 18 h, le fromager ambulant Didier Hamon qui offrira dégustation de fromages et conte alors que la conteuse Arleen Thibault prendra à la relève à 20 h. Les billets sont disponibles à la billetterie du Centre des arts.

Concert En route vers Noël

TROIS-RIVIÈRES (FH) — La Chorale Le Mi-Temps sous la direction de Daniel Lemyre présentera, le dimanche 26 novembre à 14 h à l'église Saint-Laurent et le dimanche 3 décembre à 14 h à l'église Sainte-Marguerite son concert de Noël intitulé *En route vers Noël*. Les billets sont en vente à la porte le jour des concerts ou auprès de la FADOQ (819-374-5774) ou auprès des choristes. Pour informations: 819-370-3838

ou auprès de la FADOQ. Le prix des billets est de 20 \$ pour les adultes et 7 \$ pour les enfants. Une rencontre du chœur avec vins et

fromages aura lieu après les concerts au prix de 5 \$ pour les membres de la FADOQ et de 10 \$ pour les non-membres.

« VRAIMENT BON ! LES JEUNES Y SONT BEUX, BRILLANTS, CONVAINCANTS. »
ANIK MOULIN, LE TÉLÉJOURNAL 18H

« DES SCÈNES DE HOCKEY MAGNIFIQUES. »
KATERINE VEREBELY, GRAVEL LE MATIN

« TRÈS RÉUSSI. »
ALEXANDRE COUJAL, GRAVEL LE MATIN

ANTOINE OLIVIER PILON RÉMI GOULET ALICE MOREL-MICHAUD

JUNIOR MAJEUR

LA SUITE DE LES PEE-WEE 3D

RÉALISÉ PAR ÉRIC TESSIER PRODUIT PAR CHRISTIAN LAROUCHE SCÉNARIO DE EMMANUEL JOLY MARTIN BOUCHARD

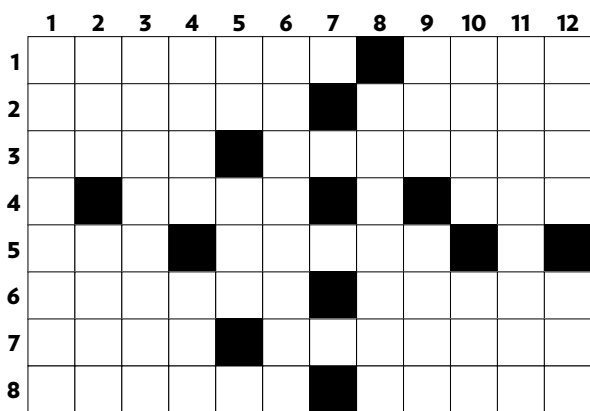
UNE PRÉSENTATION DE BONNEVILLE 55

Juniormajeur-lefilm.ca

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI

f t i YouTube LesFilmsChristal

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Événements inattendus – Prix qui reviennent à ceux dont le numéro est sorti dans une loterie.
- 2 Qui est pleine de vivacité – Exister.
- 3 Sert à guider un cheval – Endroit aménagé pour l'arrêt momentané des métros.
- 4 Mot imitant le bruit de quelque chose qui se casse – Prêts pour la douche.
- 5 Principe de vie et de pensée de l'homme – Dépôt d'alluvions à l'embouchure d'un fleuve.

VERTICALEMENT

- 6 Petite corde tressée – Faire un choix entre plusieurs possibilités.
- 7 Accueillir par des cris d'hospitalité – Mâle reproducteur de l'espèce bovine.
- 8 Épongé – Lue de nouveau.
- 1 Muni d'un équipement encombrant.
- 2 Près du boeuf dans la crèche – Flasques.
- 3 Qui disent ce qu'ils pensent, qui ne sont pas hypocrites.
- 4 Qui a une saveur désagréable – Qui a des touffes serrées et abondantes.

- 5 Après le do – Il vit une période de transition.
- 6 Action d'aller de haut en bas.
- 7 (...).
- 8 Grand oiseau rapace diurne, à tête et à cou nus.
- 9 Meuble de repos – Rude au goût.
- 10 Qui concerne les brebis – Semblable, du même genre.
- 11 Groupe formé d'animaux ruminants d'une même espèce.
- 12 Le goût, le toucher, l'odorat, la vue et l'ouïe – On y roule et on y marche.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

ACCRIE
AIGRIN
ALLEE
ARAUCARIA
ARBRE
ARBUSTE
AULNAIE
AULNE

BOCAGE
BOLDO

CHENE
CYTISE

DOUCIN

ECUISSE
ELEIS
ENTER
EPICEA
ERABLE
ESSART
ESSENCE

GENET
GOMMIER
GRUME

INDIGENE

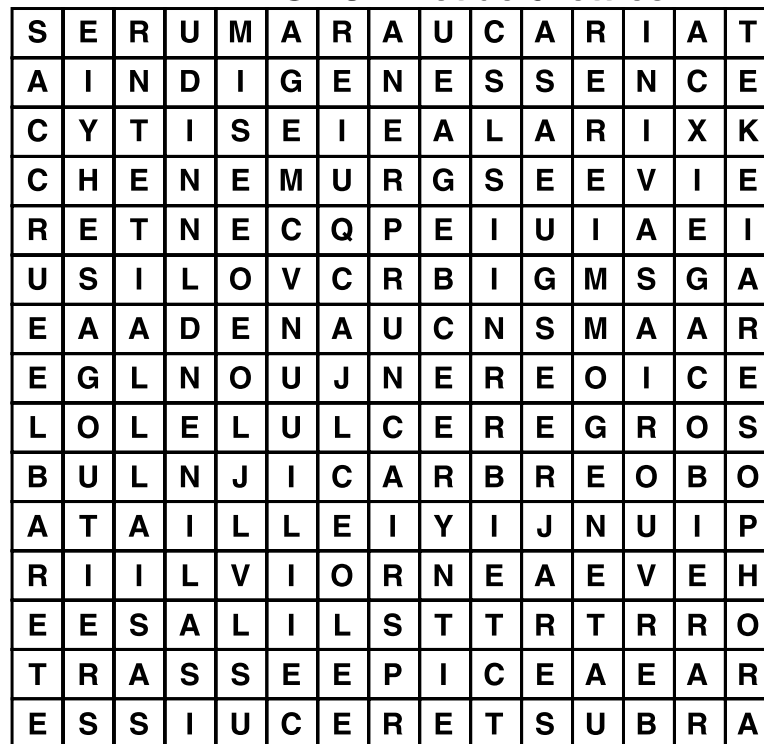
JACQUIER
JUJUBIER

LAIS
LARIX
LAYER
LILAS

MAI

NERE
NERPRUN
NOEL

ARBRES - Un mot de 6 lettres



Solution du dernier problème : TAPISSIER

23-11-2017

- OBIER
- OLIVIER
- OSERAIE
- RAMURE
- REJET
- ROSIER
- ROUVRE
- SAGOUTIER
- SEC
- SOPHORA
- SUMAC
- TAILLE
- TAN
- TEK
- ULCERE
- VENTIS
- VIGNE
- VIORNE
- VOLIS

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

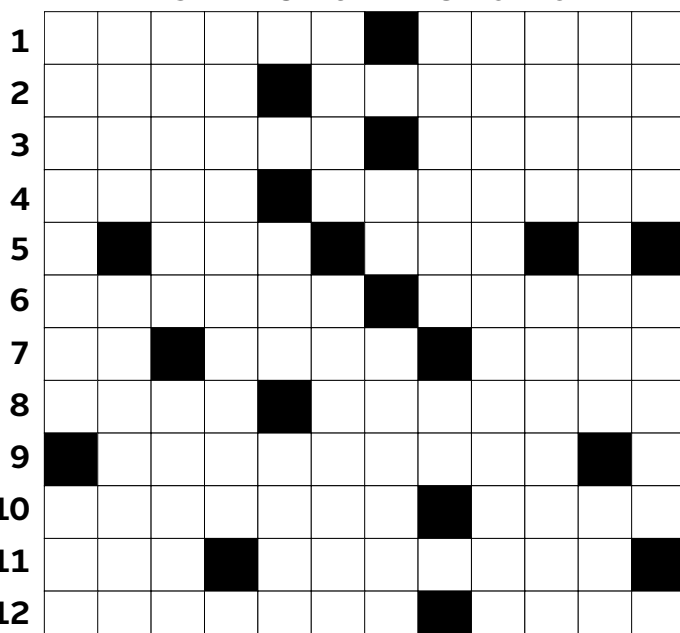
- 1. Déesse de la Justice – On y met des photos.
- 2. Mauvaise nourriture mal préparée – Relatif à l'os cubital.
- 3. Calibrer – D'une grande chaîne de montagnes.
- 4. Conjonction – Imitent de façon grotesque.
- 5. Principe chinois – Dans une fontaine.
- 6. Tente en feutre des nomades turcs – Ensemble d'épisodes télévisés.
- 7. Île de l'Atlantique – Éclate – Se repose.
- 8. Monnaie des Belges – État d'euphorie.
- 9. Un plat qui se mange froid.
- 10. Un prince, un île ou une ville – Celui qui reçoit.
- 11. Monnaies roumaines – Raboteuse.
- 12. Qui a hâte – Ciboulot.

VERTICALEMENT

- 1. Appeler devant un tribunal – Elle était présidée par Arafat.
- 2. Cercle lumineux – Travailler.
- 3. Allongé – Connecté.
- 4. Fromage frais italien.
- 5. Extrait – Enjoués.
- 6. Certains – Prénom masculin.
- 7. Id est – Large.

- 8. Fruit à pulpe sucrée – Symbole.
- 9. Petit gâteau allongé.
- 10. Ventre – Éruption cutanée.
- 11. Réservés aux hommes – Nouvel An vietnamien.
- 12. Ne dit pas la vérité – Enlève le haut de.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



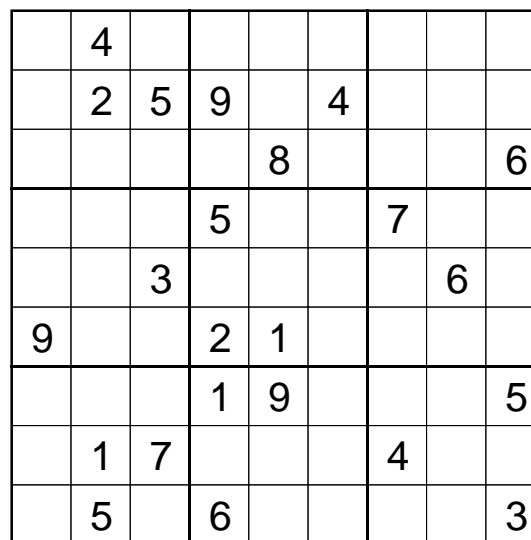
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



23 novembre 2017

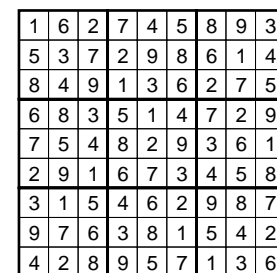
N° 5025

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

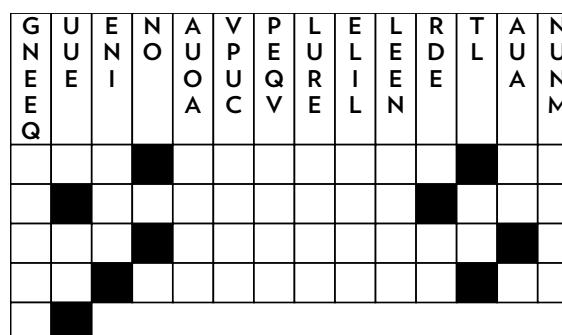
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Juan Ramon Jimenez

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

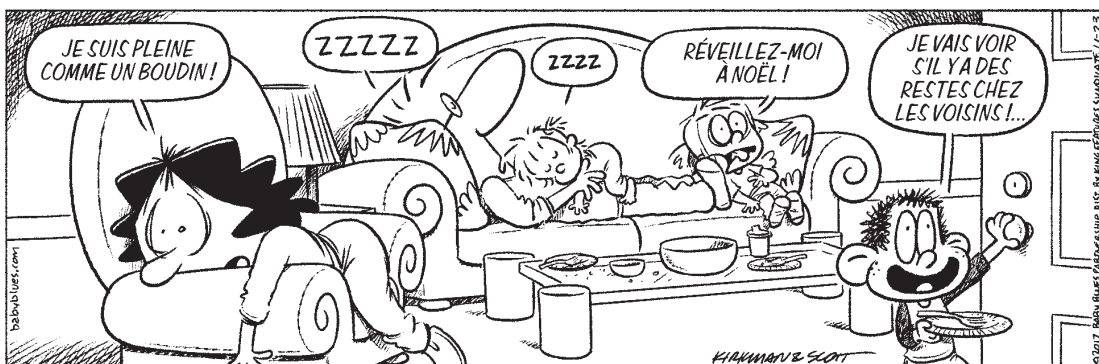
Solution du dernier numéro :

Citation de Max Jacob : C'est au moment où l'on triche pour le beau que l'on est artiste.

MANDRAKE



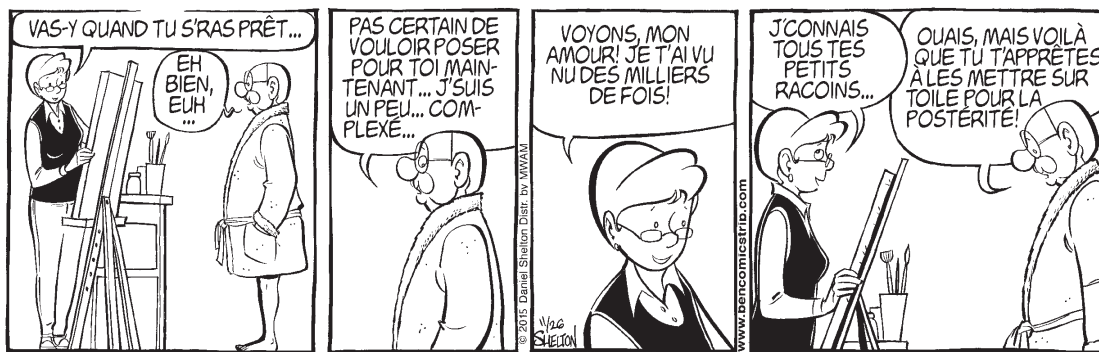
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



Horoscope



Bélier (21 mars au 19 avril)

Se plaçant maintenant au trigone de votre Signe, le Soleil en Sagittaire promet de mettre du piquant dans vos activités sociales. Les réunions et réceptions s'annoncent plus vivantes, et peut-être même un peu désordonnées. Un loisir commun pourrait être à l'origine d'une nouvelle relation amicale ou amoureuse. Remarquez-vous quelqu'un qui partage votre Violon d'Ingres?



Taureau (20 avril au 20 mai)

Tandis que Jupiter et Vénus en Scorpion, en face du Taureau, offrent un climat d'abondance, les résultats obtenus seront susceptibles de dépasser vos attentes. Grâce à cet aspect, une certaine popularité vous aidera à vous sentir plus à l'aise en société. De nouvelles fréquentations se présenteront sans doute en grand nombre. Reste à déterminer lesquelles vous souhaitez approfondir.



Gémeaux (21 mai au 21 juin)

On dit que les opposés s'attirent, et ceci s'applique spécifiquement aux Gémeaux, maintenant que le Soleil se trouve dans votre Signe complémentaire, le Sagittaire. Et intensifiant la dynamique des relations intimes, l'imminence de la Lune en Verseau pourrait aussi vous réserver une surprise sur le plan personnel, à condition de prendre l'initiative et d'ouvrir le dialogue.



Cancer (22 juin au 22 juillet)

Un même geste n'entraînera pas forcément des conséquences comparables. On ne peut pas toujours se fier aux statistiques et aux probabilités, le hasard pouvant également avoir son mot à dire. Les astres en Scorpion pourraient également chatouiller votre inconscient. Alors laissez-vous guider par votre intuition plutôt que par la logique pour prendre une décision. C'est une suggestion...



Lion (23 juillet au 22 août)

Positionnés au carré de votre Signe, Jupiter et Vénus en Scorpion pourraient vous inciter à entretenir de faux espoirs. Cependant, c'est en percevant une situation avec lucidité que vous prendrez les décisions les plus judicieuses. Il n'est pas recommandé d'attribuer des intentions aux autres s'ils ne les ont jamais manifesté. De poser une question directe pourrait toujours vous éclairer.



Vierge (23 août au 22 septembre)

En raison de l'actuelle opposition Mars-Uranus dans l'axe Balance-Bélier, les esprits pourraient s'échauffer plus facilement, et même avec des intentions louables, il serait préférable de ne pas intervenir dans les affaires des autres, à moins bien sûr d'y avoir été expressément invité. Toute ingérence risquerait de se retourner contre vous ou d'envenimer la problématique initiale.



Balance (23 septembre au 23 octobre)

Pour s'épargner bien des d'ennuis, il faut exiger beaucoup de soi-même et attendre peu des autres. L'influence de Mars en Balance risque de vous contraindre à ne vous fier qu'à vous. Ceci ne veut pas dire que les autres ne feront absolument rien pour vous aider, mais qu'il vaudra mieux ne pas compter sur leur assistance pour atteindre la réussite.



Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Jupiter et Vénus en Scorpion pourraient faire en sorte que vous soyez les favoris en partant avec une longueur d'avance. Les adversaires du même Signe que vous s'avèreront ainsi les plus redoutables. Compte tenu de l'arrivée de la Lune en Verseau, les mirages seront les pièges à éviter. Alors distancez-vous de quelqu'un qui donne l'impression de vouloir vous embrouiller.



Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Avec maintenant le Soleil en Sagittaire de votre époque anniversaire, voici une étape lors de laquelle on ne pourra pas vous refuser grand chose. Malgré le carré de Neptune en Poissons, le moment semble favorable pour émettre des propositions et prendre les situations en charge. Écoutez votre cœur plutôt que votre tête afin d'effectuer le meilleur choix.



Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

L'imminence de la Lune en Verseau pourrait vous surprendre. Bien que vous ayez parfois l'impression d'être un spécimen inclassable que peu de gens comprennent, ce cycle Lunaire pourrait vous mettre en contact avec des individus qui partagent vos aspirations. Il suffira de vous intéresser aux personnes que vous rencontrerez et d'aller voir ce qui se cache derrière les apparences.



Verseau (20 janvier au 18 février)

Avec l'arrivée de la Lune pour deux jours en Verseau, il est possible que quelqu'un n'ose pas dévoiler le fond de sa pensée par crainte de vous déplaire. Toutefois, il vous revient de faire la lumière sur une situation qui n'est pas claire. Il serait salutaire d'amener une personne qui a tendance à cacher son jeu à s'exprimer avec davantage de franchise et de transparence.



Poissons (19 février au 20 mars)

Grâce à l'influence de la Lune en Verseau, il vous sera possible d'amener autrui à découvrir un de vos passe-temps, mais cela ne se fera pas en insistant. Laissez-les venir vers vous de leur gré. Une activité sociale vous amènera à tisser des liens avec des personnes généreuses, mais vous devrez peut-être consentir à vous abaisser au niveau du plus petit commun dénominateur...

Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 Les pointes du col de la veste. 2 Jupe plus courte sur le genou de la femme. 3 Le garde-boue du vélo est plus long. 4 Lessieu de la roue arrière du chariot. 5 Etiquette de la boîte sur le haut du chariot. 6 Une bouteille en moins à droite derrière la femme. 7 Une boîte en moins, devant le nez de la femme. 8 L'intérieur du casier inférieur de gauche complet.

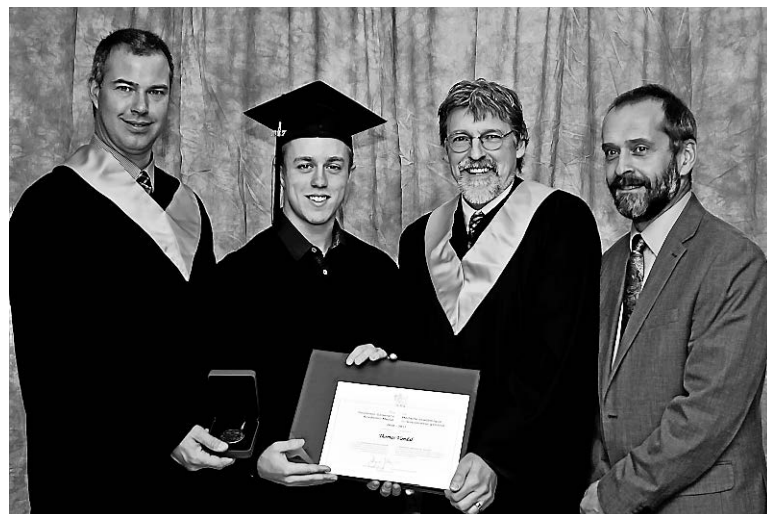
SOLUTION

› MÉDAILLE DU MÉRITE

Lors d'une réception en hommage à Claude Aubry pour ses 50 ans d'implication au Richelieu Trois-Rivières et dans la communauté, le président du Richelieu international Luc Doucet, à gauche, lui a remis la médaille du mérite.



› REMISE DES DIPLÔMES AU COLLÈGE SHAWINIGAN



Le Collège Shawinigan a procédé à la 16^e édition de la Cérémonie officielle de remise des diplômes, le 18 novembre dernier. Au total, ce sont 150 finissants qui ont reçu leur diplôme. En plus de cette remise de diplômes, le Collège Shawinigan a par ailleurs décerné la Médaille académique du Gouverneur général, spéciale de bronze, à Thomas Vandal, diplômé en Sciences de la nature, puisqu'il a obtenu les meilleurs résultats scolaires parmi tous les diplômés de la promotion 2016-2017. Sur la photo: Éric Milette, directeur des études, Thomas Vandal, récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général, Guy Dumais, directeur général et Jocelyn Milette, présidente du conseil d'administration.



› 100 000 \$ À LA MAISON DES TROIS COLOMBES

La Maison des Trois Colombes pourra compter sur un don de 100 000 \$ offert récemment par la MRC de Mékinac afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leur mission. Rappelons que la Maison des Trois Colombes offre gratuitement l'accès à huit lits de soins palliatifs pour accompagner les personnes, adultes ou enfants, atteintes du cancer ou d'autres maladies graves incurables et ayant une espérance de vie de moins de deux mois. Sur la photo, de gauche à droite: Yves Arseneault, directeur général de la Maison des Trois Colombes, Claude Beaulieu, directeur général de la MRC de Mékinac, Jean-Guy Lavoie, préfet suppléant et maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, Bernard Thompson, préfet et maire de la municipalité d'Hérouxville, Julie Trépanier, mairesse de la municipalité de Saint-Séverin, Paul Labranche de la municipalité de Saint-Adelphe, Lise Landry présidente de la Maison des Trois Colombes, Alain Vallée, maire de la municipalité de Saint-Thécle, Daniel Petit, maire de la municipalité de Grandes-Piles, Jacinthe Marchand membre du C.A de la Maison des Trois Colombes, Jean-Claude Tessier, maire de la municipalité de Lac-aux-Sables, Lucien Mongrain, maire de la municipalité de Trois-Rives, André Léveillé, ex-maire de la municipalité de Saint-Tite, Guy Dessureault, maire de la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac et Guy Pellerin présidente d'honneur de la Campagne de financement de la Maison des Trois Colombes.



› UN DON QUI A DES AILES

Les organismes Moisson Mauricie et la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska, dans le cadre de son projet La carotte joyeuse, ont eu droit à un cadeau de la part des éleveurs de volailles de la Mauricie et du Centre-du-Québec récemment. L'organisme a remis 2000 \$ de viande à chacun des deux organismes qui viennent en aide aux plus démunis. On retrouve sur les photos Jean Pellerin, président du c.a. de Moisson Mauricie, René Gélinais, et Nicolas Dujardin, respectivement président et secrétaire-trésorier des Éleveurs de volailles Mauricie-Centre-du-Québec, ainsi que Geneviève Marchand, responsable du financement et des communications chez Moisson. Messieurs Gélinais et Dujardin se retrouvent aussi sur la deuxième photo en compagnie d'Isabelle Brunelle, présidente de la CDC Nicolet-Yamaska.



› RÉMI-PIERRE PAQUIN VISITE LES JEUNES

Les élèves en mentorat d'improvisation du programme de persévérance scolaire Passeport pour ma réussite du Carrefour Jeunesse-emploi de Shawinigan ont récemment reçu la visite du comédien Rémi-Pierre Paquin qui est venu partager ses conseils et son expérience. On aperçoit ici quelques jeunes participants en compagnie du comédien (au centre), d'Enrika Gagnon, conseillère à la persévérance (à gauche) et de Vincent Mercier, mentor bénévole.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS I DÉS LA PREMIÈRE JOURNÉE. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, STUDIO, 1er étage, 340\$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

2½ À LOUER

repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. 819 996-6452, 819 374-2184

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE

chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½, insonorisé, plancher de béton. Situé sur la rue Patry, 819 696-3751.

4½ 1 MOIS GRATUIT

très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., 819 609-0425.

4½, 495\$/MOIS

Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½ 5½, près Les Rivières,

ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf, 3790 Jacques de Labadi; 565\$ à 650\$/mois 819 448-6123

4½ ASCENSEUR, STAT INT.

Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. 819 609-0425.

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, rue Patry, rénovés, non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

4½ RUE SIROIS près du Carrefour T-R Ouest et de tous les services, chauffé et éclairé, 565\$/mois 819 909-3521

5½ CONDO deux chambres, haut de gamme, ascenseur, grande véranda, alarme, caméra, bois franc, WI-FI, rez-de-ch. 6441 Daviau, non-fum., 819-244-1236

BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

SECTEUR CAP, GRAND 4½

près des services, tranquille, références, idéal 3e âge, 819 376-8047 ou 819 909-0770.

TROIS-RIVIÈRES, 93 des Érables, près de l'hôpital, 5½, 2e étage, planchers bois, s/bains céramique, fraîchement rénové, thermo-pompe, véranda fermée et balcon, stat. déneigé, remise 8'X8'. Idéal pour 50 ans et +. 650\$. Libre imm. 819 371-2226.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

À SHAWINIGAN

3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

HEROUXVILLE, route 153, 4½, 455\$ 450-372-4016.

8762 Maisons à louer

À T-R rue St-François Xavier 4½ avec belle petite cour, 580\$ enquête de crédit 819 266-8211

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927\$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE local semi-industriel, 600 volts 819 375-6585 ou 819 698-6585

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique vos besoins le sont aussi.

698-7014, MURIELLE

massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626

Un bon massage. Johanne

Mal de dos, bon massage 819 698-2159

Vivez une expérience unique en massothérapie Dès 8 h 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER

homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. 819 690-6909

8799 Déménagement, transport et entreposage

À BAS PRIX

Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

♥ CAROLINE ♥

petite, jolie, sexy, discrétion assurée 819 690-5305

8819 Messages personnels

JOLIES CHINOISES

MASSAGE

819 375-1688

3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7 www.massage-asie.com

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CUISINIER(È) temps plein demandé(e). Se présenter avec C.V. à la Pizzeria Châteaudun au 1030 rue des Récollets.

DÉNEIGEMENT CAP-DE-LA-MADELEINE

Recherche chauffeur de tracteur pour déneigement résidentiel et commercial, salaire, compétitif. Info: ygauthier@groupense.com 819 377-6818

LEMIRE ET POIRIER EXCAVATION à Nicolet cherche Chauffeurs de Loader camions 6 et 10 roues CV à info@lemireetpoirier.com fax : 819 293-4413

PRÉPOSÉ(E) à T-R pour s'occuper d'une personne handicapé à domicile. Appelez entre 10 h et 19 h : 819 694-6195

VÉHICULES

8851 Automobiles

TOYOTA COROLLA, 2003, noire, 1.8L, 4 portes, a/c, démarreur à distance, 148 000km, automatique, super propre, A1 pneus d'hiver 2350\$ neg. 819 692-0266

TOYOTA Matrix 2014, rouge, manuelle, 116 000 km, clim., rég de vitesse, vitres électr., chauffe moteur, pneus d'hiver. 10, 500\$. nég. 819-222-5016

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

Banc de scie, Rockwell, 10 po, moteur 1force, 150\$; raboteuse 4po, Général, 60\$ plusieurs outils de machiniste 819 374-4112

8882 Meubles et électroménagers

2 causeuse condition parfaite couleur qui va avec tout 150\$ pour les 2. 819 228-3903 de-mander Marc

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

819 841-0069

ou 819 378-3640 (cell.) Bois de chauffage sec à vendre.



➤ 10 232 \$ POUR L'HÔTELLERIE DE LA MAURICIE

La campagne de financement pour l'Hôtellerie de la Mauricie a permis d'amasser 10 232 \$ lors des derniers mois. Le montant a été dévoilé lors du déjeuner des bénévoles à La Tuque. Ils sont d'ailleurs une soixantaine de personnes impliquées pour la cause. L'Hôtellerie de la Mauricie est un centre d'hébergement pour les personnes en période de traitement qui leur facilite la vie. Le chèque a été remis à la Fondation québécoise du cancer. Sur la photo: Robert Ayotte, président d'honneur, Lise Beaulieu responsable de la campagne, Mireille Prince, bénévole et Luce Girard, directrice de la Fondation québécoise du cancer, centre régional et Hôtellerie de la Mauricie. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

5^e Salon des pêcheurs à la mouche

TROIS-RIVIÈRES (BT) — La Société mauricienne des pêcheurs à la mouche inc. invite la population à prendre part à son cinquième Salon de pêche à la mouche.

Les visiteurs pourront y rencontrer les meilleurs monteurs de mouches. Le tout se déroulera, les samedi, 25 novembre (de 9 h à 17 h) et dimanche 26 novembre (de 9 h à 17 h) à la Bâtisse industrielle de Trois-Rivières.

Une douzaine d'associations et d'organismes sans but lucratif

seront sur place pour rencontrer les pêcheurs et livreront des informations sur leur coin de pays. Plusieurs compagnies fabriquant des cannes à mouche seront aussi sur place. Il sera possible d'essayer leurs produits grâce à un bassin intérieur de 60 pieds sur 16 pieds. Des experts donneront des cours gratuitement sur le lancer. D'autres ateliers seront offerts sur place.

Le prix d'entrée est de 7 \$ pour les adultes et gratuit pour les 18 ans et moins.

BABILLARD

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

LES BONTÉS DIVINES

Prochaine rencontre le dimanche 26 novembre au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières dès 13 h: conférence «Vivre et mourir l'âme en paix» de Marcelle Corriveau au sujet de l'écriture automatique. Le 10\$ d'entrée sera remis au Noël du pauvre.

LES CHERCHEURS DE L'ESSENTIEL

Le 23 novembre à 19 h à la Salle Roger-Lupien, à l'arrière de l'église de Saint-Boniface, 110 rue Principale: Gilles Rondeau présentera la conférence «Le secret de la vie est dans le sang». 5 \$ Info.: 819 535-3582

SOCIÉTÉ DE SCLÉROSE EN PLAQUES MAURICIE

Le 28 novembre à 10 h 30 à

l'Auberge des Gouverneurs, 1100 promenade du St-Maurice, Shawinigan: Mardi animé sur le thème «L'essence de l'estime de soi», animé par Marie-Ève Lamontagne, auteure. Réservez au 819-373-2570 #2.

ACTIVITÉS

WHIST MILITAIRE

Le 24 novembre à 19 h 30 au centre communautaire Charles-Henri-Lapointe, 100 rue de la Fabrique à Sainte-Anne-de-la-Pérade: whist militaire du Club Optimiste. Info.: 418-325-3514. 6 \$.

YOGA DU RIRE

Le 25 novembre à 14 h à la bibliothèque Hélène-B.-Beauséjour: yoga du rire. Gratuit pour les abonnés et 5 \$ pour les non-abonnés. Inscriptions nécessaires au 819 538-5555.

nécrologie



**ALLARD
DOUCET
MME MARIE-
PAULE
1928-2017**

À L'Épiphanie, le 17 novembre 2017, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Marie-Paule Allard, épouse de feu Yvon Doucet, demeurant à L'Épiphanie autrefois de Saint-Léonard d'Aston.

Mme Allard Doucet repose au **Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle 236, rue Principale Saint-Léonard d'Aston**

Heures d'accueil : le samedi 25 novembre de 12 h à 15 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre à 15 h en l'église Saint-Léonard d'Aston, inhumation au cimetière paroissial.

Mme Allard Doucet laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyne Doucet (Claude Houle), Lynda Doucet et Denis Doucet (Marie-Josée Maher); ses petits-enfants : Josée, Sylvie, Mathieu, Marie-Michèle, Marie-Christine, Philippe et Rose; ses arrière-petits-enfants : Rosalie, Loïc, Camille et Olivier; ses frères et soeurs : feu Henri-Georges Allard (Yvonne Lemire), feu Gilles Allard (feu Estelle Guévin), Yvette Allard (feu Armand Lemire), feu Jeannine Allard (feu Ange-Albert Doucet), Madeleine Allard (feu Marcel Allyson), feu Jean-Claude Allard (feu Réjeanne Tousignant), feu Denise Allard (Jean-Paul Martin), feu Angèle Allard (Armand Leblanc), feu Esther Allard (feu Henri-Paul Gaudet), feu Denis Allard (Hélène Bergeron) et Raymond Allard (Carmen Rheault); ses beaux-frères, belles-soeurs : feu Paul-Émile Lauzière (feu Simone Hamel), feu Willie Lauzière (feu Lucille Comeau), feu Sr Isabelle Lauzière, feu Rosaire Lauzière (feu Jeanne Doucet), feu Marie-Claire Lauzière (feu Marc Hébert / feu Germain Nepveu), Juliette Lauzière, feu Raymond Doucet (feu Blanche Allard), feu J. Marcel Doucet (Thérèse Richer) et feu Jeanne d'Arc Doucet (feu Benoit Leblanc), ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Direction funéraire

Centre Funéraire A. Lauzière / Yves Houle
Tél.: 819-399-2446 / 1-800-561-2881
Télé.: 819-477-4289
www.yveshoule.com



**BAILLARGEON
MME JULIENNE**

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre de la Mauricie, le 15 octobre 2017, est décédée à l'âge de 95 ans, madame Julienne Baillargeon, épouse de feu monsieur Ulric Perron en premières noces et de feu monsieur Paul Champoux en secondes noces, demeurant à Saint-Adelphe.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Funéraire
St-Amand et Fils Ltée
470, rue Principale
Saint-Adelphe (Québec)
GOX 2G0**

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2017 en l'église de Saint-Adelphe à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

La précédée, son fils Michel Perron. Madame Baillargeon laisse dans le deuil ses enfants : Gérald Perron (Janine Gagnon) Thérèse Perron (Viau Lafontaine) Gisèle Perron (Laurent Cossette) Colette Perron (Renald Trépanier) Monique Perron (Julien Genest) Raymonde Perron (Normand Veillette); ses petits-enfants : Isabelle et Josiane Perron, Danielle et Guy Lafontaine, Daniel et Michèle Cossette, Dominic et Mélanie Trépanier, Jean-François, Julie et Nicolas Genest, Caroline Veillette et leurs conjoint(e)s; ses 16 arrière-petits-enfants; les enfants de monsieur Paul Champoux : Pierre-Paul Champoux (Ginette Naud) et leurs enfants Annie et Justin et leurs conjoint(e)s, Francine Champoux, feu Céline Champoux (feu Yves Beauchamp) et leurs filles Julie et Stéphanie et leurs conjoints et leurs enfants; ses belles-soeurs : Gabrielle Perron (Léonce Labranche) Blanche Baillargeon (feu Hervey Perron) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies, particulièrement sa grande amie madame Pierrette Ladouceur et son conjoint.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance à Lise et Liette pour leur affection et leur dévouement envers leur mère, ainsi qu'au Dr Martel de St-Stanislas pour les bons soins.

Des dons à la Fabrique de Saint-Adelphe seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411

Télécopieur : 418 289-3963

Courriel: stamandefils@globetrotter.net

**Entreprise membre de la
Corporation des Thanatologues
du Québec**



**BARIBEAU
M. AIMÉ
1928-2017**

Au Centre hospitalier de l'Université Laval, le 13 novembre 2017 est décédé Aimé Baribeau, époux de Pierrette Lottinville. Il était le fils de feu Joachim Baribeau et de feu Florence Goyette.

Il laisse dans le deuil ses fils : Réjean et Jean-Marc (Danièle Lachance); sa fille Line (Thomas Ransford); ses petits-enfants : Guillaume, Andréanne, Simon et Pascale Baribeau, Julian et Étienne Ransford. Il laisse aussi sa soeur Thérèse; ses frères : Daniel (feu Thérèse Giroux) et Jacques (Nicole Laroche); son beau-frère Jacques Robert (feu Irène); ses belles-soeurs : Catherine Gaudette (feu Roger) et Charlotte Lottinville (Marcel Sauvageau).

**LA RUCHE AIRE
OUVERTE INC.**
690, Mgr-Panet, bureau
107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416



Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

Il est allé rejoindre sa soeur Pierrette (feu Roger Samson), Martin et Janine. Il laisse également plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. La famille recevra les condoléances au :

**Complexe Funéraire
Sylvio Marceau
1460, rue Notre-Dame
L'Ancienne-Lorette
www.dignitequebec.com**
le samedi 25 novembre 2017 de 11 h à 13 h 15.

Le service religieux sera célébré le samedi 25 novembre 2017 à 13 h 30 à l'église Notre-Dame de l'Annonciation de l'Ancienne-Lorette (1625, rue Notre-Dame L'Ancienne-Lorette G2E 3B4).
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Canada. (<http://www.alzheimer.ca>).



**BÉLAND
M. PIERRE**

À Shawinigan, le 15 novembre 2017, est décédé à l'âge de 66 ans M. Pierre Béland, conjoint de Mme Jeannette Hébert, fils de feu M. Omer Béland et de feu Mme Fernande Filion, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Maison Funéraire
Régionale Richard
140, rue St-Aimé
à Louiseville.**

Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 11 h.

**Une liturgie de la Parole
aura lieu**

le samedi 25 novembre 2017 à 14 h en la chapelle de la Maison funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Louiseville.

L'ont précédé, ses soeurs : Odette et Jeannine.

Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil son fils Marc-André; ses soeurs : Diane, Francine (Jean-Pierre Dion) et Renée (Joël Lemay); les enfants de sa conjointe : Nathalie, Marie-Josée et Roberto; ses beaux-frères et belles-soeurs Hébert; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs cousins, cousines et collègues de travail.

Renseignements : 819 228-4822

Télécopieur : 819 228-3653

Courriel: condoleances@richardphilibert.ca

Site Internet : www.richardphilibert.ca



**BLANCHETTE
MME GISÈLE
DUBÉ
1926-2017**

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke, le 18 novembre 2017, est décédée à l'âge de 91 ans, madame Gisèle Dubé, épouse de feu monsieur Raymond Blanchette et fille de feu monsieur Ovila Dubé et de feu madame Délia Gendron. Elle demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s pour un dernier au revoir à la

**Coopérative Funéraire
de la Mauricie
205, rue Rochefort
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 7J6**

Heures d'accueil : vendredi 24 novembre 2017 de 19 h à 22 h.

Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium de la Coopérative Funéraire.

L'ont précédée : son fils Robert, sa fille Irène et son petit-fils Benoit Germain.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Jacques Noël) et Carole; ses petits-enfants : Alain Milot, Pierre Milot, Karine Lefebvre, Anne Lefebvre et Francis Germain; ses neuf arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2^e étage du CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke pour les bons soins et leur dévouement.

Renseignements : 819 370-2883

Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.coopérativefunerairemauricie.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**BOISVERT
M. JEAN
(Elvis)**

Entouré d'amour au CIUSSS MCQ - Foyer la Péradé de Ste-Anne de la Péradé, le 13 novembre 2017, est décédé à l'âge de 62 ans, M. Jean Boisvert fils de M. Rolland Boisvert et feu Mme Armande Montplaisir demeurant à Champlain.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe Funéraire J.D Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières, Qc G8T 6G7
(secteur Cap-de-la-Madeleine)**

Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30

Un service religieux aura lieu le samedi 25 novembre 2017 à 15 h 30 en la chapelle du

Complexe funéraire

Il laisse dans le deuil son père Rolland Boisvert; ses frères et soeurs : France (Yves Turcotte), Denis (Michèle Ghilén), Lucie, Claude (Manon Mercier), Céline (Bertrand Daigle), André, Lorraine (Alain Vézina), Normand (Guylaine Bellemare), Josée; sa filleule Sarah-Jeanne; son filleul Alex, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Des formulaires seront disponibles au Complexe funéraire.



**VOUS ÊTES ENDEUILLÉ
PAR UN SUICIDE?
1 866-APPELLE
(277-3553)**



**BOURQUE
M. DENIS
1941-2017**

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 20 novembre 2017, est décédé à l'âge de 75 ans et 11 mois, M. Denis Bourque, fils de feu M. Roméo Bourque et de feu Mme Véronique L. Auger et conjoint de Mme Diane Paradis, demeurant à Nicolet. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Nouveau
Centre funéraire J.N. Rousseau
770, boul. Louis-Frédéric
Nicolet, J3T 1V5**

Heure d'accueil : le vendredi 24 novembre, à partir de 9 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le vendredi 24 novembre 2017 au Mémorial du

Centre funéraire J.N. Rousseau à 12 h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Grégoire à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Diane Paradis; sa fille Julie (Martin Ouellet) et sa mère Mona Descôteaux; sa petite-fille Rosanne Bourque (Tristan Rosenthal); ses frères et soeurs : feu Jean-Guy (Lorraine Moreau), Jacqueline, Claude, Jacques (Pierrette Pellerin), René (Pauline Moreau), Fabienne, Gilles (Monique Roch) et Hélène (Claude Allard); ses beaux-frères et sa belle-soeur : Michel (Lise St-Germain), Simon (René Marcotte), feu Jean, Mario (Danielle Manseau) et Danielle (Raymond Hamel); la famille Descôteaux, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Nous remercions du fond du coeur pour leur disponibilité et les soins prodigués le Dr Jean Blondin, notre ange gardien Catherine St-Onge, infirmière pivot, le personnel infirmier des soins à domicile ainsi que tout le personnel du 5^e niveau (soins palliatifs) du Centre Christ-Roi de Nicolet. Renseignements : 819 293-4511

Télécopieur : 819 293-8212

Courriel : jn_rousseau@sogetel.net

www.jnrousseau.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



LE PHÉNIX
ECI, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission :
Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement



*De père en fils
nous fabriquons
dans notre atelier
les monuments.*

**275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)**

819 379-3366
LETTRE AU CIMETIÈRE

lesmonumentsjeanboucher.ca



BOUTIN, BÉATRICE
1921-2017

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 19 novembre 2017, est décédée paisiblement à l'âge de 96 ans, Mme Béatrice Boutin épouse de feu M. Valère Fournier et fille de feu M. Oscar Boutin et feu Mme Rosalia Couture demeurant à Trois-Rivières secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
Complexe Funéraire J. D. Garneau
274, rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7

Heures d'accueil : le dimanche 26 novembre 2017, jour de la cérémonie à partir de 13 h.

Une liturgie de la parole aura lieu le dimanche 26 novembre 2017 en la chapelle du Complexe funéraire à 15 h. L'inhumation des cendres aura lieu au columbarium du Complexe J.D Garneau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roland (Annette Roy), Jeannine (Luc Comète), Daniel (Jannett Fedorchuk), Yvette (Pierre Trudel), Cécile (Daniel Richard) et Raymond (Suzanne Germain); ses petits-enfants : Linda (Geoffrey), Sylvie (Ron), Michèle (Jean-Marc), Julie (Dave), feu Kimberly, feu Daniel Jr, Cheryl (Scott), Luc, Annie (Jean-Guy), Benoît (Édith), feu Marie-Ève, Mélissa et Marc-André (Carol-Ann); ses arrière-petits-enfants : Émilie, Jérémie, Maxim, Mia, Madden, Félix-Antoine, Mathis et Jimmy, Ellie, Amélia, Léo, feu Sammy; ses frères et sœurs : feu Marie-Jeanne, feu Léopold (Gisèle Lacasse), Dolorès (feu Jos Thomas Lacasse), feu Armand (feu Véronique Gagnon), feu Marcel (Germaine Marcil), feu Léonard, feu Rosianne (feu Jules Roy), feu Jacqueline (feu Donatien Boissonneault), Alphonse (Marie Falardeau), Raymond et feu Robert (Georgette Marcoux); ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousines, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Danyk Plante ainsi qu'au personnel du 2^e étage du CIUSSS MCQ pour les bons soins prodigués et l'accompagnement ainsi qu'au personnel du Pavillon Chapleau pour leur dévouement et leurs excellents soins.

Les personnes qui le désirent peuvent exprimer leur sympathie par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Pour renseignements : 819 376-3731
Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarnau@arbornemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BUISSON
MME PAULINE
ARSENEAULT
1925 - 2017

À son domicile, le 16 novembre 2017, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Pauline Arseneault, épouse de feu Gabriel Buisson, fille de feu Émilie Rivard et de feu Patrick Arseneault, demeurant à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s :

Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard
de Shawinigan-Sud
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 heures.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2017 à 14h00 en l'église Notre-Dame de la Présentation
Par la suite, l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Claude (Marie-Line Bideau), Serge (Ann Richardson), Josette (Robert Harding), André (Maryse Gervais) et Paul Arseneault (Thérèse Marchand); ses petits-enfants : François Buisson (Geneviève Beaudry), Ève Buisson, Philippe Wasilko, Gabriel Wasilko et Félix Buisson (Cynthia Bragagnolo). L'ont précédée outre ses parents, son époux Gabriel ainsi que son fils Yves. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel soignant (Caroline, Patricia, Ginette, Louise, Mélanie, Diane, Oviette et Nicole) ainsi qu'au Dre Nathalie Brui pour avoir accompagné et soutenu leur mère durant sa maladie ainsi que pour leur soutien et dévouement.

En sa mémoire, toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Maison des Trois-Colombes.
Renseignements : 819 536-0010
Télécopieur : 819 536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com



CARUFEL- BELLEMARE
MME
MARGUERITE

Au CIUSSS-MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 15 novembre 2017, est décédée à l'âge de 91 ans Mme Marguerite Carufel, épouse de feu M. Marcel Bellemare, demeurant à Louiseville, originaire de St-Justin. La famille accueillera parents et amis à la :

Maison Funéraire Régionale Richard
140 St-Aimé à Louiseville
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h 30.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 25 novembre 2017 à 15 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Justin à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Micheline, Claude (Claudette Aubert), Michel, Carmen et Martine (Joseph Skolney); ses petits-enfants : Éric Chardain (Marie-Andrée), Marie-Claude Bellemare (Olivier), Nicolas Sourdif, Véronique Bellemare et Michelle Skolney; ses arrière-petits-enfants : Bryan, Virginie, Ophélie et Edan; ses frères, sœurs et belles-sœurs : feu Denis de Carufel (feu Germaine Beaudoin), Lucille de Carufel (feu Bernardin Bellemare), feu Robert de Carufel (Yvette Trempe), feu Jean-Jacques de Carufel (Marcelle L'heureux) (Jacques Drainville), Elphège de Carufel (Madeleine Paquet), Gilles de Carufel (Pauline Clément), Aline de Carufel (feu Gilles Dupuis), Yvon de Carufel (Lise Lafrenière), feu Nicole de Carufel, Fleurette Bellemare (Emilien Tanguay) et Liliane Carle (feu Roger Aubry), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines des familles Carufel et Bellemare et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 228-4822
Télécopieur : 819 228-3653
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



CHANDONNET
MME LUCETTE

Au CIUSSS MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 16 novembre 2017, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lucette Chandonnet, conjointe de M. Marcel Casabon, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe Funéraire Pellerin
599, Avenue de Grand-Mère
(anciennement 6e Avenue, Grand-Mère)
Shawinigan, QC

Heures d'accueil : samedi à partir de 12 h.

Une cérémonie commémorative sera célébrée

en la chapelle du Complexe, le samedi 25 novembre 2017 à 15 h

Outre son conjoint Marcel Casabon, Mme Chandonnet laisse dans le deuil, son fils Sylvain Blais; le père de Sylvain, André Blais; le fils de Marcel, Mario Casabon (Natasha); ses frères et sœurs : Paul, Pauline, Lucie (Daniel Leblanc) et Jocelyne (Normand Lepage); ses beaux-frères et belles-sœurs : Jean-Paul Casabon (Isabelle Moisan), Pierrette Casabon (Paul-André Lafrenière), Rita Casabon (Marcel Gauthier), Pierre Casabon et Adrienne St-Arnaud (feu Marcel Chandonnet), ainsi que M. François Blais. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du CIUSSS MCQ CHAUR, Pavillon Ste-Marie de Trois-Rivières pour les bons soins reçus.
Pour renseignements : 819 538-3388
Télécopieur : 819 538-0110
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexfunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



CÔTÉ
MME HELEN
1951-2017

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 16 novembre 2017 est décédée à l'âge de 66 ans, madame Helen Côté, épouse de monsieur Gilles Fortin, fille de feu monsieur Jean-Paul Côté et de feu madame Simone Harvey. Elle demeurait à Shawinigan, autrefois à Pointe-aux-Trembles.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal
Shawinigan
G9N 7X9

Heures d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée samedi 25 novembre 2017 à 16 h à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Gilles Fortin, avec qui elle a partagé sa vie durant ces 33 dernières années; son beau-père Roger Fortin (feu Rita Gendreau); son frère Richard Côté; ses beaux-frères et belles-sœurs : Serge Fortin, Claude Fortin, Lise Fortin et Louise Cantin, ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à un organisme de votre choix.

Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



DELISLE
MME JEANNETTE
THERRIEN
1922-2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 19 novembre 2017, est décédée à l'âge de 95 ans, Mme Jeannette Therrien, épouse de feu Charles-Auguste Delislé, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 26 novembre à 14 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

L'ont précédée, outre son époux Charles-Auguste, sa fille Céline.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Daniel Delisle, Diane Delisle (Christian Mancuso); ses petits-enfants : Pascale Desmarais (Michel Corriveau) et Sébastien Desmarais (Maude Schneider); son arrière-petite-fille Alison Desmarais (Samuel Després); son arrière-arrière-petite-fille Annaëlle Després; sa sœur, sa belle-sœur et son beau-frère : Pauline Therrien (feu Robert Girard), Charlotte Delisle (Florian Souldard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, en particulier Lise Delisle, Ginette Boivin, sa filleule Carole Girard, ses cousins, cousines et un grand nombre d'ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Frédéric Picotte qui l'a accompagnée au cours des cinq dernières années.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Séminaire Ste-Marie (5655, boul. des Hêtres, Shawinigan, (Québec) G9N 4V9).

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227

www.centrouseu.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



DÉRY
MME ROLANDE
GÉLINAS

Suite à une longue maladie à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 3 novembre 2017, est décédée à l'âge de 82 ans et 5 mois, Mme Rolande Gélinas épouse de feu Normand Déry, fille de feu Lauda Gélinas de feu Auréa Dupont, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église à partir de 10 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2017 à 11 h

en l'église Saint-Marc paroisse Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

L'ont précédée ses sœurs et frères : sœur Brigitte, Léo (feu Thérèse Héту), Paul (Noëlla Déry), Léa (feu Hervé Désaulniers), père Gaston, Ovide (feu Violette Déry) et Thérèse. La défunte laisse dans le deuil sa sœur Simone (feu Paul-André Poudrier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Déry et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence La Belle Époque de Shawinigan pour les bons soins prodigués.

Direction des funérailles :
Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan

Tél. : 819 536-3717
Fax : 819 536-4259

Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don
Armée du Salut
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6
1-877-288-7441 » www.armeedusalut.ca
Un don despoir pour la vie

MAISON DES TROIS COLOMBES
Aidez-nous à poursuivre notre grande mission d'accompagner les personnes malades en fin de vie.

Merci pour votre don en ligne au :
maisondestroiscolombes.com
C.P. 1171 Val-Mauricie, Shawinigan G9P 1N4

Grands Frères Grandes Sœurs
Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit !
819 840-0965

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.
amour patience espoir harmonie
1900, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4K9 • 819 691-0342
www.apeh.ca



DÉSALLIERS
M. RÉAL

C'est avec tristesse que la famille vous fait part du décès de M. Réal Désalliers survenu à Shawinigan le 10 novembre 2017, à l'âge de 76 ans, époux de feu Francine Leblanc, fils de feu Albert Désalliers et feu Florence Parent. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Funéraire Oscar St-Ours,
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour de la liturgie à partir de 9 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le samedi 25 novembre 2017 à 12 h au salon funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan.

L'ont précédé, ses frères et soeurs : Thérèse, Gilberte, Gilles et Robert.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Stephan, Sylvie (Jocelyn Lambert) et Robert (Manon Moineau); ses petits enfants : Cindy, Frédéric, Angélique, Alison, Érika et Kassandra; ses trois arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Jacqueline (feu Maurice Provost) et Jacques (feu Noëlla Hill)(Pauline Giguère); son beau-frère Réjean Leblanc (Louise Leblanc); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, tantes et ami(e)s.

Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain
Shawinigan

Téléphone : 819 536-3717
Télécopieur : 819 536-4259

Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet: www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



DUBÉ
M. ANDRÉ
1935 - 2017

Main dans la main, accompagné de son épouse adorée et de ses trois enfants, au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, monsieur André Dubé nous a quittés le 17 novembre 2017 à l'âge de 82 ans. Il était l'époux de madame Denise Ricard, et le fils de feu monsieur Joseph Dubé et de feu madame Aldéa Bertrand. Il demeurait à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud). La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2017 à 11 h en l'église

Notre-Dame-de-la-Présentation
825, avenue Ozias-Leduc
Shawinigan

(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1E1

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan.

Il laisse dans le deuil son épouse Denise Ricard Dubé; ses enfants : Johanne (Guy Paradis), Gaétanne (Daniel Bruneau) et Patrice (Stéphanie Plante); ses petits-enfants : Isabelle Bazin, Pascal et Jonathan Bruneau, Anthony, Sarah, Mégane et Gabriel Dubé; ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



DUMONT
MME
MARIE-ANDRÉE
1948-2017

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 16 novembre 2017, est décédée à l'âge de 69 ans, madame Marie-Andrée Dumont, conjointe de monsieur Jacques Désilets, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5

Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu

le samedi 25 novembre 2017 à 15 h 30 à la

Coopérative funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Jacques Désilets; son fils Stéphane Bélanger (France Bérubé); ses 2 petites-filles : Sandrine et Catherine; ses soeurs : Rolande (Claude Plourde), Carmen, Danielle, Pierrette, Diane et Marcelle; son beau-frère Robert Désilets (Fleurette Ricard); sa belle-soeur Lucette Désilets (feu Lucien Garceau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier spécialement Daniel Doucet et sa conjointe Sylvie Bergeron pour l'accompagnement auprès de madame Dumont durant ses années de maladie.

En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer. Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



GERVAIS
MME FRANCE
1952-2017

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, entourée d'amour, le 15 novembre 2017 nous a quittés à l'âge de 65 ans, madame France Gervais, fille de feu monsieur Conrad Gervais et de feu madame Pauline Tousignant. Elle demeurait à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s pour un dernier au revoir à la

Coopérative funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 7J6

Heures d'accueil : samedi 25 novembre 2017 de 13 h à 16 h.

L'a précédée, son frère Jean. Elle laisse dans le deuil : son fils Yan Ouellette; son conjoint René Ouellette; sa soeur Claudette; son frère Luc; ses beaux-frères, belles-soeurs et ses tantes; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Maison Albatros de Trois-Rivières pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 370-2883
Télécopieur : 819 537-8829

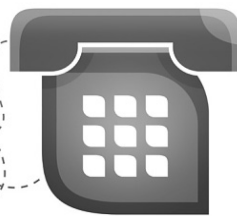
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperatifunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Le deuil : en parler pour mieux le vivre

LIGNE D'ÉCOUTE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCES SUR LE DEUIL



1 888 LE DEUIL

maison Monbourquette

infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com



GIANNOULIS
MME
ANGÈLE
1948-2017

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès d'Angèle Giannoulis, épouse de feu Reynald Dionne, survenu le 20 novembre 2017, entourée de l'amour des siens. Elle était la fille de feu Antonio Giannoulis et feu Simonne Plante.

Elle laisse dans le deuil sa fille adorée, Nathalie Dionne; son gendre préféré, Jocelyn Bourassa; ses deux trésors : Véronique Bourassa (Guillaume Marchand) et Philippe Bourassa; son frère, Dimitri (Lucille Lemire); sa filleule, Christina Giannoulis (Patrick Thibault); son filleul, Éric Lapointe; sa grande amie, Suzanne Buisson (Yves Gagnon), ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Repose en paix avec l'homme de ta vie.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Alfred Dallaire Memoria (438, rue Notre-Dame Est, Repentigny)

le dimanche 3 décembre à partir de 14 h et une cérémonie commémorative suivra à 16 h au salon même.



GIROUX
FRANCIS
1972-2017

"J'ai vécu pleinement. Chers amis, sachez profiter de chaque instant de votre vie! Francis."

Accidentellement, le 18 novembre 2017, est décédé à l'âge de 44 ans, M. Francis Giroux, époux bien-aimé de Mme Patricia Goyette, demeurant à Trois-Rivières secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe Funéraire J. D. Garneau
274, rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h ainsi que samedi jour des funérailles à partir de 12 h.

Le service religieux aura lieu le samedi 25 novembre 2017 à 16 h

en l'église St-Odilone.

La mise en columbarium aura lieu privément à une date ultérieure au

Complexe funéraire J.D. Garneau. L'a précédé, sa mère Mariette Tremblay.

Outre son épouse, Mme Patricia Goyette, il laisse dans le deuil son père François (son amie Agathe Larivière); ses soeurs : Ann (Gilles Dubé) et Suzy (Rick Bodi); son frère Jean; sa belle-mère Louise Mongrain (feu Wildy Goyette); sa belle-soeur Nathalie (Raynald Sirois) et son beau-frère François (Dany Labissonnière); ses neveux et nièces : Jennifer Dubé (Kevin Ouellette), Cynthia Dubé (Alexandre Guy), Frédérique Langis, Charles-William Langis, Simon Goyette et Sophie Goyette; sa filleule Victoria Guy; sa petite-niece Raphaëlle Ouellette; ses petits-neveux : Caleb Guy et Olivier Ouellette; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines ainsi que de

nombreux ami(e)s. Francis était propriétaire d'Adaptation 04 Inc. Il manquera à ses fidèles employés : Chantal Pontbriand, Yves Lemire, Karine Massé, Benoît Pelletier, Maxime Larouche et Alexandre Guy.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel de la Clinique de la fibrose kystique du CHUM.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation l'Air d'Aller, à Fibrose kystique Québec ou à la Fondation Interval. Des formulaires seront disponibles à la maison funéraire.

Pour renseignements : 819 376-3731
Télécopieur : 819 376-3715

Courriel : jdgarneau@arborbmemorial.com

Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



LACERTE-LAMY
MME LUCILLE
1930 - 2017

Au CIUSSS MCQ, Centre de services Avellan-Dalcourt, le 17 novembre 2017, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Lucille Lamy, épouse de feu Jacques Lacerte, demeurant à Yamachiche.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison funéraire St-Louis
160, rue de Carufel
Yamachiche

Heures d'accueil : vendredi soir de 19 h à 21 h30; samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2017 à 11 h à l'église de Yamachiche.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Gilles (Céline Bellemare), Denis, Pierre (Manon Joannette) et Luc (Guylaine Lessard); ses petits-enfants : Félix (Félicia), Évelynn (Dany), Benoît, Geneviève (Dominic), Fannie (Guillaume), Jérémie (Laurence), Luc (Mélanie); ses arrière-petits-enfants : Claudia et Lyam; sa soeur et son frère : Simone Lamy, Jacques Lamy (feu Ghislaine Rivard) (Marielle Pellerin), feu Roger Lamy (feu Huguette Gélina), feu Fernand Lamy (feu Ginette Lagacé), feu Michel Lamy (feu Marcelle Paquin), feu Micheline Lamy, feu Louis Lamy; ses belles-soeurs et son beau-frère : Rita Lacerte (feu Gérard Boisvert), Léon Lacerte (Juliette Mainville), feu Yvette Lacerte, feu Simone Lacerte (feu Ubald Marcouiller), feu Françoise Lacerte (feu Louis Lamy), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Barthélémy-Caron pour leur très grand dévouement et les bons soins prodigués.

Vos dons à la Fondation des maladies du cœur seraient grandement appréciés.

Maisons funéraires St-Louis
Renseignements : 819 296-3962
Télécopieur : 819 228-3345

Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca

Site internet : www.maisonstlouis.ca

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS

6082, boul. des Hêtres, Shawinigan

819 539-5050

sans frais 1 877 507-5051

MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903

HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492

RÉGION DE LA TUQUE

monumentstrudel@cgocable.ca



CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063



**LAFONTAINE
M. PIERRE
(PÉPÉ)**

À son domicile, entouré de l'amour des siens, le 14 novembre 2017, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Pierre (Pépé) Lafontaine époux de Mme Sylvie Gagnon, demeurant à Trois-Rivières - secteur Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Maison Funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à
Trois-Rivières.**

Heures d'accueil : le vendredi 24 novembre 2017 de 18 h à 21 h; samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.

Une cérémonie commémorative sera célébrée le samedi 25 novembre 2017 à 11h en la chapelle de la Maison funéraire.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles : Mariko (Olivier Comeau) et Nikki; ses petits-enfants : Aurélie et Louis Comeau; ses sœurs : Estelle et Claire (Donat Mailloux); sa belle-mère Madeleine Côté (feu Lionel Gagnon); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jeannine Gagnon, Michel Gagnon (Nicole Samson), Mario Gagnon (France Boisvert), Ginette Gagnon, Stéphane Gagnon et Nathalie Gagnon (Luc Blette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement "Les Mousses".

La famille désire témoigner sa reconnaissance à l'équipe des soins palliatifs à domicile du CLSC pour les excellents soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Renseignements : 819 378-3838 Télécopieur : 819 375-8146 Courriel : condoleances@richardphilibert.ca Site : www.richardphilibert.ca



**LEMAY
GÉRIN
1931-2017**

Au Centre hospitalier de Granby, le 17 novembre 2017, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Gerin Lemay, époux de feu Angella Allard, demeurant à Granby, autrefois de St-Alexis-des-Monts. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Maison funéraire St-Louis
(Paulin Guimond et fils)
240 St-Joseph,
St-Alexis-des-Monts**

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h; samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2017 à 14 h en l'église de St-Alexis-des-Monts. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Alexis-des-Monts.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Ermel (Louise Pontbriand) et Max (Chantal Marois); ses petits-enfants : Yan Lemay (Myriam), Vincent Lemay

(Jessica), Alexandre Lemay (Geneviève), Raphaël Lemay (Samira) et Andréanne Lemay; ses 5 arrière-petits-enfants; sa compagne des 10 dernières années Monique Bernier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s.

La famille remercie le département des Soins palliatifs du Centre hospitalier de Granby ainsi que le Dr Frédéric Lambert pour les très bons soins prodigués à notre père. Maisons funéraires St-Louis (Paulin Guimond et fils) Renseignements : 819 265-3636 Télécopieur : 819 228-3345 Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca Site internet : www.maisonstlouis.ca

**Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**LEMIRE
MME LISE**

Paisiblement et entourée de sa famille à son domicile, le 14 novembre 2017, est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Lise Lemire, conjointe de M. Luc Laberge et fille de feu Alfred Lemire et de feu Régina Héroux, demeurant à Trois-Rivières.

**La direction des funérailles a été confiée au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul Thibeau
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 7B1**

Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas de célébration d'adieu. L'urne a été déposée en privé au Columbarium Châteaudun

Mme Lemire laisse dans le deuil son conjoint M. Luc Laberge; sa fille Marie-Eve Brouillette; ses petits-enfants : Jérémy et Rachèle Lenneville ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Lise a oeuvré de nombreuses années dans le milieu de la santé en s'assurant d'apporter avec bonté et dévouement le confort et le bien-être de sa clientèle.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins à domicile du CLSC pour l'attention et les excellents soins prodigués

Pour renseignements :
Groupe Garneau Thanatologue
819 375-2414

Site web : www.salonchateaudun.com
**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau
de normalisation du Québec**



**LESSARD-
NORMAND
MME
MARIE-MARTHE**

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 17 novembre 2017, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Marie-Marthe Lessard, épouse de M. Jean-Charles Normand, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Maison funéraire
Régionale Richard**

**140, rue St-Aimé
à Louiseville**

Heures d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie à partir de 9 h.

**La liturgie de la Parole
aura lieu**

**le dimanche 26 novembre 2017 à
11h en la chapelle
de la maison funéraire.
L'urne sera déposée au
Columbarium de la Maison
funéraire Richard de Louiseville.**

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils : Jean-Alain (Lise Latour), Jean-Bernard (Noi Chatkaewboonruang); ses petits-enfants : Emilie, Guylaine, Marc-André, Pierre-Alexandre, Charles-André, Louise-Michèle; ses beaux-frères et belles-soeurs : Georges-Aimé Normand, Thérèse Normand, Gisèle Chevalier et Simone Normand et leur conjoint(e), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne de la Sclérose en plaques seraient grandement appréciés. Renseignements : 819 228-4822 Télécopieur : 819 375-8146 Courriel : condoleances@richardphilibert.ca Site : www.richardphilibert.ca



**PAQUETTE
MME
MARIE-PAULE
LEBLANC**

Au CIUSSS MCQ HCM de Shawinigan, le 19 novembre 2017, est décédée à l'âge de 61 ans Mme Marie-Paule Leblanc, épouse de M. Alain Paquette, fille de feu Antonio Leblanc et de feu Cécile Caron, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe Funéraire Pellerin
599, Avenue de Grand-Mère
(anciennement 6e Avenue,
Grand-Mère)
Shawinigan, QC**

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles à partir de 9 h 30.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 25 novembre 2017
à 13 h 30**

**en l'église St-Jean-Baptiste
de Shawinigan.**

**L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.**

La précédente, son frère Jean-Louis. Mme Leblanc laisse dans le deuil son époux M. Alain Paquette; ses enfants : Sylvain (Céline Déraspe) et Caroline (Émilie Véronneau); ses 2 petits-enfants : Elliot et Ociam; ses frères et soeurs : Thérèse, Pierrette (Gérard Michaud), Angèle (Alain Gélinas), Jules (Lucille Michaud) et Richard (Dominic Fortin); ses beaux-frères et belles-soeurs : Réjean (Lucette Lamothe), Claude (Danielle Matteau), Serge (Lynn Horman), Denis et Suzanne (Michel Gauthier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier le Dr Jean-Sébastien Aucoin et la Dre Stéphanie Perron.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements : 819 538-3388 Télécopieur : 819 538-0110

Courriel : salonpellerin@cgocable.ca www.complexfunerairepellerin.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**PARENT
M. JEAN-MARC
1939-2017**

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 18 novembre 2017, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Jean-Marc Parent, époux de Mme Pierrette Auger, fils de feu Conrad Parent et de feu Marguerite Lesieur, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église St-Zéphirin. Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 25 novembre 2017
à 13 h 30**

en l'église St-Zéphirin.

M. Parent laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Gilles Parent (Malise); ses petits-fils : Samuel et Axel; ses frères et ses soeurs; ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire Caron

Renseignements :
Téléphone : 819 523-3566,
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com
Site web : www.residencecaron.com



**PRÉCOURT
M. ANGE-
ALBERT
1923-2017**

À son domicile, entouré de l'amour des siens, le 20 novembre 2017, est décédé à l'âge de 94 ans et 10 mois, M. Ange-Albert Précourt, époux bien-aimé de feu Mme Rose-Marie Trudel, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de La Visitation.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Nouveau
Centre funéraire J.N. Rousseau
770, boul. Louis-Frédéric
Nicolet, J3T 1V5**

Heures d'accueil : le vendredi 24 novembre de 19 h à 22 h et le samedi 25 novembre, jour des funérailles, à partir de 10 h.

**Les funérailles seront célébrées
le samedi 25 novembre 2017
en l'église de Ste-Monique à 14 h.**

**L'inhumation aura lieu
au cimetière de Ste-Monique.**

L'ont précédé, sa fille bien-aimée Louise Précourt; ses frères et soeurs : Julien Précourt (feu Gilberte Faucher), Jeanne d'Arc Précourt, Justin Précourt (feu Fernande Boucharde), Paul-Émile Précourt, Yvonne Précourt (feu Charles Dionne), Aimé Précourt, Cécile Précourt (feu Jean-Paul Allard) et Mariette Précourt (feu Dominique Drolet); son beau-frère Paul-Émile Trudel (feu Marie-Paule Trudel).

Il laisse dans le deuil sa fille bien-aimée Diane Précourt, ses petits-enfants : Jonathan Faucher (Julie Arsenault), Marie-Josée Crête (Francis Charette) et Marilyn Crête (Mathieu Côté); ses arrière-petits-enfants adorés : Rosalie, Julien, Léanne et Émile; ses soeurs : Laure

Précourt (feu André Lemire) et Lise Précourt (feu Bernard Pinard); ses belles-soeurs : Estelle René (feu Paul-Émile Précourt), Madeleine Jutras (feu Aimé Précourt) et Monique Parent (feu Dominique Drolet), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s ainsi que des personnes très chères à son cœur, Michelle et Émilien Charette, Hélène Précourt et Lise Trépanier.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à son médecin Marie-Michelle Livernoche et à son infirmière Geneviève Guay ainsi qu'à l'équipe des soins palliatifs à domicile. Renseignements : 819 293-4511 Télécopieur : 819 293-8212

Courriel : jn_rousseau@sogetel.net Site Internet : www.jnrousseau.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**REGNIÈRE
MME SUZANNE
CHAMBERLAND
1939-2017**

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Mme Suzanne Chamberland, survenu paisiblement à son domicile de Trois-Rivières, secteur Pointe-du-Lac, le 15 novembre 2017.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6**

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

**Un service religieux aura lieu
le samedi 25 novembre à 11 h
en la Cathédrale.**

**L'inhumation aura lieu au
cimetière Saint-Louis.**

Elle a rejoint son époux André Regnière, son fils Gilles, son petit-fils Marc-Étienne, sa soeur Hélène ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Regnière.

Elle laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles : Mario (Manon Voyer), Stéphane (Anie Dupaul); ses petits-enfants adorés : Louis-Mathieu, Marie-Hélène (Albert Su), Gabriel, Émile, Marie-Ange, Matis et Florence Regnière; ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : Lilianne Chamberland (Maurice Diamond), Louise Chamberland (feu Gilles Brulé), Lucille Chamberland (feu Claude Déry), Carmen Chamberland (René Paquet), Gérard Rinfret (feu Hélène Chamberland), Brigitte Olivier (feu Rosaire Regnière), ainsi que André, Josianne et Jean-Philippe Jutras de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec (6070, rue Sherbrooke Est, Bureau 104, Montréal, Qc) H1N 1C1). Renseignements : 819 374-6225 Sans frais : 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227

www.centrouseuroussseau.com/avis-de-deces

**Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec**

In memoriam

Fondation
de la SSS de l'Énergie
Donner, c'est compter.

819 536-7508

50, 119^e Rue
Shawinigan G1P 5K1

fondation_ssse@ssss.gouv.qc.ca

Maison Albatros Trois-Rivières inc.
ACCUEIL, RECONFORT ET PAIX
SOINS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT EN SOINS PALLIATIFS

2325, 1^{re} Avenue
Trois-Rivières G8Z 2X4
819 375-3323
maisonalbatros@cgocable.ca

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE
L'APPUI À LA VIE
1 855 852-7784



ROUSSEAU
M. JEAN
1929 - 2017

À l'Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy, le 17 novembre 2017, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Jean Rousseau, très impliqué dans la communauté de Pierreville et maire durant une vingtaine d'années, époux de feu Denise Nadeau, demeurant à Yamaska autrefois de Pierreville.

M. Rousseau repose au :

Centre Funéraire
Descôteaux/Yves Houle
17, rue Lt. Gouv. Paul-Comtois
Pierreville

Heures d'accueil : le dimanche 26 novembre de 10 h à 14 h

Une célébration liturgique
aura lieu

le dimanche 26 novembre à 14 h
en la Chapelle
du centre funéraire
et de là au

Crématorium Yves Houle.

M. Rousseau laisse dans le deuil ses enfants : Johanne (feu Jacques Boisvert), Martine (Pierre-Yves Gamelin) et Nathalie (Guy Côté); ses petits-enfants : Jonathan, Karine, Audrey, Andréanne, Frédérique et Laurie; ses arrière-petits-enfants : Lalie, Angélique, Alexanne, Stella, Rosaly et Dastane, ses frères et sœurs : feu Jacqueline, feu Roger (Madeleine Beaudet), feu Jacques (feu Jeannette Bourque), Renelle (feu Laurent Cayer), feu Guy, feu Georgette (feu Gustave Lantagne), feu Thérèse (Roger Poirier) et Camille (feu Alexandre Gouin); ses beaux-frères, belles-soeurs de la famille Nadeau : feu Jean-Louis (feu Rita Léveillé), feu Léo-Paul (Thérèse Plante), Réjeanne (feu Raymond Mondoux), feu Fernand (feu Yollande Roussel), feu Jacqueline (feu Guy Tremblay), Juliette (Lucien Parenteau), feu René (Claire Hamel), feu Orient (Nina Morel), feu Louise (Gaétan Desrosiers), Gaston (Rolande Tourigny) et Jacques (Monique Desmarais); ses neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux autres parents et amis. Reconnaissance au personnel de la Maison FO-REL pour les bons soins prodigués à M. Rousseau.

Direction funéraire :
Centre Funéraire Yves Houle
Tél. : 819-478-0222 / 1-800-561-2881
Télé. : 819-477-4289
www.yveshoule.com



TESSIER
MME DENISE
1932 - 2017

À l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 9 novembre 2017, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Denise Tessier, fille de feu Marie-Anne Provencher et de feu Wilfrid Tessier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole
sera célébrée

le samedi 25 novembre à 14 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière St-Michel.

Elle est allée rejoindre son petit-fils Jasmin Désilets.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Lucie Tessier, Josée Lapolice (Eric Trépanier); ses petits-enfants : Philippe Désilets (Méline Chartrand), Samuel Trépanier (Sarah Morin-de Ruyter), Anthony Trépanier (Sabrina Boulet-Bendezu); ses soeurs : Murielle Tessier (feu Roger Beaudet), Pauline Tessier (feu Roy Bellamy), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s de la Résidence coin St-Paul dont Robert Boucher et Jacqueline Bellerose.

Un gros merci à la bénévoles de la Maison Albatros, Suzie Massicotte. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières pour leurs bons soins et toutes leurs attentions. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7) ou à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) « Oncologie » (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec

Heure d'accueil : samedi à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 25 novembre 2017,
à 14 h 30 en l'église Saint-Louis-
de-France, de la paroisse Père-
Frédéric-Janssoone.

L'inhumation suivra au cimetière
Saint-Louis-de-France.

À son départ, M. Trépanier laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Thérèse Marchand-Trépanier, ses 3 enfants : Louise, André et Denis; sa soeur Mme Pauline Trépanier (feu M. Jules Julien); son frère M. Jean-Marie Trépanier (feu Mme Rachel Létourneau) (sa conjointe Mme Jovette Langlais); sa belle-soeur Mme Louise Cloutier (feu M. Georges Trépanier); son beau-frère M. Réal Gagnon (feu MmeThérèse Trépanier); son filleul M. Normand Grondin (Mme Lynda Guimond), ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins, cousines et ami(e)s.

Des remerciements sincères sont adressés à la famille de M. Louis Gaudreault et à M. Clément Drolet pour leur support durant la maladie de M. Trépanier ainsi qu'à Dre Suzanne Thibault, Dr Charles Breau, Dre Audrey Breau et M. Jean Breau. La famille désire aussi témoigner sa reconnaissance au Dr Sylvain Lapiere qui l'a soignée depuis 2011.

Des dons à la Fondation RSTR ou à la Société de recherche sur le cancer seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.

Renseignements : 819 372-0407
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec



TROTTIER
M. JACQUES
1939-2017

Au C.I.U.S.S.S. M.C.Q. - Centre d'hébergement de Fortierville, est décédé le 5 novembre 2017 à l'âge de 78 ans, M. Jacques Trottier époux de Mme Florence Paris. Il demeurait à Fortierville. Il a été précédé par ses frères : Henri-Paul, Jean-Marc, René et Raymond Trottier et précédé par ses beaux-frères et belles-soeurs : Marcel Paris, Georges Paris (Angèle Rémillard), Fernand Paris et Diane Paris.

La famille recevra vos condoléances le samedi 25 novembre 2017 de 12 h 30 à 13 h 55 à l'église de Fortierville, 210, rue Principale, à Fortierville sous la direction de la Maison Funéraire Soucy.

Le service religieux sera célébré
à 14 h en l'église de Fortierville et
sera suivi de l'inhumation
au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Sylvie (Maurice Boucher), Denis (Carla Dionisio) et Natalie (Jean-Pierre Blanchard); ses petits-enfants : Kristine, Anouk, Alexis, Tristan, Maryse et Mathieu; son arrière-petite-fille Riley; ses frères : Lionel (Lucia Tousignant) et Yvon prêtre; ses belles-soeurs : Jeannine Daneau (feu René Trottier) et Angèle Morissette (feu Raymond Trottier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement de Fortierville pour les bons soins prodigués.

Information : 819 356 2519
Télécopieur : 819 356 2727
Courriel : jcsoucy@lino.com

915

Messes
anniversaires

MESSE

1^{er} ANNIVERSAIRE

Un an est passé
depuis que tu
nous as quittés.
Ton départ
fut difficile à
accepter, mais
il n'effacera
jamais de nos
cœurs ce
que tu as été
pour nous.



Une messe anniversaire sera célébrée
le 25 novembre 2017 à 16 h, en l'église
Notre-Dame-des-Sept-Allégres,
à la mémoire de

M. ANDRÉ ROMPRÉ
(décédé le 16 novembre 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront
à nous lors de cette cérémonie du souvenir.

Ton épouse Lisette, tes enfants Pascal
(Nathalie), Yannick (Isabelle) et tes
petits-enfants

920

Remerciements

SINCÈRES

REMERCIEMENTS

Homme de coeur,
de décisions,
visionnaire,
bâtisseur,
tu étais
le soleil
de nos vies.
De là-haut,
veille sur nous.



Merci à tous les
parents et ami(e)s

qui nous ont apporté
la chaleur de leur sympathie et le réconfort de
leur amitié, soit par des dons, fleurs, cartes,
offrandes de messes, courriels, affiliations de
prières, visites ou assistance aux funérailles, lors
du décès de

M. RÉJEAN RHEAULT
survenu le 14 octobre 2017

Que chacun d'entre vous considère ces
remerciements comme lui était adressés
personnellement.

Son épouse Claudette, ses enfants
Jasmin (Brigitte), Pascal (Sophie),
ses petits-enfants Rafael, Derek et Antoine

920

Remerciements

SINCÈRES

REMERCIEMENTS



« Son souvenir
est comme
un livre
préféré,
un livre
qu'on lit
et relit et qui
n'est jamais
refermé. »

Merci du fond du coeur à tous les parents et
ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de
leur sympathie et le réconfort de leur amitié
lors du décès de

M. RÉMY FORGET
survenu le 7 octobre 2017

soit par des offrandes de messes, affiliations
de prières, fleurs, télécopies, dons, cartes,
visites ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ses remerciements
comme personnels.

Son épouse Suzanne et ses enfants
Caroline (Pierre) et Patrick

935

In Memoriam

EN MÉMOIRE DE

Dix ans déjà
que tu nous as
quittés.
Ton départ
à laisser
un grand
vide dans
nos coeurs,
merci pour
ta générosité
et ton amour.



Des moments inoubliables resteront
dans nos coeurs à jamais.

JOHANE THIBAULT
(décédée le 23 novembre 2007)

SVP, ayez une pensée et une
prière pour Johane. Merci !

Ta mère Mariette, tes soeurs Diane,
Nicole, Nancy et ton frère Jocelyn

Au revoir !

935

In Memoriam

935

In Memoriam

À LA DOUCE

MÉMOIRE DE

M. FRANCIS GIROUX,
propriétaire d'ADAPTATION 04
(décédé le 18 novembre 2017)

Le personnel désire rendre hommage
à Francis, un homme pour qui
les clients, les collaborateurs
et les employés actuels et passés
sont devenus, au fil du temps,
des amis chers et précieux.



Repose en paix
Francis.

ADAPTATION 04 se spécialise dans l'adaptation de
résidences, de véhicules et de commerces pour les
personnes à mobilité réduite. Nous ne sommes satisfaits
que lorsque vous êtes en mesure de vous déplacer à votre
guise et de vaquer à vos occupations quotidiennes, sans
contrainte.

adaptati04

3025, rue Girard, Trois-Rivières
Tél. : 819 372-0102 | 1 800 372-0443



Vos dons
viennent en aide
aux gens d'ici!



Société St-Vincent
de Paul de Trois-Rivières

2580, rue Royale, Trois-Rivières
819 375-5525 • ssvp-tr.org



TRÉPANIÉ
M. ALBERT
1928-2017

Au CIUSSS-MCQ CHAUR, de Trois-Rivières, le 17 novembre 2017, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Albert Trépanier, époux de MmeThérèse Marchand, fils de feu M. Georges Trépanier et Mme Marie-Louise Frigon, demeurant à Trois-Rivières (secteur Saint-Louis-de-France). La famille accueillera parents et amis à :

La Résidence Funéraire
André Trudel Béland
2845 Thibeau
Trois-Rivières, Québec
G8T 1G1

SAINTE-GERTRUDE

Nouveau parc-école pour l'école Despins

AMÉLIE HOULE

amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

SAINTE-GERTRUDE — Après plusieurs mois d'attente, les élèves de l'école primaire Despins de Sainte-Gertrude et les citoyens ont finalement eu droit à une revitalisation de leur cour d'école, qui devient désormais un parc-école.

Si les élèves de l'école Despins de Sainte-Gertrude peuvent désormais avoir accès à leur tout nouveau parc-école qui a été dévoilé officiellement mercredi, le projet a toutefois nécessité plusieurs années de réflexion et de consultation, avant que le projet ne soit mis en branle.

En effet, la réflexion s'est amorcée en 2012, quant à une possible réfection du parc-école de Sainte-Gertrude, en plus de la formation d'un comité formé de la direction, des membres du personnel et de parents mis sur pied en 2014. Plusieurs partenaires se sont d'ailleurs joints au projet au fil du temps, permettant la réalisation de tout



Le tout nouveau parc-école de l'école primaire Despins de Sainte-Gertrude a été inauguré mercredi. Sur la photo: À l'avant, Tommy-Lee Champoux et Noémie Blanchette. À l'arrière, Catherine Daoust, de l'ABI, Raymond St-Onge, conseiller municipal de Bécancour, Raymond Arseneault, de la caisse populaire Godefroy, Marjolaine Arseneault, présidente de la commission scolaire de la Riveraine, Yannick Morin, directeur de l'école Despins et Julie Alix, du comité de développement de Sainte-Gertrude et du comité du parc-école.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

nouveau parc-école

Le réaménagement de la cour de l'école primaire Despins visait, entre autres, à créer un lieu

d'appartenance attractif et stimulant pour les usagers, en plus de sécuriser les équipements offerts à la population.

CONVERSATION PUBLIQUE SUR LA SOLIDARITÉ ET L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES

De passage en Mauricie

TROIS-RIVIÈRES (AH) — La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles organisée par l'Institut du Nouveau Monde (INM) sera de passage en Mauricie le 12 décembre prochain, au Musée québécois de la culture populaire.

Ce processus consultatif de deux ans s'effectue depuis cet automne et vise à recueillir les idées et propositions de plus de 5000 citoyens et citoyennes du Québec, à travers quatre thématiques, soit le milieu et la qualité de vie, l'emploi et la retraite, les services et les politiques

publiques ainsi que la démocratie et la participation citoyenne. À travers les différentes rencontres citoyennes au Québec, la population est invitée à s'exprimer sur les enjeux d'ordre intergénérationnel du Québec. Les activités de consultation sont gratuites pour tous.

CHARETTE

Un 10^e Salon des artisans

MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

CHARETTE — Le Salon des artisans de Charette vit sa 10^e édition en 2017, un fait d'armes pour un événement du genre.

Encore une fois cette année, plus de 30 exposants s'installeront en fin de semaine au centre communautaire Marcel-Bournival afin de proposer des produits du terroir, des bijoux, des boiseries, des sculptures et autres. L'activité jouit d'une belle réputation selon Linda Plouffe, coordonnatrice du salon.

«Au fil des ans, on s'est fait connaître. On attire entre 400 et 500 visiteurs en deux jours. Ce qui fait que ça dure est que c'est un salon avec de la convivialité et de la simplicité. On a des exposants qui reviennent chaque année. C'est un salon agréable pour les

artisans et le public. C'est sans prétention. On est une petite équipe dynamique. On doit délayer une certaine joie de vivre!», raconte Mme Plouffe à propos de la douzaine de bénévoles.

De nombreux exposants proviennent de la MRC de Maskinongé, à commencer par Charette. D'autres proviennent de Trois-Rivières et même de Saint-Jean-sur-Richelieu. Selon Mme Plouffe, les artisans ne sont pas difficiles à convaincre de participer au salon.

«Plusieurs exposants reviennent année après année. Les ventes sont bonnes et le salon est un bel endroit d'échanges entre les artisans. Il y a beaucoup de réseautage. Des fois, les artisans se donnent des contrats entre eux. C'est une belle place pour faire des contacts.»

Le 10^e Salon des artisans de Charette aura lieu samedi et dimanche de 9 h 30 à 16 h 30.

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 21 NOVEMBRE 2017

TOUT-ORNIEN 03 04 06 08 09 11
12 14 16 19 20 23

Lotto-D 1 5 6 5 1 6 4 3

Sprinto 09 10 18 40 46

LOTTO POKER 5 10 V R A
♣ ♥ ♣ ♥ ♠

Astro Jour - Mois - Année - Signe
29 SEPTEMBRE 80 BÉLIER

banco 06 08 15 17 20 25 28 32 35 37
38 39 43 45 50 51 52 60 62 67 Turbo x 1

Quotidienne 2 57 3 441 4 9037

Triplix 07 22 33 34 39

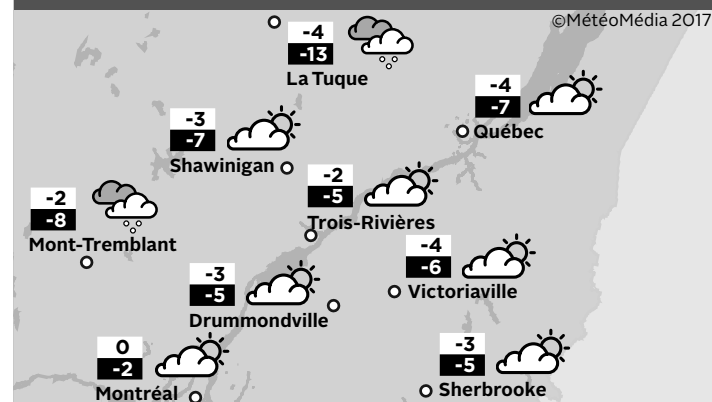
Extra 3260883

SUPERTIRAGES DU VENDREDI FOU 649

Les Super Tirages du vendredi fou au Lotto 6/49 offriront 55 lots garantis de 10 000\$ chaque tirage, en plus du gros lot. Achetez un billet, ce ne serait pas fou! Tirages 22 et 25 novembre.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain

Max. 0
Min. -2

Quelques flocons
Précipitations: 70 %
Vents légers

Dimanche

Max. -1
Min. -8

Quelques flocons
Précipitations: 40 %
Vents du nord 22 km/h

Samedi

Max. 7
Min. -3

Averses
Précipitations: 60 %
Vents du sud 23 km/h

Lundi

Max. -3
Min. -5

Quelques flocons
Précipitations: 40 %
Vents légers

AU CANADA

| | | | |
|-----------------|------------|-----|-----|
| Baie-Comeau | Soleil | -4 | -7 |
| Barrage Gouin | Ave neige | -5 | -17 |
| Calgary | Averses | 12 | -1 |
| Charlottetown | Averses | 3 | -2 |
| Edmonton | Averses | 5 | -2 |
| Fredericton | Beau | 1 | -6 |
| Gaspé | Beau | 0 | -6 |
| Gatineau | Ave neige | 1 | -4 |
| Halifax | Averses | 5 | -1 |
| Îles-de-la-Mad. | Averses | 8 | 1 |
| La Malbaie | Beau | -3 | -7 |
| La Tuque | Ave neige | -4 | -13 |
| Ottawa | Ave neige | 1 | -3 |
| Québec | Variable | -4 | -7 |
| Regina | Beau | 10 | 2 |
| Rimouski | Beau | -5 | -7 |
| Rivière-du-Loup | Beau | -4 | -7 |
| Saguenay | Ave neige | -4 | -12 |
| Sept-Îles | Soleil | -2 | -6 |
| Toronto | Variable | 4 | 0 |
| Val-d'Or | Faib neige | -3 | -15 |
| Valleyfield | Variable | 0 | -1 |
| Victoria | Averses | 11 | 8 |
| Victoriaville | Variable | -4 | -6 |
| Yellowknife | Éclaircies | -18 | -21 |

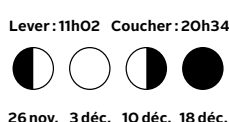
LE MONDE

| | | | |
|-----------------|------------|----|----|
| Amsterdam | Averses | 14 | 7 |
| Athènes | Soleil | 17 | 10 |
| Boston | Soleil | 6 | -1 |
| Bruxelles | Averses | 14 | 7 |
| Buenos Aires | Orages | 29 | 12 |
| Hong Kong | Soleil | 20 | 15 |
| Lisbonne | Pluie | 20 | 15 |
| Londres | Averses | 12 | 7 |
| Los Angeles | Soleil | 32 | 17 |
| Madrid | Nuageux | 18 | 9 |
| Mexico City | Soleil | 19 | 4 |
| La Tuque | Éclaircies | -3 | -7 |
| Moscou | Éclaircies | -3 | -7 |
| New York | Soleil | 6 | 0 |
| Paris | Averses | 15 | 9 |
| Rio | Pluie | 25 | 20 |
| Rome | Variable | 18 | 6 |
| Tokyo | Averses | 14 | 7 |
| Washington | Soleil | 8 | 1 |
| Acapulco | Orages | 28 | 24 |
| Bermudes | Variable | 25 | 20 |
| Barbades | Averses | 28 | 26 |
| Cancun | Orages | 26 | 20 |
| Fort Lauderdale | Orages | 27 | 21 |
| Freeport | Orages | 27 | 22 |
| Key West | Orages | 27 | 22 |
| La Havane | Orages | 26 | 22 |
| Martinique | Orages | 31 | 24 |
| Myrtle Beach | Éclaircies | 15 | 5 |
| Montego Bay | Orages | 30 | 24 |
| Orlando | Pluie | 24 | 18 |
| Phoenix | Soleil | 30 | 15 |
| Puerto Plata | Beau | 28 | 23 |
| Puerto Vallarta | Soleil | 30 | 13 |
| San José | Orages | 30 | 23 |
| Tampa | Pluie | 23 | 18 |
| West Palm B. | Orages | 27 | 21 |

LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum normal 2,0°
Minimum normal -5,5°
Record max 17,2°/1963
Record min -21,1°/1964

LES MARÉES

| La Pérade | | Trois-Rivières | |
|-----------|-------|----------------|-------|
| Hre | Ht/m | Hre | Ht/m |
| 0h45 | 1,6 m | 1h42 | 0,9 m |
| 10h15 | 0,7 m | 12h12 | 0,6 m |
| 13h39 | 1,2 m | 14h48 | 0,8 m |
| 21h48 | 0,6 m | 23h42 | 0,6 m |

Météo Média Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Cannabis: un jugement menace les monopoles

GIUSEPPE VALIANTE

La Presse canadienne

MONTREAL — Alors que les provinces commencent à préparer des lois pour contrôler la vente du cannabis sur leurs territoires, un prochain jugement de la Cour suprême pourrait faire dérailler complètement leurs plans.

L'Ontario et le Québec, par exemple, veulent créer des monopoles pour la vente du cannabis. Par conséquent, les Québécois et les Ontariens n'auraient pas le droit de se procurer la substance par la poste en passant par des producteurs autorisés à l'extérieur de la province ou d'en acheter de toute personne autre que le gouvernement provincial.

Mais le 6 décembre prochain, la Cour suprême entendra une cause qui pourrait sonner le glas des monopoles d'État tels qu'ils s'appliquent à un autre produit du vice : l'alcool.

Si les juges tranchent en faveur d'un homme du Nouveau-Brunswick qui conteste

les monopoles provinciaux sur les boissons alcoolisées, la décision entraînera probablement des poursuites à l'échelle du pays pour démanteler l'autre monopole qu'entendent imposer les gouvernements sur la vente de la marijuana, selon des experts en droit et en commerce.

Jack Lloyd, un avocat qui représente des militants pour le cannabis et qui a obtenu le statut d'intervenant dans le dossier devant la Cour suprême, estime que cette affaire pourrait provoquer de «grands changements» et amener une «industrie du cannabis plus libre et équitable.»

Cette affaire a commencé en 2012, lorsque la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a arrêté Gérard Comeau qui revenait au Nouveau-Brunswick après avoir acheté de l'alcool au Québec. Il avait reçu une amende pour avoir violé la loi du Nouveau-Brunswick, qui limite la quantité d'alcool que les citoyens de la province peuvent acheter ailleurs au Canada.

M. Comeau a contesté sa condamnation, invoquant la section 121 de la Loi constitutionnelle de 1867



Si les juges tranchent en faveur d'un homme du Nouveau-Brunswick qui conteste les monopoles provinciaux sur les boissons alcoolisées, la décision entraînera probablement des poursuites à l'échelle du pays pour démanteler l'autre monopole qu'entendent imposer les gouvernements sur la vente de la marijuana. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

qui édicte que tous les biens canadiens devraient pouvoir circuler librement partout au Canada. Ses avocats ont souligné que les Pères de la Confédération voulaient qu'il y ait un marché commun pour tous les biens produits au Canada.

M. Comeau a remporté sa cause, qui s'est rendue devant le plus haut tribunal du pays.

Des spécialistes en droit et en commerce consultés par La Presse canadienne prédisent que la Cour suprême tranchera en faveur de M. Comeau, mais leurs opinions divergent sur la possibilité que cette affaire puisse se transposer au commerce du cannabis.

Brian Lee Crowley, directeur général de l'Institut Macdonald-Laurier — un groupe de réflexion d'Ottawa —, estime qu'une victoire de M. Comeau empêcherait les provinces de distinguer les différents fournisseurs canadiens d'alcool, ou de cannabis.

«Je crois que cela [une victoire de M. Comeau] ferait que les provinces ne seront pas capables de

vous empêcher, par exemple, de commander du cannabis par la poste de quelqu'un d'une autre partie du Canada», a indiqué M. Crowley.

Pier-André Bouchard St-Amant, professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), a mentionné que selon tous les pronostics, M. Comeau devrait remporter sa cause en Cour suprême.

Il croit toutefois que les provinces auront encore le droit de conclure des ententes avec d'autres pour limiter la circulation de certains produits, dépendamment de la portée du jugement.

«Si M. Comeau gagne sa cause, c'est que le Nouveau-Brunswick n'aura plus de monopole d'État pour vendre de l'alcool aux citoyens du Nouveau-Brunswick. Ça veut dire que le Nouveau-Brunswick va maintenant entrer en concurrence avec la SAQ au Québec et l'équivalent de la SAQ en Ontario, la LCBO», a-t-il précisé.

Andrew Smith, de l'École de gestion de l'Université de Liverpool, en

Angleterre, était un témoin expert dans le dossier de M. Comeau et dit croire que les créateurs de la Constitution voulaient un marché commun «sans entrave sur le commerce interprovincial».

Si la Cour suprême est d'accord avec les arguments de M. Comeau, les entreprises tenteront certainement de profiter du précédent judiciaire pour contester les monopoles sur la vente du cannabis, selon Andrew Smith. «Je ne crois pas que cela va arriver en pratique», a-t-il nuancé. La constitution australienne a une clause de libre-échange semblable à celle du Canada, tout comme l'Union européenne, mais pas en ce qui concerne les drogues récréatives.

«Les gens dans les pays de l'Union européenne ne peuvent pas aller à Amsterdam, où la marijuana est vendue ouvertement dans les cafés, et ensuite revenir, par exemple, en Allemagne, avec la marijuana», a-t-il expliqué. «Le principe du marché commun ne s'applique pas à de tels produits controversés.»

Les policiers municipaux réclament davantage d'agents évaluateurs

IAN BUSSIÈRES

ibussieres@lesoleil.com

À l'approche de la légalisation de la marijuana au pays, la Fédération des policiers municipaux du Québec réclame près de 10 fois plus d'agents évaluateurs afin de constituer les dossiers de conduite sous l'influence du cannabis qui seront présentés devant les tribunaux.

Un agent évaluateur est un expert

en reconnaissance de drogues certifié qui est agréé par l'Association internationale des chefs de police en mesure d'effectuer des évaluations selon l'article 254 (3.1) du Code criminel pour vérifier si la capacité de conduite d'une personne est affaiblie par l'absorption d'une drogue ou d'une combinaison d'alcool et de drogue.

Offerte à l'École nationale de police du Québec depuis 2008,

la formation est d'une durée de 80 heures réparties sur 10 jours et doit être complétée par un agrément sur le terrain d'une durée de 40 heures. Une prime variant selon les services de police est également liée à la fonction d'agent évaluateur.

Il y aurait 100 agents évaluateurs pour la drogue dans les services de police du Québec et 36 autres devraient être formés d'ici le 1^{er} juillet. Robin Côté, président de

la Fédération, considère cependant ce nombre nettement insuffisant compte tenu du fait que le cannabis deviendra légal au Canada le 1^{er} juillet.

«Nous espérons que nous ne serons pas débordés [de cas de cannabis au volant] après la légalisation, mais peut-on au moins nous assurer d'avoir les moyens si jamais ça arrive? En deux ans, depuis la légalisation du cannabis au Colorado, on a noté une hausse de 48 % du nombre d'accidents routiers liés à la conduite sous l'effet du cannabis», affirme M. Côté en entrevue avec *Le Soleil*.

«SILENCE RADIO»

Cinq corps policiers municipaux du Québec n'auraient aucun agent évaluateur pour le cannabis et quinze n'en auraient qu'un seul alors que la Fédération souhaiterait qu'il y ait un agent

évaluateur par relève par service de police.

«Pour l'alcool au volant, on compte 1000 agents évaluateurs dans les services de police du Québec. Pour le cannabis, il en faudrait presque 10 fois plus. Depuis le 6 septembre, nous demandons au gouvernement de trouver une solution pour former plus d'agents évaluateurs. On nous annonce plutôt l'utilisation d'un appareil de détection qui ne fait pas l'unanimité chez les spécialistes», poursuit M. Côté.

Idéalement, le président syndical aimerait rencontrer le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, pour lui faire part de sa position. «Par le passé, il nous avait dit qu'il travaillerait avec nous sur ce dossier, mais c'est maintenant le silence radio. On veut seulement qu'il mette sur pied un comité au sein duquel on pourrait travailler», conclut Robin Côté.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

| SECTION ATLANTIQUE | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|----|----|---|----|----|-----|----|----|-----|---------|---------|----------|------|
| | MJ | G | P | DP | DF | GRP | BP | BC | Pts | Dom. | Étr. | 10 Dern. | Sér. |
| Tampa Bay | 21 | 16 | 3 | 1 | 1 | 15 | 83 | 54 | 34 | 9-2-1-0 | 7-1-0-1 | 7-2-1-0 | G-1 |
| Toronto | 23 | 14 | 8 | 0 | 1 | 13 | 81 | 69 | 29 | 8-4-0-0 | 6-4-0-1 | 6-3-0-1 | P-2 |
| Detroit | 22 | 10 | 9 | 2 | 1 | 8 | 65 | 64 | 23 | 4-3-2-1 | 6-6-0-0 | 5-3-1-1 | P-2 |

| SECTION MÉTROPOLITAINE | | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|----|----|---|----|----|-----|----|----|-----|---------|---------|----------|------|
| | MJ | G | P | DP | DF | GRP | BP | BC | Pts | Dom. | Étr. | 10 Dern. | Sér. |
| Columbus | 22 | 14 | 7 | 0 | 1 | 12 | 63 | 53 | 29 | 7-4-0-0 | 7-3-0-1 | 6-3-0-1 | G-5 |
| New Jersey | 21 | 12 | 5 | 2 | 2 | 10 | 69 | 66 | 28 | 5-3-1-1 | 7-2-1-1 | 3-3-2-2 | P-1 |
| N.Y. Islanders | 21 | 12 | 7 | 1 | 1 | 11 | 77 | 69 | 26 | 7-0-1-1 | 5-7-0-0 | 6-3-1-0 | G-1 |

| QUATRIÈME AS | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|-----|----|----|-----|---------|---------|----------|------|
| | MJ | G | P | DP | DF | GRP | BP | BC | Pts | Dom. | Étr. | 10 Dern. | Sér. |
| Pittsburgh | 23 | 11 | 9 | 2 | 1 | 11 | 61 | 80 | 25 | 6-2-1-0 | 5-7-1-1 | 4-4-1-1 | P-2 |
| Washington | 23 | 12 | 10 | 1 | 0 | 10 | 67 | 72 | 25 | 7-4-0-0 | 5-6-1-0 | 6-4-0-0 | G-1 |
| N.Y. Rangers | 22 | 11 | 9 | 1 | 1 | 11 | 72 | 68 | 24 | 8-4-1-1 | 3-5-0-0 | 8-2-0-0 | G-2 |
| Caroline | 20 | 9 | 7 | 2 | 2 | 8 | 58 | 59 | 22 | 4-3-2-1 | 5-4-0-1 | 5-3-1-1 | P-1 |
| Boston | 20 | 9 | 7 | 3 | 1 | 8 | 54 | 59 | 22 | 5-3-2-0 | 4-4-1-1 | 5-4-1-0 | G-3 |
| Ottawa | 20 | 8 | 6 | 2 | 4 | 7 | 64 | 67 | 22 | 4-4-2-3 | 4-2-0-1 | 3-5-1-1 | P-4 |
| Philadelphie | 22 | 8 | 9 | 3 | 2 | 8 | 61 | 65 | 21 | 4-4-2-1 | 4-5-1-1 | 2-4-2-2 | P-6 |
| Montréal | 23 | 8 | 12 | 2 | 1 | 7 | 54 | 80 | 19 | 4-5-2-0 | 4-7-0-1 | 4-4-1-1 | P-5 |
| Floride | 21 | 8 | 11 | 1 | 1 | 6 | 63 | 73 | 18 | 5-3-1-1 | 3-8-0-0 | 4-5-1-0 | G-1 |
| Buffalo | 22 | 5 | 13 | 3 | 1 | 5 | 52 | 79 | 14 | 2-7-0-1 | 3-6-3-0 | 2-6-2-0 | P-7 |

ASSOCIATION DE L'OUEST

| SECTION CENTRALE | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|----|----|---|----|----|-----|----|----|-----|---------|---------|----------|------|
| | MJ | G | P | DP | DF | GRP | BP | BC | Pts | Dom. | Étr. | 10 Dern. | Sér. |
| St. Louis | 22 | 16 | 5 | 1 | 0 | 14 | 78 | 58 | 33 | 8-2-0-0 | 8-3-1-0 | 7-3-0-0 | G-3 |
| Nashville | 21 | 13 | 6 | 1 | 1 | 11 | 68 | 62 | 28 | 8-1-0-1 | 5-5-1-0 | 8-2-0-0 | G-3 |
| Winnipeg | 20 | 12 | 5 | 3 | 0 | 11 | 67 | 56 | 27 | 7-2-1-0 | 5-3-2-0 | 7-2-1-0 | P-1 |

| SECTION PACIFIQUE | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------|----|----|---|----|----|-----|----|----|-----|---------|---------|----------|------|
| | MJ | G | P | DP | DF | GRP | BP | BC | Pts | Dom. | Étr. | 10 Dern. | Sér. |
| Los Angeles | 21 | 12 | 7 | 2 | 0 | 11 | 64 | 50 | 26 | 6-4-2-0 | 6-3-0-0 | 3-6-1-0 | P-1 |
| Vegas | 19 | 12 | 6 | 0 | 1 | 12 | 68 | 58 | 25 | 8-1-0-0 | 4-5-0-1 | 4-5-0-1 | G-2 |
| Calgary | 21 | 12 | 8 | 1 | 0 | 10 | 62 | 64 | 25 | 6-5-0-0 | 6-3-1-0 | 7-2-1-0 | P-1 |

| QUATRIÈME AS | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|-----|----|----|-----|---------|---------|----------|------|
| | MJ | G | P | DP | DF | GRP | BP | BC | Pts | Dom. | Étr. | 10 Dern. | Sér. |
| Vancouver | 22 | 11 | 8 | 2 | 1 | 11 | 61 | 61 | 25 | 3-5-2-1 | 8-3-0-0 | 5-4-1-0 | G-2 |
| Anaheim | 20 | 10 | 7 | 2 | 1 | 8 | 58 | 56 | 23 | 6-5-2-0 | 4-2-0-1 | 5-3-1-1 | G-3 |
| Dallas | 21 | 11 | 9 | 0 | 1 | 11 | 61 | 62 | 23 | 8-2-0-0 | 3-7-0-1 | 5-4-0-1 | G-2 |
| Chicago | 21 | 10 | 8 | 3 | 0 | 10 | 63 | 56 | 23 | 5-4-1-0 | 5-4-2-0 | 5-4-1-0 | P-1 |
| Minnesota | 21 | 10 | 8 | 2 | 1 | 10 | 64 | 59 | 23 | 5-3-2-0 | 5-5-0-1 | 5-4-1-0 | G-1 |
| San Jose | 19 | 10 | 8 | 0 | 1 | 9 | 47 | 44 | 21 | 6-6-0-1 | 4-2-0-0 | 6-3-0-1 | P-3 |
| Colorado | 19 | 10 | 8 | 1 | 0 | 9 | 66 | 65 | 21 | 6-1-1-0 | 4-7-0-0 | 5-4-1-0 | G-1 |
| Edmonton | 22 | 8 | 12 | 1 | 1 | 8 | 59 | 74 | 18 | 4-7-0-0 | 4-5-1-1 | 4-5-0-1 | G-1 |
| Arizona | 23 | 5 | 15 | 2 | 1 | 4 | 58 | 86 | 13 | 1-6-1-0 | 4-9-1-1 | 4-4-1-1 | G-3 |

LNH

Mercredi 22 novembre
 Edmonton 6 Detroit 2
 Minnesota 5 Buffalo 4
 Vancouver 5 Pittsburgh 2
 Calgary 0 Columbus 1 (P)
 Boston 3 New Jersey 2 (F)
Ottawa 2 Washington 5
 Toronto 1 Floride 2 (F)
 Philadelphie 3 Islanders 4 (P)
 N.Y. Rangers 6 Caroline 1
 Chicago 2 Tampa Bay 3 (P)
Montréal 2 Nashville 3 (F)
 Dallas au Colorado, 21h.
 San Jose en Arizona, 21h.
 Winnipeg à Los Angeles, 22h30.
 Vegas à Anaheim, 22h30.
Vendredi 24 novembre
 Pittsburgh à Boston, 13h.
 Winnipeg à Anaheim, 16h.
 Islanders à Philadelphie, 16h.
 Colorado au Minnesota, 16h.
 Tampa Bay à Washington, 17h.
 San Jose Vegas, 18h.
 Edmonton à Buffalo, 19h.
 Vancouver au New Jersey, 19h.
 Detroit à N.Y. Rangers, 19h.
Ottawa à Columbus, 19h.
 Toronto en Caroline, 19h30.
 Nashville à St. Louis, 20h.
 Calgary à Dallas, 21h.
 Los Angeles en Arizona, 21h.
Samedi 25 novembre
 Chicago en Floride, 19h.
 N.Y. Islanders à Ottawa, 19h.
 New Jersey à Detroit, 19h.
 Tampa Bay à Pittsburgh, 19h.
 Washington à Toronto, 19h.
 Buffalo à Montréal, 19h.
 Minnesota à St. Louis, 20h.
 Vegas en Arizona, 20h.
 Winnipeg à San Jose, 22h.
 Calgary au Colorado, 22h.
 Anaheim à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 22 novembre.

| | B | A | Pts |
|----------------|----|----|-----|
| Stankos, TB | 10 | 25 | 35 |
| Kucherov, TB | 17 | 16 | 33 |
| Gaudreau, Cal | 10 | 21 | 31 |
| Schwartz, STL | 11 | 19 | 30 |
| Schenn, STL | 10 | 20 | 30 |
| Tarasenko, STL | 12 | 14 | 26 |
| McDavid, Edm | 10 | 16 | 26 |
| Voracek, Phi | 6 | 20 | 26 |
| Scheifele, Win | 11 | 14 | 25 |
| Wheeler, Win | 5 | 20 | 25 |
| Kessel, Pit | 8 | 16 | 24 |
| Tavares, NYI | 15 | 8 | 23 |
| Kopitar, LA | 9 | 14 | 23 |
| Kuznetsov, Was | 5 | 18 | 23 |
| Bailey, NYI | 4 | 19 | 23 |
| Monahan, Cal | 12 | 10 | 22 |
| Couturier, Phi | 12 | 10 | 22 |
| Giroux, Phi | 9 | 13 | 22 |
| Mackinnon, Col | 7 | 15 | 22 |
| Mathews, Tor | 12 | 9 | 21 |
| Lee, NYI | 11 | 10 | 21 |
| Benn, Dal | 11 | 10 | 21 |
| Trocheck, Flo | 9 | 12 | 21 |
| Forsberg, Nas | 9 | 12 | 21 |
| Huberdeau, Flo | 7 | 14 | 21 |
| Malkin, Pit | 7 | 14 | 21 |
| Barkov, Flo | 6 | 15 | 21 |

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 22 novembre.

| | MJ | B | A | Pts |
|-------------|----|---|----|-----|
| Gallagher | 22 | 9 | 5 | 14 |
| Weber | 20 | 4 | 9 | 13 |
| Drouin | 21 | 3 | 10 | 13 |
| Pacioretty | 22 | 7 | 5 | 12 |
| Danault | 22 | 3 | 8 | 11 |
| Shaw | 22 | 4 | 5 | 9 |
| Galchenyuk | 22 | 4 | 4 | 8 |
| Plekanec | 22 | 3 | 5 | 8 |
| Hudon | 21 | 2 | 6 | 8 |
| Byron | 22 | 5 | 2 | 7 |
| Petry | 22 | 2 | 3 | 5 |
| Lehkonen | 18 | 2 | 3 | 5 |
| Benn | 21 | 1 | 4 | 5 |
| Morrow | 12 | 2 | 2 | 4 |
| Alzner | 22 | 0 | 4 | 4 |
| Mete | 22 | 0 | 3 | 3 |
| Davidson | 12 | 0 | 1 | 1 |
| Niemi | 6 | 0 | 1 | 1 |
| Montoya | 4 | 0 | 1 | 1 |
| De La Rose | 13 | 0 | 0 | 0 |
| Price | 11 | 0 | 0 | 0 |
| Mitchell | 11 | 0 | 0 | 0 |
| McCarroll | 8 | 0 | 0 | 0 |
| Lindgren | 8 | 0 | 0 | 0 |
| Hemsky | 7 | 0 | 0 | 0 |
| Froese | 5 | 0 | 0 | 0 |
| Deslauriers | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Scherbak | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Streit | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Jerabek | 0 | 0 | 0 | 0 |

GARDIENS

| | V | D | DP | Fa | JB | Moy | %Arr. |
|----------|---|---|----|----|----|------|-------|
| Lindgren | 3 | 4 | 1 | 19 | 1 | 2,43 | ,924 |
| Niemi | 0 | 4 | 0 | 22 | 0 | 6,67 | ,820 |
| Price | 3 | 7 | 1 | 39 | 0 | 3,77 | ,877 |

LHPS - M18

| SECTION EST | | | | | | | | | | | | |
|-------------|----|----|---|----|----|----|----|-----|--|--|--|--|
| | MJ | V | D | DP | DF | BP | BC | Pts | | | | |
| Lévis | 12 | 10 | 2 | 0 | 0 | 58 | 43 | 20 | | | | |
| Clarétrain | 10 | 6 | 4 | 0 | 0 | 37 | 30 | 12 | | | | |
| A.-Lorette | 12 | 5 | 5 | 2 | 48 | 45 | 12 | | | | | |
| CMJ | 9 | 5 | 3 | 1 | 38 | 27 | 11 | | | | | |
| St-Bernard | 10 | 5 | 6 | 0 | 33 | 34 | 10 | | | | | |
| SSJ | 12 | 5 | 7 | 0 | 34 | 48 | 10 | | | | | |
| Riv-du-Loup | 9 | 1 | 8 | 0 | 24 | 44 | 2 | | | | | |

| SECTION OUEST | | | | | | | | | | | | |
|----------------|----|---|---|----|----|----|----|-----|--|--|--|--|
| | MJ | V | D | DP | DF | BP | BC | Pts | | | | |
| Mont-Ste-Anne | 9 | 8 | 1 | 0 | 47 | 27 | 16 | | | | | |
| Georges-Vanier | 8 | 7 | 1 | 0 | 34 | 19 | 14 | | | | | |
| L.-Teasdale | 9 | 7 | 2 | 0 | 52 | 30 | 14 | | | | | |
| Verbe-Divin | 8 | 3 | 3 | 2 | 25 | 8 | | | | | | |
| Des Sources | 9 | 3 | 5 | 1 | 27 | 29 | | | | | | |
| Ste-Anne | 9 | 2 | 6 | 1 | 20 | 35 | 5 | | | | | |
| St-Hilaire | 8 | 0 | 8 | 0 | 16 | 52 | 0 | | | | | |

Vendredi 24 novembre
 St-Hilaire à Verbe-Divin, 8h30
 L.-Teasdale à Ste-Anne, 10h45
 Lévis à Des Sources, 13h
 Mont Ste-Anne à G-Vanier, 15h15
Samedi 25 novembre
 Des Sources à Ste-Anne, 8h30
 L.-Teasdale à G.-Vanier, 10h45
 Clarétrain à A.-Lorette, 12h30
 Lévis à St-Hilaire, 13h
 St-Bernard à R.-du-Loup, 14h45
 V.-Divin à Mont-Ste-Anne, 15h45
 CMJ à SSJ, 17h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 22 novembre.

| | MJ | B | A | Pts |
|------------|----|----|----|-----|
| Stone | 19 | 13 | 7 | 20 |
| Karlsson | 14 | 1 | 16 | 17 |
| Hoffman | 19 | 6 | 10 | 16 |
| Brassard | 19 | 6 | 9 | 15 |
| Pageau | 19 | 2 | 9 | 11 |
| Duchene | 19 | 4 | 6 | 10 |
| Pyatt | 19 | 3 | 7 | 10 |
| Phaneuf | 19 | 3 | 6 | 9 |
| Wideman | 16 | 3 | 5 | 8 |
| Dzingel | 19 | 5 | 2 | 7 |
| Thompson | 19 | 3 | 3 | 6 |
| Didomenico | 12 | 3 | 3 | 6 |
| Smith | 12 | 0 | 6 | 6 |
| Ryan | 11 | 0 | 6 | 6 |
| Burrows | 19 | 3 | 2 | 5 |
| Ceci | 19 | 2 | 2 | 4 |
| Oduya | 16 | 2 | 2 | 4 |
| Borowiecki | 12 | 2 | 1 | 3 |
| Chabot | 3 | 0 | 2 | 2 |
| Claesson | 19 | 1 | 0 | 1 |
| Condon | 6 | 0 | 1 | 1 |
| Brown | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Chlapik | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Anderson | 15 | 0 | 0 | 0 |
| R | | | | |

Julio Martinez réapparaît



NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

ANALYSE

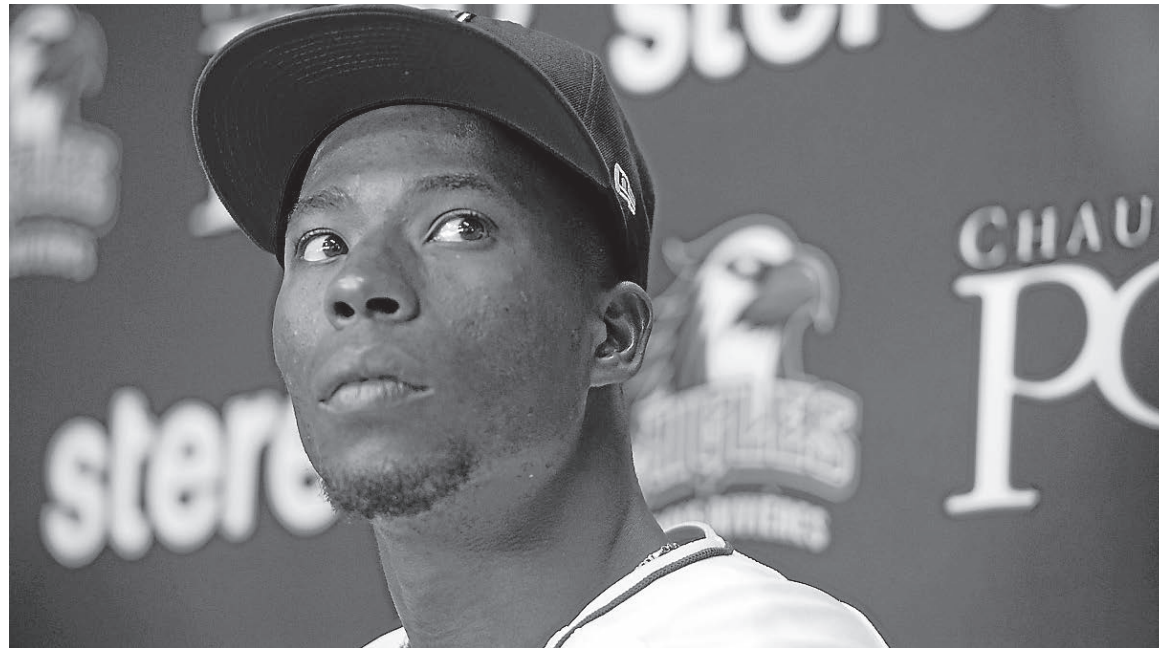
TROIS-RIVIÈRES — Après être disparu des radars au mois d'août, Julio Martinez est de retour. L'ancien voltigeur des Aigles de Trois-Rivières se trouve à Haïti où il est sur le point d'obtenir la citoyenneté, une étape primordiale avant d'être en mesure de s'entendre avec une équipe du Baseball majeur. Mais à quoi peut s'attendre le jeune homme de 21 ans?

C'est la revue spécialisée *Baseball America* qui a été la première à s'entretenir avec Julio Pablo Martinez – son nom complet. Pourquoi est-il à Haïti lorsqu'on sait qu'il a fait défec-tion au New Jersey, donc déjà en terre américaine, où il espère jouer prochainement.

Fort possiblement parce qu'il est plus facile d'obtenir sa citoyenneté dans certains pays des Caraïbes – ¡Viva la corrupción! – qu'en terre de Donald Trump. Or, si Martinez espère être mis sous contrat par une équipe des majeures, il est obligatoire qu'il soit citoyen d'un autre pays que Cuba.

L'été dernier, les amateurs de baseball de la Ligue Can-Am ont pu apprécier le talent du jeune homme.

Ce sera maintenant aux recruteurs du Baseball majeur de faire de même le 8 décembre, alors que Martinez fera l'étalage de ses habiletés lors d'une journée prévue à Santo Domingo en République dominicaine. C'est par la suite que s'amorceront les enchères.



Si Julio Martinez espère être mis sous contrat par une équipe des majeures, il est obligatoire qu'il soit citoyen d'un autre pays que Cuba. L'ancien joueur étoile des Aigles a fait désertion l'été dernier au New Jersey. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Malheureusement pour lui, Martinez est né deux ans trop tard. Le Baseball majeur a apporté de sévères modifications à ses règlements quant à la signature d'espoirs internationaux.

Terminée, l'époque des gigantesques bonis de signature de 31,5 et 25 M \$ obtenus dans les dernières années par Yoan Moncada et Luis Robert. Les équipes doivent maintenant se plier à une limite rigide, plutôt que de dépenser et assumer les gigantesques pénalités reliées à leur décision. Dorénavant, les formations seront limitées à une somme entre 4,25 M \$ et 6 M \$ par année. La différence est majeure.

Ce n'est pas la seule brique qui tombe sur la tête de Martinez. Depuis deux ans, douze équipes ont dépassé le plafond alloué pour les espoirs internationaux. Pénalisées, elles n'auront que 300 000 \$ à leur disposition afin de séduire

Martinez. Son boni en sera inévitablement touché.

Est-ce que l'ancien des Aigles vaut les sommes obtenues par Moncada et Robert? Martinez est légèrement plus âgé que ses deux compatriotes et on le décrit comme un peu moins habile et doté d'une stature moins impressionnante. Mais son apparition sur le marché des joueurs autonomes a retenu l'attention et on le décrit comme l'un des meilleurs espoirs disponibles après Shohei Otani, le Babe Ruth japonais puisqu'il est tout aussi bon au monticule qu'au bâton.

La signature de ce dernier aura d'ailleurs un impact sur le boni qu'obtiendra Martinez, tout comme la présence des 12 espoirs que les Braves d'Atlanta ont dû libérer cette semaine après avoir enfreint plusieurs règlements des signatures internationales du Baseball majeur.

ET LES AIGLES DANS TOUT ÇA?

Lorsque Martinez apposera sa signature au bas d'un contrat du Baseball majeur, il deviendra le premier joueur cubain sous contrat avec une équipe nord-américaine à faire un tel geste. Même s'il s'est sauvé de Trois-Rivières, les Aigles détiennent toujours ses droits. Personne ne sait comment se réglera ce dossier.

Dans les divers médias qui ont abordé le cas, la question des droits de Martinez dans la Ligue Can-Am ne retient pas l'attention. On parle tout simplement que le voltigeur a quitté l'île, comme l'ont fait plusieurs vedettes dans le passé.

J'ai récemment discuté avec Michel Laplante, qui a mis sur pied cette collaboration Cuba-Ligue Can-Am. Il estime que les journalistes qui ont discuté avec Martinez à Haïti ont erré en n'abordant pas la question, en ajoutant que les excellentes

performances du jeune voltigeur dans la Can-Am sont une bien meilleure base d'évaluation des capacités de Martinez que ce qu'il aurait pu faire dans la Serie Nacional de Béisbol.

À son avis, il est temps que le préjugé selon lequel les joueurs cubains sont maltraités sur l'île tombe. Tout ce que veut Cuba, c'est d'être compensé pour la perte de ses meilleurs atouts, ce que le Baseball majeur ne peut faire depuis 1962, embargo oblige.

Le Baseball majeur a toujours respecté les contrats signés par les joueurs dans d'autres circuits. C'est ce qui a permis aux Aigles d'obtenir quelques milliers de dollars lorsqu'un de leurs joueurs a fait le saut vers le baseball affilié. Les équipes du baseball indépendant peuvent demander la somme qu'elles désirent pour vendre le contrat du joueur en question.

Techniquement, l'équipe qui s'entendra avec Martinez pourrait signer un chèque aux Aigles, avant que ceux-ci ne l'endossent et le donnent à la fédération cubaine. Mais il y a très peu de chance qu'une formation ose défier le gouvernement américain. À l'inverse, j'imagine mal les Aigles, ainsi que la Ligue Can-Am, tenir tête au Baseball majeur en ne laissant pas aller leur ancien voltigeur.

Le contrat qu'avait Martinez avec la fédération cubaine, qui lui permettait de quitter l'île en obligeant son retour, tiendra-t-il la route? Ce sera possiblement à la justice américaine de décider. On peut donc s'attendre à ce que ce dossier prenne des années à se régler. D'ici-là, Martinez sera peut-être dans les Ligues majeures, et, si c'est le cas, il sera connu à Trois-Rivières comme le meilleur joueur à avoir foulé la pelouse du Stade du parc de l'Exposition depuis l'époque de Ken Griffey.

COURSES D'ACCÉLÉRATION

Gérard Milette honoré

VINCENT MONGRAIN

vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Lors de la troisième édition de son gala annuel qui se tenait le 18 novembre, le Temple canadien de la renommée en courses d'accélération a procédé à l'intronisation de 22 nouveaux membres, dont quatre Québécois. Gérard Milette, de Saint-Étienne-des-Grès, figure parmi ceux-ci.

Le coureur professionnel, qui a amorcé sa carrière en 1989, compétitionne depuis plusieurs années dans le circuit NHRA aux États-Unis.

Depuis, il a remporté les épreuves d'Indianapolis en 2015 et de Charlotte en 2016. Il a également mérité le prix de «Best Engineering» pour sa voiture en 2010 et en 2016. Une distinction importante pour le principal intéressé puisque c'est sa femme, Suzanne Poirier, et lui qui ont construit son véhicule.

«C'est tout un honneur d'être reconnu comme l'un des meilleurs coureurs au Canada. Ça n'a pas toujours été facile, j'ai eu un gros accident et j'ai dû repartir à zéro, car je n'avais plus de véhicule. Aux États-Unis, c'est comme si les gens m'avaient adopté. Là-bas, le sport

automobile est très populaire, mais ici personne n'en parle. C'est donc agréable de voir que mon travail est reconnu», indique-t-il.

Afin d'obtenir une nomination au Temple canadien de la renommée en courses d'accélération, les candidats doivent avoir pris une part active dans le milieu au niveau le plus élevé de leur catégorie pendant plus de 25 ans et avoir grandement contribué à ce sport. À ce jour, 61 Canadiens ont été intronisés.

«Chaque personne intronisée au Temple de la renommée apporte sa pierre à l'édifice et assure l'héritage du sport de la course d'accélération.



Gérard Milette et sa femme, Suzanne Poirier, ont construit le véhicule qui permet au résident de Saint-Étienne-des-Grès de connaître une belle carrière en courses d'accélération. —PHOTO: COURTOISIE

C'est un honneur d'accueillir ces leurs exploits», explique le fondateur John Scotti.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, claudeloranger@icloud.com



Philippe Lemay sera aux côtés de Jean-Michel Ménard au Challenge Casino de Charlevoix. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

LA CRÈME DES CURLEURS D'ICI AU CHALLENGE CASINO DE CHARLEVOIX

Le plus gros et le plus apprécié des tournois de curling de la saison au Québec accueillera à nouveau plusieurs équipes de la région sur les glaces de l'aréna de Clermont et du club de curling Nairn dans la belle région de Charlevoix. La 18^e édition de cette année, qui commencera jeudi et s'échelonnnera jusqu'au 26 novembre, offrira des bourses totalisant 47 000 \$ dans les volets élite, ouvert et senior.

C'est dans le volet ouvert que la délégation mauricienne sera la plus forte parmi les 48 équipes inscrites, dont celles d'ANDRÉ DESGAGNÉS, PIERRE GERVAIS, ROXANNE PERRON, STÉPHANE MICHAUD, ROBERT PERRON et VINCENT BOURGET. Rappelons que l'an dernier, Bourget faisait partie des grands gagnants avec l'équipe de JEAN-SÉBASTIEN ROY de Kénogami. De plus, l'équipe de PIERRE GERVAIS (GUY TURNER, PATRICK MARTIN et ALAIN MAILLETTE) avait remporté les honneurs dans la classe B. Selon les organisateurs, cette équipe et celle de STÉPHANE MICHAUD seront d'ailleurs encore à surveiller.

Dans le volet senior, la seule équipe de la région est celle du skip YVES ST-LOUIS du

club Grand-Mère et ses coéquipiers ALAIN VIAU, SERGE BOURASSA et SERGE TROTÉCHAUD. St-Louis, un skip expérimenté, fera sans doute sa place.

FERLAND PARMIS LES FAVORIS

Du côté élite, l'équipe de MARTIN FERLAND, vice-champion provincial, figure également parmi les sélections semées favorites parmi le contingent de 20 formations provenant de sept provinces ainsi que de la Suisse. Ferland représente le club Etchemin et joue en compagnie de FRANÇOIS ROBERGE, MAXIME ELMALEH et JEAN GAGNON.

LEMAY FERA ÉQUIPE AVEC MÉNARD

Aux dernières nouvelles, on apprenait que le curleur bien connu PHILIPPE LEMAY, plusieurs fois vice-champion du Québec, sera aussi de la partie dans la classe élite. En effet, ce dernier se joindra à l'équipe de JEAN-MICHEL MÉNARD en remplacement d'un joueur absent. Lemay, en passant, joue comme remplaçant avec cette équipe depuis deux ans lors de tournois d'envergure à l'extérieur du Québec.

EN VITESSE

Regroupement des clubs Énergie et Milpat

La nouvelle m'a été confirmée par MICHEL ST-PIERRE (président du club Milpat) et RÉJEAN DUBORD (grand ambassadeur du club). Le regroupement des clubs Énergie et Milpat portera désormais le nom de Milpat Mauricie pour les volets athlétisme et course sur route dans le but de mettre l'accent sur un club familial sous toutes ses coutures. Le club a aussi procédé à l'embauche d'un entraîneur de bonne renommée, en l'occurrence ACHRAF TADILI, trois fois champion canadien, qui a également participé aux Jeux olympiques de 2004 et 2008. Et le club veut que ses participants puissent bénéficier du meilleur encadrement en prévision de la nouvelle saison. Enfin bref, le club Milpat Mauricie demeure la référence en course à pied dans la région.

.....

Ses nombreux amis envoient des ondes positives au grand sportif trifluvien ROLAND THIBEAULT qui combat la maladie.

.....

La visite de la redoutable équipe de hockey senior le Condor de Saint-Cyrille est très attendue vendredi à l'aréna Roland-Rheault de Bécancour face à l'étonnante formation Formule Fitness de Bécancour du mentor KEVIN DESROCHERS.

.....

STEVEN VEILLEUX (La Tuque), JEAN-PHILIPPE CARON (Joliette) et ALEXANDRE DURETTE (Windsor) sont les étoiles hebdomadaires dans la LHSAAAQ.

.....

Pour une deuxième année consécutive, la Fondation Claude-Mongrain, LOUIS BEAUDET en tête, procédera à la remise de 20 bourses individuelles et de la bourse d'équipe Normandin vendredi, à l'avant-match de la confrontation entre les Cataractes de Shawinigan et les Foreurs de Val-d'Or au Centre Gervais Auto à Shawinigan. Au compteur, la Fondation remettra sa 413^e bourse individuelle et sa 26^e bourse pour les sports d'équipe, totalisant 218 450 \$. C'est nul autre que le président des Cataractes, ROGER

Gala Milpat Mauricie en images



Britany Doucet, Magalie St-Pierre, Coralie Doucet et Justine St-Pierre ont figuré avantageusement du côté de la relève féminine. —PHOTO RÉJEAN DUBORD



Un trio du tonnerre. Anthony Domaine (junior), André Naud (vétérane) et Raphaël Dufresne (senior). —PHOTO RÉJEAN DUBORD



Une belle collection de trophées pour Lise Proulx, Marie-Pier Harvey et Coralie Doucet. —PHOTO RÉJEAN DUBORD

LAVERGNE, qui accueillera ces athlètes de la relève. Ceux-ci seront présentés à la foule à l'occasion de la mise au jeu protocolaire.

.....

L'artillerie d'enneigement artificiel fonctionne à plein régime à

la station Vallée du Parc. La saison de sport de glisse cogne à nos portes et les adeptes sont fébriles à l'idée de défier prochainement la montagne de Shawinigan. L'indice bonheur sera très élevé cette saison au royaume d'ALAIN BEAUPARLANT.



Afin de célébrer le 100^e anniversaire de la fondation de la Ligue nationale de hockey, le 26 novembre, les six quotidiens de Groupe Capitales Médias ont identifié les meilleurs joueurs natifs

de leur région respective et des autres coins du Québec. Deux critères comptaient: le lieu de naissance et les années jouées dans la LNH.

À tour de rôle, on vous présente nos choix.

Bonne lecture, et bonne fête à la LNH. **4 DE 6**

CENTRE-DU-QUÉBEC

L'extraordinaire Jean Béliveau



SÉBASTIEN LAJOIE

sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Yvan Cournoyer fut l'un des privilégiés dans l'histoire centenaire du Canadien de Montréal. L'attaquant surnommé «Roadrunner» a eu la chance de jouer pour Montréal lors de la glorieuse époque des années 1960, mais aussi avec la puissante équipe des années 1970.

La région du Centre-du-Québec et des Bois-Francis a produit parmi les plus grands hockeyeurs de toutes l'histoire de la LNH.

Les Gilbert Perreault, Marcel Dionne, Yvan Cournoyer et Yvon Lambert sont parmi ces joueurs qui ont marqué une génération de hockeyeurs.

Mais tout en haut, Jean Béliveau était un peu seul dans sa stratosphère. De l'aveu même de ces grands du hockey, «Le Gros Bill», était non seulement un géant sur la glace, mais aussi à l'extérieur.

Même s'il est né à Trois-Rivières, il a grandi à Victoriaville. Son impact a été tellement significatif au Centre-du-Québec que pour les fins de l'exercice, il a été associé à cette région.

«Il a été mon capitaine à mon arrivée avec le Canadien. J'avais alors 19 ou 20 ans. J'étais assis à côté de lui, dans le vestiaire. Et plus tard, nous avons été chambreurs, pendant de nombreuses années. Il nous disait toujours, je serai votre capitaine sur la glace, mais à l'extérieur, aussi. Il fut un capitaine, et un ami, incroyable», s'est remémoré Yvan Cournoyer.

Quelque 1125 matchs en saison régulière et 1219 points. En séries, 10 Coupes Stanley, accompagnées de 176 points en 162 matchs éliminatoires. Des statistiques impressionnantes.

Admis au Temple de la Renommée à peine trois ans après sa retraite, Grand Officier de l'Ordre national du Québec, compagnon de l'Ordre du Canada, Jean Béliveau a cumulé les honneurs sur la

surface glacée par son immense talent, et à l'extérieur, pour ses remarquables qualités humaines.

Il est décédé le 2 décembre 2014.

On a longtemps supposé qu'il serait sénateur, ou même gouverneur général du Canada. On citait son nom dans les chansons populaires de l'époque.

«Pour moi, il est le meilleur joueur de l'histoire de la LNH, à tous les points de vue», a dit M. Cournoyer.

Ce dernier a connu aussi une brillante carrière. Ailier ultrarapide, il a lui aussi remporté 10 Coupes Stanley dans l'uniforme bleu-blanc-rouge.

«Je n'aurais jamais pensé, rêvé, gagner autant de Coupes Stanley. Ce que je retiens le plus, c'est la camaraderie. On était toujours ensemble, hiver comme été. À l'époque, on pouvait jouer six ou sept ans ensemble. C'était comme une famille. Et c'est ce qui nous manque le plus, lorsqu'on prend notre retraite.»

«J'ai fait la jonction entre deux époques. J'ai joué avec Henri Richard, Jean Béliveau, Ken Dryden, mais aussi avec Guy Lafleur, Jacques Lemaire, Larry Robinson. C'était une époque vraiment fascinante.»

UNE CARRIÈRE SANS LA COUPE

Originaire de Victoriaville, Gilbert Perreault a lui aussi bien connu Jean Béliveau.

«On a coprésidé un tournoi de golf tous les deux à Victoriaville pendant une vingtaine d'années. Ce fut un grand modèle pour moi, pour toute une génération de joueurs de hockey, en fait. Le Canadien était l'équipe de tous les jeunes, et M. Béliveau était une idole. Ce n'était pas seulement un joueur, mais un ambassadeur», a dit M. Perreault.

Célèbre membre de la «French Connection» avec les Sabres du Buffalo, Perreault a pris le chemin de l'État de New York lors de l'expansion de 1970, qui accueillera Vancouver et Buffalo.

Il jouera 1280 matchs au total, récoltant l'impressionnant total de 1429 points. Mais pas de Coupe Stanley.

Ses prouesses en compagnie de Rick Martin et de René Robert feront cependant légende.

«J'étais bien content d'aboutir à Buffalo, mais je savais que ça ne serait pas facile. On a mis cinq ans pour aboutir en finale [1974-75, les Sabres ont perdu en finale contre Philadelphie]. J'aurais aimé avoir une autre chance, mais ça ne s'est pas produit. La reconstruction de l'équipe s'est amorcée vers la fin des années 1970.»

Des grands noms, des carrières illustres, ces deux régions ont été une pépinière de joueurs de talent.



TOP 10

Sherbrooke et les environs

1 Don Marcotte (Asbestos) Fiche de 1963 à 1982: 230 buts et 484 points en 868 matchs

2 Mathieu Dandenault (Sherbrooke) Fiche de 1995 à 2009: 68 buts et 203 points en 868 matchs

3 Sylvain Lefebvre (Richmond) Fiche de 1995 à 2009: 30 buts et 184 points en 945 matchs

4 Stéphane Robidas (Sherbrooke) Fiche de 2000 à 2015: 57 buts et 258 points en 937 matchs

5 Yanic Perreault (Sherbrooke) Fiche de 1993 à 2008: 247 buts et 516 points en 859 matchs

6 David Perron (Sherbrooke) Fiche de 2007 à aujourd'hui: 165 buts et 395 points en 671 matchs

7 Éric Bélanger (Sherbrooke) Fiche de 2000 à 2013: 138 buts et 358 points en 820 matchs

8 Gilles Hamel (Asbestos) Fiche de 1980 à 1989: 127 buts et 274 points en 519 matchs

9 Connie Dion (Asbestos) Fiche de 1943 à 1945: 23 victoires, moyenne de 3,13 en 38 matchs

10 Gerry Plamondon (Sherbrooke) Fiche de 1945 à 1951: 7 buts et 20 points en 74 matchs

TOP 5

Victoriaville et Drummondville

1 Jean Béliveau (Victoriaville) Fiche de 1950 à 1971: 507 buts et 1219 points en 1125 matchs

2 Marcel Dionne (Drummondville) Fiche de 1971 à 1989: 731 buts et 1771 points en 1348 matchs

3 Gilbert Perrault (Victoriaville) Fiche de 1970 à 1987: 512 buts et 1326 points en 1191 matchs

4 Yvan Cournoyer (Drummondville) Fiche de 1963 à 1979: 428 buts et 863 points en 968 matchs

5 Yvon Lambert (Drummondville) Fiche de 1972 à 1982: 206 buts et 479 points en 683 matchs

ESTRIE

Un Bruins toute sa vie

SHERBROOKE — Grâce à son efficacité, tant en attaque qu'en défensive, Don Marcotte s'est taillé une carrière dans la LNH plus qu'enviable. Avec 868 matchs au compteur avec les Bruins de Boston, plusieurs le voient comme l'un des précurseurs de ces attaquants spécialisés dans la couverture des meilleurs joueurs adverses. Une tâche qu'il a accompli toute sa carrière avec les Bruins de Boston.

Il a amorcé sa carrière en 1965-66 avec un seul match dans la grande ligue, avant de faire l'aller-retour entre Boston et son club-école de Hershey, avant de s'y établir pour de bon, à compter de la saison 1969-70. Le natif d'Asbestos jouera 868 matchs, tous avec Boston. Il cumulera 230 buts et 254 passes pour 484 points.

Il connaîtra aussi du succès en séries éliminatoires. Avec ses deux conquêtes de la Coupe Stanley (1969-70 et 1971-72), Marcotte disputera 132 matchs en séries, récoltant 34 buts, 27 passes et 61 points.

Il a aussi aidé les Bruins à participer à la finale trois fois, en 1974, 1977 et 1978.

«Je suis très fier de la carrière que j'ai connue. Surtout de deux Coupes Stanley. J'avoue qu'on aurait facilement pu en gagner deux autres dans ces années-là. Mais le Canadien était assez bon aussi!», a dit celui qui a élu domicile près de Boston à l'issue de sa carrière active, en 1982.

Ils ont été nombreux, les émules de Connie Dion à Asbestos. L'ancien gardien des Red Wings de Detroit fut un mentor, et un recruteur pour le Canadien de Montréal entre autres, pour plusieurs joueurs de cette petite ville qui ont par la suite évolué dans la LNH.

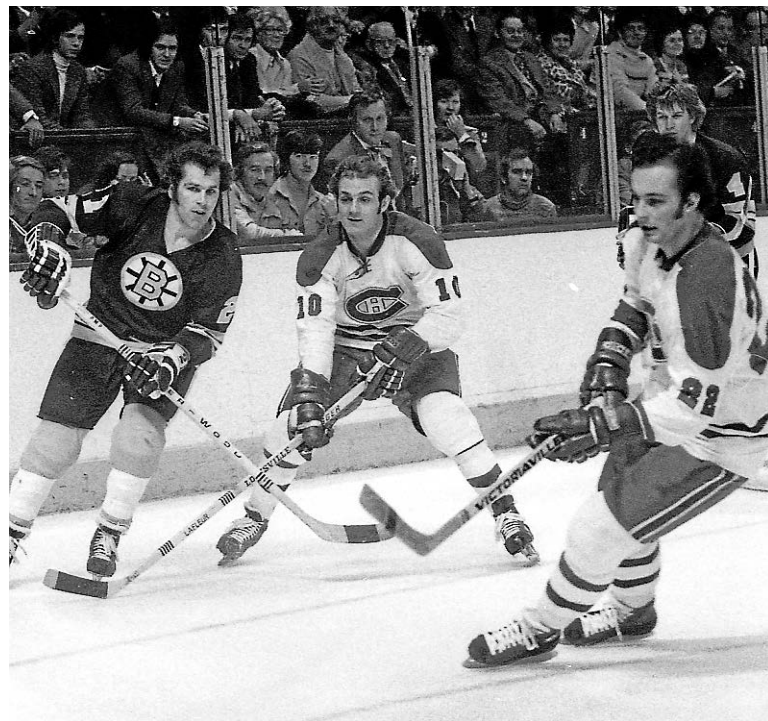
Don Marcotte a participé à un camp d'entraînement avec les Canadiens de Montréal-Nord, un club de la Quebec Provincial Junior A Hockey League, en vue d'être signé avec le Canadien de Montréal; mais au bout de trois semaines, on l'a retourné à la maison. Il n'avait que 16 ans.

«Mon frère jouait alors avec les Bruins de Victoriaville, un club qui appartenait aux Bruins. Ils ont aimé mon jeu, et ils m'ont signé. L'année suivante, je quittais pour Niagara Falls, un autre club de leur système», s'est rappelé M. Marcotte.

«Dans les mineures, l'organisation m'a dit qu'on me préparait pour remplacer Johnny Bucyk, qui commençait à se faire vieux. Finalement, il a pris sa retraite en 1977!»

D'UNE GRANDE FIABILITÉ

Marcotte s'est fait une réputation de joueur d'une grande fiabilité. Aux côtés de Derek Sanderson et



Don Marcotte était souvent affecté à la couverture des meilleurs joueurs de l'équipe adverse comme on le voit sur cette photo où il est opposé à Guy Lafleur et Steve Shutt, du Canadien. — ARCHIVES LE SOLEIL

d'Ed Westfall, il s'avérait très efficace dans toutes les facettes du jeu. Et surtout en désavantage numérique.

En 1970-71, il a compté six buts en désavantage. Un sommet dans la LNH. Il a connu sa meilleure saison en 1974-75, avec 31 buts et 33 passes.

«Je crois avoir été un joueur complet [two way player]. Mon job était de jouer en désavantage numérique, et surveiller les meilleurs joueurs de l'autre côté. Bobby Hull et Yvan Cournoyer ont été mes deux clients les plus difficiles. Si je n'arrêtais pas Cournoyer avant son départ, c'était impossible de le rattraper par la suite! Quant à Hull, il fallait l'empêcher de lancer. Il était fort comme un bœuf!»

«Je retiens surtout les deux saisons où on a gagné la Coupe Stanley. C'est un *feeling* incroyable. D'ailleurs, je revois très régulièrement plusieurs joueurs de cette édition-là: Johnny Bucyk, Wayne Cashman, Phil Esposito, Eddy Cheevers, Brad Park, et surtout Rick Middleton et Terry O'Reilly, qui demeurent encore dans la région.»

Trois défenseurs occupent les rangs 2, 3 et 4 de notre *top 10*. Mathieu Dandenault a fait partie de la grosse équipe des Red Wings de Detroit au tournant des années 2000. Avec 868 matchs joués et trois coupes Stanley, son parcours est impressionnant.

Sylvain Lefebvre a lui aussi été un modèle de persévérance. Ses 945 matchs et sa Coupe Stanley avec l'Avalanche en 1996-97 lui valent la troisième place.

Même s'ils n'ont pas gagné la Coupe, Stéphane Robidas, Yanic

Perreault, Éric Bélanger et David Perron ont des carrières intéressantes à plusieurs points.

Quant aux Gerry Plamondon et Connie Dion, ils ont eu le mérite de percer dans la LNH à une époque où il n'y avait que six clubs dans la LNH et que les ouvertures se faisaient très rares. **SÉBASTIEN LAJOIE**

Les meilleurs de l'histoire

➤ **20 novembre**
Guy Lafleur (Outaouais)/Dave Keon (Abitibi-Témiscamingue)

➤ **21 novembre**
Maurice Richard (Montréal)/Marc-André Fleury (Montréal)

➤ **22 novembre**
Jacques Plante (Mauricie)/Kevin Lowe (Lanaudière/Laurentides)

➤ **23 novembre**
Don Marcotte (Estrie)/Jean Béliveau (Centre-du-Québec)

➤ **24 novembre**
Saguenay/Lac-Saint-Jean

➤ **25 novembre**
Québec/Chaudière-Appalaches/Est-du-Québec

LE CANADIEN S'INCLINE 3-2 EN FUSILLADE FACE AUX PREDATORS

Un cinquième revers de suite

La Presse canadienne

NASHVILLE — La défensive du Canadien lui a permis d'obtenir un point, mais l'offensive est restée au neutre et la formation montréalaise a encaissé une cinquième défaite d'affilée, un revers de 3-2 en fusillade face aux Predators de Nashville.

Le gardien Antti Niemi effectuait un premier départ dans l'uniforme bleu-blanc-rouge, tandis que le défenseur Jakub Jerabek avait été rappelé du Rocket de Laval pour disputer un premier match dans la LNH. Jerabek remplaçait Victor Mete. Le défenseur Shea Weber a raté un deuxième match d'affilée en raison d'une blessure au bas du corps.

Ils ont été impuissants face aux succès offensifs du Canadien, qui a inscrit seulement 15 buts à ses neuf derniers matches, dont seulement trois à ses trois dernières sorties.

Les buts du Canadien (8-12-3) sont venus des lames des bâtons des défenseurs Jordie Benn et Joe Morrow, ce dernier avec 56 secondes à faire en temps réglementaire. Cependant, les canons offensifs du Tricolore sont restés discrets.

Filip Forsberg a généré l'offensive du côté des Predators (13-6-2) avec deux buts en avantage numérique. Kyle Turris a porté le coup de grâce en fusillade pendant que Pekka Rinne était parfait contre Paul Byron, Jonathan Drouin et Max Pacioretty.

Les Predators ont maintenant gagné huit de leurs neuf derniers matches et ils ont marqué 17 buts en 41 occasions en avantage numérique (41,5 %) à domicile cette saison.

Malgré sa ronflante moyenne de buts alloués de 6,67 et son taux d'efficacité de ,820 avant la



Jakub Jerabek, qui disputait son premier match dans la LNH, fait perdre la rondelle à Viktor Arvidsson devant le filet du gardien du Canadien, Antti Niemi. — ASSOCIATED PRESS

rencontre, Niemi a bien fait à son premier départ avec une troisième équipe différente cette saison (Penguins de Pittsburgh et les Panthers de la Floride). Il a effectué 31 arrêts avant la fusillade.

À l'autre bout de la patinoire, Rinne a repoussé 27 lancers lors des 65 minutes de jeu.

Le Canadien aurait pu ouvrir la marque tôt dans la partie, quand il a obtenu 65 secondes de jeu à 5 contre 3. Rinne a stoppé une déviation de Max Pacioretty à la suite d'une belle remise de Jonathan Drouin, mais les visiteurs ont été plutôt inefficaces pendant cet avantage numérique de deux joueurs.

Benn a permis au Tricolore d'ouvrir le pointage à 12:47, quand il a profité de beaucoup d'espace dans l'enclave et a surpris Rinne du côté

du bâton.

Cependant, Forsberg a créé l'égalité en avantage numérique, avec moins de deux secondes à faire au premier engagement. Forsberg a pu tirer dans un filet abandonné par Niemi à la suite d'une belle pièce de jeu amorcée par P.K. Subban et Ryan Johansen.

La deuxième période n'a pas été particulièrement animée. Viktor Arvidsson a obtenu une belle occasion de placer les Predators en avance quand il s'est présenté seul devant Niemi. Arvidsson était toutefois en fin de présence et il s'est contenté de décocher un tir de loin que Niemi a repoussé avec ses jambières. Forsberg a donné les devants aux Predators après 3:16 de jeu en troisième période, encore une fois en avantage numérique. Craig Smith a récupéré le disque derrière

le filet du Canadien et a rejoint son coéquipier, fin seul dans l'enclave. Forsberg n'a pas raté sa chance, marquant son 11^e but de la saison.

Les deux gardiens ont été solides par la suite et ce sont deux petites erreurs des Predators qui ont permis au Canadien de forcer la présentation d'un bris d'égalité. Arvidsson a d'abord raté un filet désert après que Niemi eut été remplacé par un attaquant supplémentaire. Le défenseur Roman Josi a ensuite vu son dégagement être bloqué à la ligne bleue des locaux par Morrow. Le tir du défenseur du Canadien s'est faufilé à travers la circulation et a surpris Rinne.

Turris a finalement sauvé ses coéquipiers en fusillade. Le Canadien sera de retour au Centre Bell samedi, quand les Sabres de Buffalo seront les visiteurs.

Si Dany le dit...

LOUIS-SIMON GAUTHIER

ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

COMMENTAIRE

TROIS-RIVIÈRES — Je voue un grand respect à l'analyste Dany Dubé. Je considère qu'il est le meilleur pour commenter l'actualité du hockey de la LNH au Québec, et ce, depuis plusieurs années. Non seulement a-t-il gardé ses réflexes aiguisés d'entraîneur quand on lui donne le micro, il est d'abord un excellent communicateur.

Or, s'il y a un concept que l'ancien pilote des Draveurs et des Patriotes a déjà expliqué à maintes et maintes reprises, c'est l'importance de diviser une période en de nombreux segments. Pour Dany, il est primordial de remporter les cinq premières et les cinq dernières minutes d'un engagement. Avec de multiples exemples pour exprimer sa rhétorique, difficile de le contredire là-dessus.

Le Canadien a d'ailleurs fait une démonstration éloquent de cet argumentaire, bien malgré lui mercredi, contre les Predators de P.K. Subban. Embourbés dans une triste léthargie offensive, les hommes de Claude Julien n'ont pas été capables d'arracher un but à leurs hôtes de Nashville dès la deuxième minute du match, alors qu'ils évoluaient pourtant à 5 contre 3!

Remarquez, ça paraît quand Shea Weber s'absente pour cause de blessure. Il n'y a personne derrière lui avec un tir aussi puissant et certainement pas non plus de coéquipiers dotés de son flair offensif à la ligne bleue. On a encore vu mercredi que Jeff Petry ne pouvait endosser ces responsabilités. Tout semble difficile pour le pauvre Jeff en ce pénible début de saison...

Ce qui nous ramène aux fameux segments de l'ami Dany. Oui, le Canadien a encore pris les devants dans un match, mais il a encaissé un but en fin de période. Il restait environ une seconde à jouer en fait. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y avait plus assez de temps au cadran pour allouer un deuxième but en moins d'une minute, comme c'est la norme cette année.

Les Predators ont par la suite pris les devants tôt en troisième, avant que Joe Morrow n'égalise la marque avec 56 secondes à jouer. Avouez-le, ça donne du poids à la théorie de Dany Dubé!

Mais au final, c'est une autre défaite pour le Canadien, malgré une bonne sortie du gardien Antti Niemi. Charles Hudon a aussi bien paru mercredi. On ne peut en dire autant du 67 et du 92...

1-0 P.K.!

«Notre attaque doit en donner plus»

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — S'ils veulent stopper leur séquence de revers à six, les Draveurs de Trois-Rivières devront relever le niveau de jeu d'un gros cran jeudi soir au Colisée puisque ce sont les meneurs au classement général de la LNAH, l'Assurancia de Thetford Mines, qui débarquent au parc de l'Exposition.

L'équipe dirigée par Alain Côté

ne performe pas à la hauteur des attentes depuis l'ouverture des barrières. Le pilote défie ses hommes de lui en donner plus. «Ça prend plus d'engagement, c'est clair. Il faut mieux jouer défensivement, c'est vrai, mais il faut surtout générer plus d'offensive», martèle Côté. «J'ai aimé notre jeu de puissance en fin de semaine dernière. Mais notre attaque doit en donner plus à forces égales.»

Dans une tentative de relancer ses canons Jonathan Bellemare et

Nicolas Corbeil, Côté va les séparer jeudi soir. «Il faut provoquer des choses. Parfois, des nouvelles combinaisons, ça amène un peu de fraîcheur.»

Pas question toutefois de prolonger l'expérience de jouer à cinq défenseurs. Les Draveurs vont insérer Julien Gauthier dans l'alignement pour compléter leur brigade. «On l'a essayé, jouer à cinq défenseurs, et ce n'est pas concluant. Dès que tu en perds un, pour une raison ou pour une autre, tu es dans le trouble. On va

opter pour plus de stabilité à la ligne bleue.»

Non, Jon Mirasty ne sera pas encore de la partie en fin de semaine. Le renommé bagarreur est disponible, mais les Draveurs n'ont tout simplement pas besoin de ses services en ce moment, alors que les équipes adverses ont de moins en moins de joueurs pour faire ce travail. «Il faut être logique dans ce dossier. Quand nous aurons besoin de lui, on n'hésitera pas à le faire venir.»



Les 3400 personnes réunies au Centre Gervais Auto ont assisté à une victoire de cols bleus signée par leurs favoris, aux dépens du Drakkar de Baie-Comeau.

—PHOTO: SYLVAIN MAYER

Au pic et à la pelle

Drozg joue les héros en prolongation et les Cataractes l'emportent



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Pour se sortir de cette vilaine séquence de six revers d'affilée, les Cataractes ont décidé d'offrir un engagement collectif. Tout le monde a poussé dans la même direction mercredi soir face au Drakkar de Baie-Comeau et la récompense fut une victoire de 4-3 arrachée en prolongation devant 3400 personnes au Centre Gervais Auto.

C'est Jan Drozg qui a joué les héros avec un tir sur réception parfait, après avoir accepté une savante

passé de Samuel Asselin. Une fin spectaculaire à un match de cols bleus. C'est au pic et à la pelle que les Shawiniganais ont gagné leur espace sur la glace. Dès la première mise en jeu, ils ont imposé le tempo. Les unités spéciales et le brio du gardien Justin Blanchette ont néanmoins permis au Drakkar de contrôler le pointage au tableau indicateur, même si les Cataractes ont réussi à placer 47 rondelles au filet.

En déficit d'un but en troisième période, les Shawiniganais ont continué de pousser. Dans la dernière minute de jeu, Samuel Blier a créé l'égalité 3-3 avec un tir qui avait des yeux, décoché quelques pieds à l'intérieur de la ligne bleue ennemie. Une scène qui a mis la table pour une prolongation endiablée, où Drozg a procuré le point boni aux locaux.

Outre Drozg et Blier, Cameron Askew a enfilé deux buts, ce qui porte son total à 10. Mentionnons aussi les deux passes de Simon Benoît, encore une fois utilisé à profusion dans le champ arrière.

«C'est vrai que je joue pas mal, des fois je dépasse même 30 minutes. Ceci dit je n'ai aucun problème avec ça! Quand je reviens au banc, je me prépare à retourner

sur la glace, je sais que ça va revenir rapidement», sourit Benoît, en convenant que cette victoire fera du bien au moral des troupes.

«Après six défaites, on sentait la tension dans le vestiaire. La victoire va faire descendre la pression un peu. Et puis cette victoire est attribuable à un effort d'équipe, alors c'est encore plus plaisant!»

Daniel Renaud relevait lui aussi la prestation globale de sa troupe. «Peu importe le résultat, c'est une belle performance. On met toujours l'accent sur le travail», rappelle-t-il. «Même quand le Drakkar a pris les devants, on a persévéré. On a mis du trafic près du filet. Quand tu fais ça, la rondelle finit toujours par rentrer.»

C'était le dernier match où les Cataractes étaient limités à deux joueurs de 20 ans dans l'alignement, puisque la suspension écopée par Charlie Roy est terminée. À partir de vendredi, plus question de se priver des services de Blier, Askew ou Vasily Glotov.

«C'est sûr que ça fera une différence. Dans notre ligue, le gardien, les deux Européens et les trois vétérans de 20 ans doivent faire partie de ton noyau pour connaître du succès. En retombant à trois 20 ans dans l'alignement, ils

pourront jouer l'esprit en paix. Pas évident de jouer avec un fusil sur la tempe», plaide Renaud, qui semble vraiment encouragé par les dernières prestations de son club.

«Nous sommes un club de séquences depuis le début de la saison. Espérons que cette victoire va en lancer une du bon bord. Avec ce que je vois présentement, il n'y a aucune raison pour empêcher ça.»

Dans l'autre vestiaire, Martin Bernard était moins jovial. Le Drakkar venait de gagner six de ses huit derniers matchs, mais il n'a pas paru très affamé en sol mauricien.

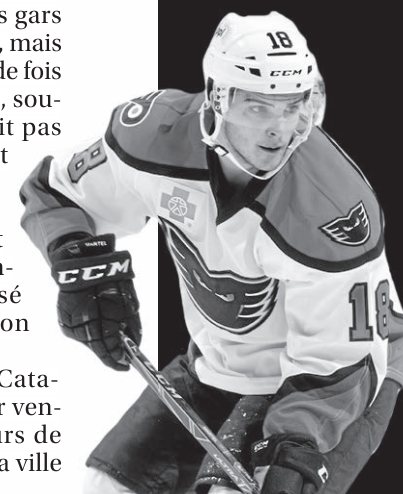
«On n'a pas joué un gros match. Dès ce matin, je sentais les gars endormis. On les a réveillés, mais ils ont retombé une couple de fois dans un sommeil profond», soupirait Bernard, qui ne croit pas que ses jeunes joueurs ont sous-estimé leurs rivaux. «En tout cas, j'espère que ce n'est pas le cas. On était au pays des rêves, tout simplement. Ce qui s'est passé aujourd'hui, c'est une leçon pour notre équipe.»

Le prochain match des Cataractes est programmé pour vendredi, alors que les Foreurs de Val-d'Or s'arrêteront dans la ville de l'électricité.

CHIFFRE DU JOUR

2

L'attaquant Danick Martel, du Groupe Paraphe, ainsi que le défenseur Samuel Morin ont été rappelés par les Flyers de Philadelphie pour le match de mercredi contre les Islanders de New York. Les deux Québécois évoluaient avec le club école de Lehigh Valley, dans la Ligue américaine.



Sports

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

LA VENTE DU

VENDREDI

FOU

DES PRIX ET DES RABAIS
À VOUS FAIRE PERDRE LA TÊTE!

VENMAR

Hotte murale PTR-682487

- Moteur interne • 300 PCM
- Filtre micro-mèche
- Éclairage au DEL • 3 vitesses

369⁹⁹30⁸³

12 MOIS



FRIGIDAIRE

Cuisinière avec four
autonettoyant PTR-680992

- Four de grande capacité

599⁹⁹24⁹⁹

24 MOIS

AUTONETTOYANT



Hisense

Hisense

Réfrigérateur de 17 pi cu PTR-662219

- Tablettes de verre anti-débordement
- Tiroir sur roulement à billes à humidité contrôlée

799⁹⁹22²²

36 MOIS



Panasonic

Micro-ondes de 1,3 pi cu

PTR-651792

- Plateau rotatif
- Puissance de 1100 watts

99⁹⁹

JUSQU'À

50

VERSEMENTS

SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS



BOSCH

Lave-vaisselle PTR-584088

- Grande cuve
- Mise en marche différée
- 6 cycles et 2 niveaux
- Capacité de 14 couverts
- Lavage rapide en 30 minutes

599⁹⁹24⁹⁹

24 MOIS

MAYTAG

Ensemble
laveuse-sécheuse

PTR-911920

- Laveuse de 4,9 pi cu PTR-655325
- Cuve en acier inoxydable
- 11 cycles
- 5 réglages de température
- Sécheuse de 7 pi cu PTR-620417
- 13 cycles
- 4 réglages de température

AGITATEUR

1299⁹⁹25⁹⁹

50 MOIS



SAMSUNG

Ensemble
laveuse-sécheuse

PTR-910444

- Laveuse de 5,2 pi cu PTR-594807
- Cuve en acier inoxydable
- 9 cycles
- Niveau d'eau automatique
- Moteur à entraînement direct
- Sécheuse de 7,4 pi cu PTR-594808
- 9 cycles
- 5 options de séchage

1399⁹⁹27⁹⁹

50 MOIS

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

NOUVEAU MAGASIN TROIS-RIVIÈRES

1^{er} anniversaire

tanguay.ca

ABONNEZ-VOUS À
NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES

Livraison gratuite*



2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES | NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)



Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 27 novembre 2017.

*Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin